

imagine

DEMAIN LE MONDE

SLOW PRESS

Écologie
Société
Nord-Sud

15 €
N° 159 / Hiver 2024

Enquête

Sans-papiers : la Belgique enrichie



L'industrie
fossile convoite
les universités

Les maisons
de détention,
laboratoire carcéral

Gérer
le conflit,
ça s'apprend

Notre cartographie

janvier - février - mars 2024



SUR LE VOLCAN

Des universités sans l'industrie fossile

p.6

CHRONIQUE

Milan l'immortel,
par Corinne Morel Darleux

p.11

VRAC

à l'attaque de la précarité alimentaire

p.12

RENCONTRE

Jean-Claude Katende :
« L'extraction minière met à mal les droits humains »

p.16

LE 6^e CONTINENT



ENQUÊTE

Les sans-papiers, ces citoyens de l'ombre qui enrichissent la Belgique

p.20



ZONES FERTILES

PORTFOLIO

La vie du lithium, des mines chiliennes aux batteries de SUV

p.38

NOTRE SÉRIE

Des tribunaux dédiés à la délinquance environnementale

p.44

CHRONIQUE

L'UEtopique,
par Olivier De Schutter

p.50

Les transformateurs

p.52

TERRA INCOGNITA



REPORTAGE

Les maisons de détention, laboratoire carcéral

p.54

Quand l'intelligence artificielle gère notre énergie

p.60

CHRONIQUE

Sortir de la dépendance aux matières premières,
par Arnaud Zacharie (CNCD-11.11.11)

p.66

LES NOUVELLES DU FUTUR

Extrémomorphes,
par Katia Lanero Zamora

p.68



LES CONFLUENTS

Faire du conflit un outil

p.74

Bye Bye Binary, la typographie décloisonnée

p.80

CHRONIQUE

Se donner le temps,
par Gaëlle Jeanmart (Philocité)

p.86

GRAND ENTRETIEN

Naomi Oreskes
« Le mythe néolibéral est une imposture »

p.88

AU LARGE



DOSSIER

Arts vivants : la jouer collectif

p.94

La nature de l'art

p.99

CHRONIQUE

Sur la route,
par Philippe Marczewski

p.100

Nos coups de cœur culturels

p.102

Les nouvelles d'Imagine COOP

p.106



Couverture :
Photo / Frédéric Moreau de Bellaing
Graphisme / David Cauwe



En quête de **concorde**

L' époque est à l'affrontement, au clash, à l'affirmation catégorique de ses opinions. Des idées tranchantes, sans concession, brutales et dévastatrices parfois, qui envahissent tout l'espace. Sur les réseaux sociaux, en famille, entre amis, au boulot, dans les débats politiques et les médias... tout devient étrangement polarisé, crispé, simplifié.

La place des migrants dans la société, le wokisme, les chômeurs, le Covid, la guerre Israël-Hamas, les impôts, les responsables de la crise écologique, la montée de l'extrême droite... Gare aux oreilles : sujets classés « explosifs » ! « Clivant », pour reprendre cet adjectif à la mode et dont l'étymologie parle d'elle-même : du néerlandais « klieven » (fendre), « cliver » était utilisé dans l'industrie diamantaire du 18^e siècle aux Pays-Bas, où l'on tranchait, divisait les pierres précieuses.

Le conflit conversationnel, marque de fabrique de notre époque 2.0 ? A coup sûr. Avec, d'un côté, une société qui se durcit et des Etats de moins en moins protecteurs, où l'individualisme, le culte de la performance et l'affirmation de soi, dominant en maîtres. De l'autre, des algorithmes qui agrègent, orientent et dictent nos échanges virtuels. Lesquels percolent dans la « vraie » vie. Avec son lot d'émotions mal gérées, de domination (in)consciente et de postures virilistes – car cette affaire est de toute évidence désagréablement genrée : ce mâle empreint de « force » et de « vigueur » étant aussi le piètre champion du monde de la logorrhée, et des discours péremptoirs.

Des « espaces braves »

2024 nous tend les bras, profitons-en ! Pour s'arrêter un instant sur ces « conflictualités » qui se généralisent et se banalisent insidieusement, fragilisent et durcissent nos relations sociales, renforcent les discriminations et les inégalités (lire notre dossier en p.74) ?

Il ne s'agit pas de nier le conflit en tant que tel en versant dans le politiquement correct, l'angélisme dévot ou un pacifisme de bons alois. La discorde, le débat contradictoire, l'affrontement d'idées, c'est néces-

saire, sain, salubre, et parfois même très roboratif. C'est par ailleurs le cœur battant de la démocratie, basée sur la liberté d'expression, le rapport de force politique, la protection des minorités.

Non, il s'agit plutôt de se mettre en état de veille. Partout où nous interagissons. Derrière nos écrans, au travail, à l'école, dans la vie publique... Pour construire des « espaces braves » (« *brave space* »), un concept anglo-saxon qui consiste à développer, là où c'est possible, des lieux « d'encouragement » qui permettent le dialogue constructif, l'échange tempéré, la parole minoritaire, la confrontation bienveillante, y compris sur des sujets sensibles. D'autant plus en période électorale.

Pour sortir des mots destructeurs, toxiques et quelquefois carrément mortifères. Car, comme le rappelait le fondateur de la Communication Non-Violente, le psychothérapeute et psychanalyste américain Marshall Rosenberg, « *bien que nous puissions avoir l'impression que notre façon de parler n'a rien de violent, il arrive souvent que nos paroles soient source de souffrance pour autrui et pour nous-mêmes.* »

En se rappelant que le conflit peut être à la fois une force et une faiblesse ; un formidable moyen de parvenir à dépasser ses propres convictions pour rejoindre l'autre dans ses différences. Ou, au contraire, un pitoyable champ de bataille, une incroyable déperdition d'énergie et de temps où, *in fine*, tout le monde ressort perdant.

Pour cela, chacun doit prendre sa part. La communauté éducative, les femmes et les hommes politiques, les leaders d'opinions... En montrant l'exemple. Et en appliquant, autant que possible, ces règles d'or de la gestion de conflits : être ouverts aux points de vue divergents, identifier et canaliser ses émotions, accepter d'être vulnérable, pratiquer l'écoute active, partager équitablement la parole...

Ce qui permet de débattre de la guerre à Gaza, des migrants ou d'écologie sans être forcément d'accord, mais en rangeant ses invectives au placard. Pour atteindre ce petit point de concorde et d'harmonie qui nous rapproche un peu plus de notre humanité à fleur de peau. –

L'université sans l'industrie fossile

Inspirés par les Pays-Bas, des collectifs étudiants belges mettent la pression sur les autorités académiques pour bannir les partenariats entre les centres de recherche, les forums de recrutement et l'industrie fossile. En chemin, certaines universités promettent désormais l'exemplarité en matière de transition (désinvestissement fossile, plans d'action sur les campus...). Gand et Liège font la course en tête.

Navigant sur une carte des Pays-Bas projetée à l'écran, Frédéric Iterbeke révèle un paysage parsemé de points noirs qui illustrent les liens parfois étroits entre le monde académique et l'industrie fossile (la production de charbon, de gaz et de pétrole). Ce soir-là, le chercheur flamand commente sa présentation devant une assemblée étudiante hybride, réunie en partie en visioconférence et en partie à la faculté des Sciences de l'UCLouvain. « *En cofinçant la recherche, l'industrie des combustibles fossiles peut influencer l'orientation du développement technologique et les questions sociales étudiées. Elle peut financer des projets qui sont utiles à son activité ou qui s'inscrivent dans sa stratégie commerciale, expose le chef de projet en économie circulaire à l'Université de Gand. Cette influence peut saper la crédibilité, l'indépendance des universités et leurs ambitions ou politiques écologiques.* » Réalisée par une coalition de neuf organisations de la société civile aux Pays-Bas, cette cartographie¹ confronte les engagements des universités hollandaises en matière de transition aux pratiques de centres de recherche financés par des compagnies pétrolières depuis de nombreuses années. Plusieurs professeurs identifiés semblent également exercer un rôle dans ces entreprises. Ce travail, qui recense 214 partenariats avec l'industrie fossile depuis plus de quarante ans, serait-il la pointe émergée de l'iceberg ? « *Selon l'Institut Rathenau, 7,8 % de la recherche universitaire néerlandaise a été financée par des entreprises privées en 2021, exposent les auteurs du site mappingfossilites.org. La part de ce financement provenant de l'industrie des combustibles fossiles n'est pas claire. Cela s'explique par le manque de transparence et de divulgation de la part de ces universités.* » Ce travail de révélation porte ses fruits : les actions étudiantes sur les campus, aux Pays-Bas, se sont démultipliées ces derniers mois pour faire pression sur « *des financements de la recherche qui apparaissent comme une forme relativement bon marché d'écoblanchiment* ». Ou pour contester la présence de ces entreprises fossiles lors des salons de l'emploi sur les campus. >

Lors d'une action en mars 2023 à Louvain-la-Neuve, le collectif Le Pavé réclamait l'interdiction de la présence de multinationales comme TotalEnergies sur le campus. Le dossier est désormais sur la table des autorités académiques.



Message reçu en Belgique ? Sous l'impulsion du collectif d'étudiants Le Pavé (UCLouvain), les représentants de quatre universités (UAntwerp, UGent, ULB, UCLouvain) décidaient, fin novembre 2023, de s'inspirer des Pays-Bas pour cartographier les liens entre les entreprises fossiles et les universités belges. Un préalable avant de mener des actions communes éventuelles avec les collectifs absents ce soir-là (KU Leuven, UNamur, ULiège).

Moteur de cette mobilisation inter-universitaire, Louis Droussin, étudiant en master de sciences politiques à l'UCLouvain, revient sur son point de départ : « Lors d'une action en mars 2023, nous avons manifesté sur le campus de Louvain-la-Neuve contre la présence de TotalEnergies lors d'un forum de recrutement, explique-t-il. Cette multinationale, qui prétend s'être engagée sur la voie de la transition, consacre encore 91 % de son activité et 73 % de ses investissements aux énergies fossiles. Cela pose des questions éthiques fondamentales. »

Les graines semées en mars ont germé. Diffusée à l'automne dernier, une pétition signée par près de quatre cents étudiants et différents membres du personnel académique, dont les professeurs Olivier De Schutter, Isabelle Ferreras ou Jean-Pascal van Ypersele, attend un positionnement clair des instances universitaires : « En 2023, en pleine crise écologique et sociale, est-il encore tolérable d'accepter, sur un campus universitaire, des entreprises comme TotalEnergies ou ExxonMobil, qui font passer leurs profits avant les gens et le vivant ? (...) Passons à l'action. Bannissons ces entreprises mortifères de nos campus, et proposons aux étudiant·e·s un monde plus juste socialement et écologiquement. »

Face à ces pressions, l'UCLouvain a convenu de travailler sur un projet de charte susceptible de baliser les partenariats avec le secteur privé et d'interdire à l'avenir la présence des compagnies fossiles sur le campus ou le financement spécifique d'activités de recherche :

« La question n'est pas si simple que cela, nuance Marthe Nyssens, pro-rectrice à la transition à l'UCLouvain. Jusqu'où va-t-on dans ces interdictions potentielles ? Faut-il inclure d'autres activités que les producteurs d'énergie fossile ? Nous travaillons sur le sujet pour le moment et cette charte aura force de loi quand elle sera adoptée. »

« Passons à l'action. Bannissons ces entreprises mortifères de nos campus et proposons aux étudiant·e·s un monde plus juste socialement et écologiquement »

— Louis Droussin, étudiant, UCLouvain

Si le thème est à l'ordre du jour des autorités à Louvain-la-Neuve, il n'a pas encore percolé en haut lieu dans les autres universités francophones. « Personne ne s'est encore penché sur la question des partenariats spécifiques avec l'industrie fossile, reconnaît Anne Girin, administratrice générale de l'ULiège. Nous n'avons pas de charte à proprement parler, mais cet aspect sera repris dans la feuille de route de la conseillère de la rectrice au développement durable. Il me paraît souhaitable d'effectuer ce travail de recensement des recherches financées par des compagnies fossiles. Cela serait cohérent avec notre plan stratégique institutionnel qui a un fil conducteur : le développement durable. »

Du côté de l'Université libre de Bruxelles, le son de cloche est légèrement différent : « Il faut éviter toute forme de culpabilisation des chercheurs, affirme Charline Urbain, vice-rectrice au développement durable. Ils sont les mieux placés pour prendre les bonnes décisions. Nous n'allons pas établir d'inventaire sur ce plan, mais une charte plus générale est en discussion et va baliser des principes en matière de voyage ou d'achat, notamment. »

Mais le collectif des étudiants en transition de l'ULB (Sito) attend des autorités académiques qu'elles aillent plus loin, notamment en ce qui concerne les forums de recrutement sur le campus : « Je travaille depuis le début de l'année sur les critères de sélection des entreprises et c'est compliqué car cela demande du temps et des compétences différentes, remarque Alice Wolter, future bioingénieure. Nous allons finalement mettre en place un questionnaire qui permettra aux étudiants de comprendre à quel point l'entreprise est engagée dans la transition ou pas. On se sent un peu isolés, il y a beaucoup de barrières. L'université devrait nous soutenir dans ce travail. »

Parmi les « cas » évoqués par les collectifs, l'implication de groupes d'étudiants de l'ULiège ou l'ULB dans le Shell Eco-Marathon pose question, s'agissant d'une initiative d'une multinationale condamnée en 2021 pour inaction climatique par la justice hollandaise. « Il n'y a aucun partenariat



spécifique avec Shell, précise Patrick Hendrick, directeur du département Aéro thermo-mécanique de la faculté polytechnique à l'ULB. Notre participation à l'Eco-Marathon coûte même à l'université ! Nous avons enlevé la marque de la multinationale dans l'intitulé du cours depuis longtemps. L'Eco-Marathon est très didactique puisqu'il s'agit de mettre des étudiants en situation de faire rouler des véhicules électriques avec l'équivalent d'un litre de pétrole. C'est beaucoup plus concret que des simulations sur ordinateur. J'ai veillé sans relâche, ces dernières années, à limiter l'influence du secteur pétrolier, que ce soit à travers la recherche ou de manière indirecte sur les contenus de certains cours. »

A l'instar des autres universités, l'UMons n'a pas encore adopté un cadre spécifique pour les partenariats avec des entreprises privées. Ceux-ci sont donc à géométrie variable, mais aucun, selon Ruddy Wattiez, vice-recteur à la recherche, ne lierait l'université à une entreprise fossile : « Il n'est pas si aisé que cela de définir le terme d'entreprise fossile. Où cela s'arrête-t-il ?, questionne-t-il. Dans le cadre du programme Horizon 20-20, nous avons des partenariats avec TotalEnergies et Exxon sur la capture du CO2 et la transition énergétique. Il y a peu de prestations directes de services. Au niveau chimique, nous avons des relations avec les secteurs industriels, mais notre angle d'attaque se concentre entre autres sur les biopolymères. Pour toutes nos recherches en lien avec les industries, on privilégie le développement durable et l'approche biosourcée. »

Ainsi, l'entreprise Alstom, géant des transports (train, métro, signalisation...) finance, depuis cette année, une nouvelle chaire à l'UMons en électronique de l'énergie. Le

« Les partenariats avec les entreprises fossiles peuvent saper la crédibilité, l'indépendance des universités et leurs ambitions ou politiques écologiques »

— Frédéric Iterbeke, chef de projet, UGent.

financement porte spécifiquement sur le salaire d'un enseignant et ses recherches. « Notre politique, c'est bien d'analyser l'éthique du partenaire, son domaine d'activités et l'angle d'attaque du projet, poursuit le vice-recteur. On pourrait travailler avec des industries ou compagnies qui utilisent du fossile si le projet était orienté vers la transition environnementale. Il serait judicieux, à cet égard, de mettre en place un comité d'éthique environnementale susceptible de répondre aux attentes de la Commission européenne en ce domaine. »

Au-delà des liens entretenus à travers la recherche ou des partenariats opérationnels, la question du désinvestissement des universités dans des fonds de placement et des banques qui soutiennent le développement de l'industrie fossile a progressé ces dernières années en Belgique. Selon le chercheur canadien Gregory Mikkelsen, qui avait réalisé une étude sur le sujet en 2021, cinq universités étaient à la pointe de ce combat en Belgique (ULB, ULiège, KULeuven, UHasselt, UGent). « Ce qui est remarquable, c'est que le taux d'universités qui se sont désengagées des fossiles en Belgique, par rapport à d'autres pays, est le plus élevé au monde, constatait alors le chercheur. La Belgique se distingue aussi par rapport au modèle général. Dans la plupart des autres pays, une fois que les universités ont mis en œuvre des mesures pour se libérer de leurs actifs fossiles, elles bénéficient d'un avantage concurrentiel par rapport à leurs rivales les plus proches qui n'ont pas désinvesti. Ce n'est pas le cas en Belgique. »

Deux ans plus tard, Imagine a questionné les cinq universités francophones (ULB, ULiège, UCLouvain, UNamur, UMONS) sur le degré de mise en œuvre de leurs engagements. A l'avant-garde belge, l'ULiège avait pris des dispositions dès... 2009 : « Avant d'être administratrice générale, j'étais directrice financière et j'ai veillé très tôt à intégrer dans tous nos appels d'offres une clause en matière d'ESG (environnement, social, gouvernance), rappelle Anne Girin. Ensuite, nous nous sommes engagés formellement à sortir des »

investissements fossiles dès décembre 2016 et cet objectif est atteint depuis 2018. »

Entrée un peu plus tard dans la course au désinvestissement, l'UCLouvain affiche désormais son exemplarité : « On a fait un travail minutieux. Tous nos placements sont labellisés ESG et répondent aux critères les plus stricts émis par Financité, affirme la pro-rectrice Marthe Nyssens. Sur le plan du volume financier, cela représente à peine un demi pour cent de notre budget. C'est symbolique, mais indispensable tout comme le plan de transition qui vise la neutralité carbone de l'ensemble des activités de l'université en 2035. »

Du côté de l'ULiège, on considère a contrario que les placements financiers de l'université sont loin d'être symboliques. « Ces placements représentent grosso modo 300 millions d'euros de trésorerie couvrant nos engagements à moyen et long terme, souligne Anne Girin. Ces fonds sont pour beaucoup labellisés ESG. Mais il y a un bémol : nous ne sommes pas en mesure de vérifier ces labels, ni les affirmations des banques en la matière. C'est un travail impossible à réaliser quand on investit dans une grande diversité de fonds dont certains comportent parfois 1 500 lignes différentes. Ce qu'il manque, c'est un contrôle de ces labels par une forme d'autorité régulatrice. »

Plus modestement, à l'UMons, on reconnaît en être aux « prémices » d'une réflexion liée aux fonds de placement.

« Les réserves de liquidité n'ont jamais été utilisées à cette fin et restaient sur un compte normal sans intérêts, souligne cet interlocuteur. Mais vu le sous-financement dont souffrent les universités, nous allons devoir nous montrer plus créatifs en étant attentifs au caractère éthique et durable de ces placements futurs. »

Du côté de l'ULB, aucune suite n'a été réservée à nos questions liées au désinvestissement fossile. Enfin, l'Université de Namur a esquivé toutes nos questions. Dans un mail succinct, sa rectrice, Annick

« Tous nos placements tiennent compte des labels développement durable des banques, avec un seul bémol : aucun label n'est contrôlé par une autorité régulatrice »

— Anne Girin, administratrice générale de l'ULiège

grandes sources d'impact (bâtiments, mobilité et achats), constate Sacha Breyer, consultante chez Climact. Mais pour atteindre le net zéro carbone, elles gagneraient à se doter d'objectifs ambitieux et crédibles à moyen (2030) et long terme (2050), comme la VUB ou la KULeuven, en se basant sur les méthodologies développées par l'initiative Science based targets. » — Christophe Schoune

1. mappingfossilites.org/index.html

Gand et Liège les plus durables

Le « QS sustainability » qui compare les engagements sociaux, environnementaux et de gouvernance de 1 200 universités dans le monde établissait le classement suivant, fin 2023, parmi les universités belges.

Classement mondial des universités belges

21	UGent
148	ULiège
189	UAntwerp
208	VUB
314	KULeuven
474	UCLouvain
476	UHasselt
495	ULB
603	UNamur
1151	UMons

Source : www.topuniversities.com

Castiaux, nous a simplement envoyé un lien vers le plan d'action de l'université en matière de développement durable (plan transport, formations, bilan carbone en cours...).

Selon le classement international « QS Sustainability » (voir infographie ci-dessus), il reste du pain sur la planche à l'UNamur, tout comme dans d'autres universités belges, pour atteindre l'excellence environnementale sans fossile : « D'un point de vue purement "climat", on peut constater que les universités belges francophones, en particulier l'ULiège et l'ULB, s'activent pour réduire leurs plus

Milan l'immortel

« La somme de l'utilité de tous les humains de tous les temps se trouve entièrement contenue dans le monde tel qu'il est aujourd'hui. » Cette phrase écrite par Milan Kundera n'en finit plus de me titiller l'esprit.

Voilà trente ans que l'on me presse de lire *L'immortalité*, paru en 1990. Cela peut paraître étrange vu de 2023 mais à l'époque, étudiantes et étudiants, nous guettions les nouvelles publications en librairie comme d'autres scrutent les publications sur Instagram aujourd'hui. Quand une autrice ou un écrivain nous plaisait, nous lisions tout de lui : ils s'appelaient à l'époque David Lodge, Vincent Ravalec, John Irving, Philippe Jaenada, Maurice Dantec. Que des hommes, je le réalise maintenant. Tous n'ont pas bien tourné, peu étaient progressistes, certains ne l'ont jamais été ; nous les avons pourtant alors dévorés.

Mais Milan Kundera venait des pays de l'Est. Les couvertures de ses livres étaient austères, ses romans non résumables. Il appartenait à un autre monde, que j'appartenais alors aux images gris-nocturne du mur de Berlin et aux horreurs de Ceausescu. Je n'avais pas réussi à lire les grands auteurs russes, et tout cela créait en moi un coupable amalgame : je ne le lus pas. Erreur impardonnable. *L'immortalité* est entré directement dans mon panthéon personnel. C'est un monument d'intelligence ironique et de liberté de forme, où se mélangent allègrement les genres, tour à tour comédie burlesque, étude de mœurs, roman psychologique ou essai sur la musique. Des personnages créés de toute pièce croisent soudain leur créateur dans la rue et on ne sait plus ce qui relève de la fiction ou de la vie.

J'ai d'abord regretté d'être passée à côté de ce livre si longtemps : sans doute, il relève de ces ouvrages qui forment davantage de bonheur et de finesse à cinquante ans que je ne l'aurais pu à vingt.

CONTRE-COURANTS
Par Corinne Morel Darleux,
écrivaine, militante écosocialiste,
autrice de plusieurs ouvrages dont
*Plutôt couler en beauté que flotter
sans grâce* et de *Là où le feu et
l'ours* (Libertalia).



J'ai récemment relu Barjavel. J'ai été surprise à la fois de la violence et de la pertinence de certains aspects de *Ravage* et absolument navrée de son indigence. La misogynie mièvre du *Voyageur imprudent* a signé l'arrêt net de cette plongée dans mes archives. Mais Kundera, lui, voyage à travers les décennies sans rien perdre de ses qualités. Peut-être est-ce à cela que l'on reconnaît les grands auteurs.

J'ai annoté une grande partie de *L'immortalité* mais cette phrase, donc, m'a particulièrement marquée. « La somme de l'utilité de tous les humains de tous les temps se trouve entièrement contenue dans le monde tel qu'il est aujourd'hui ». C'est désespérant. La question de l'utilité de nos actes, en plein dévissage climatique, environnemental et démocratique, se pose chaque jour et cette phrase semble ruiner d'avance tout espoir d'effet. Elle n'aide en rien à vivre dans un monde où l'inutile, le superflu, le vain et le futile prennent toute la place. La somme historique de tous les gestes utiles depuis la naissance du monde, aboutissant à l'élection de Javier Milei en Argentine ? C'est proprement vertigineux.

Je la trouve pourtant aussi incroyablement touchante. Car que serait le monde, sans cette longue chaîne de bonnes volontés cherchant à faire mieux ? Sans doute serait-il pire – le constat du « monde tel qu'il est aujourd'hui » ne peut d'ailleurs être que provisoire. Surtout, si l'on considère qu'il ne s'agit pas tant de se montrer utile que de rester digne, lorsqu'on choisit d'agir d'une manière juste et généreuse, alors on ne peut pas se contenter de regarder le résultat, il faut aussi embrasser le chemin et celui-là, j'en suis sûre, est parsemé de plus de beauté qu'on ne le saura jamais.

L'utilité de tous les humains de tous les temps ne peut être réduite à ce qu'elle produit à un instant « t » : elle forme une chaîne, un lien, un fleuve. C'est de ce flux que nous venons, c'est lui que nous devons continuer à nourrir et, utile ou non, c'est dans cette lignée que nous sommes plus que jamais invitées et invités à nous inscrire. —



Cette chronique en version sonore à découvrir sur notre site www.imagine-magazine.com

VRAC à l'attaque de la précarité alimentaire

Pour lutter contre les inégalités dans l'accès à une alimentation de qualité en soutenant l'agriculture paysanne, le projet VRAC, Vers un réseau d'achat en commun, multiplie ses épicerie ponctuelles dans les quartiers populaires.

« Avec le quinoa, en été tu peux faire une salade syrienne, tu ajoutes tout ce que tu veux : des tomates, des concombres, des oignons, des haricots rouges... » Derrière une grande table couverte de bacs contenant lentilles, pois chiches, semoule, couscous... ou quinoa, Naima partage ses idées de recettes à ses clientes du jour. En face, Aïcha verse figues et noisettes dans de petits sacs en papier – nombreuses sont les acheteuses qui ont oublié d'apporter leurs propres contenants, et la jeune femme offre généreusement les siens. Huile d'olive, jus de pomme, œufs... La cuisine du Gaffi se transforme ce mardi matin en véritable épicerie. L'Asbl, implantée dans un quartier très paupérisé situé derrière la gare du Nord de Bruxelles, est une actrice de l'insertion professionnelle, de l'éducation permanente et de l'accueil de la petite enfance. Et elle héberge, une fois par mois, le projet VRAC, Vers un réseau d'achat en commun, qui propose à leurs élèves de se fournir en aliments et produits ménagers durables.



— Eve-Arme Henskens

« Je suis les cours de français langue étrangère ici, explique Aïcha, qui participe cette fois bénévolement à la distribution des commandes. J'avais peur de m'occuper de ça, mais je me suis dit que j'allais le faire, et si ça se passe bien je recommencerais, sourit-elle. J'ai déjà tout goûté, ce sont de bons produits ! J'aime bien le bio, mais au supermarché c'est trop cher pour moi, ici c'est vraiment bien. »

« De vieilles idées courent encore, du type "si tu manges mal c'est que tu es mal éduqué". Il y a pourtant tout autant de personnes qui s'intéressent au bien manger dans les quartiers populaires qu'ailleurs ! »

— Laurence Van Malder, coordinatrice du VRAC.

Une prise sur le réel

Le VRAC¹ est né en mai 2022 à Bruxelles. Le concept a été créé à Lyon en 2013 et est désormais présent dans une vingtaine de villes françaises. Son objectif : lutter contre la précarité alimentaire avec une offre de qualité, si possible bio et/ou locale, tout en soutenant les producteurs. « Les initiatives existantes dans le secteur de l'alimentation durable ont du mal à toucher un autre public que celui doté de moyens financiers, constate Laurence Van Malder, la coordinatrice de VRAC. Par ailleurs, la demande d'aide alimentaire flambe. Elle est évidemment nécessaire, mais insuffisante, et sa qualité est souvent moyenne. De plus, pour l'obtenir, c'est un véritable parcours du combattant (lire Imagine 148, janvier-février 2022). »

Dans les quartiers populaires, l'accès à une alimentation durable reste problématique. En cause : une offre insuffisante à proximité de chez soi et des prix souvent trop élevés. Il s'agit pourtant d'un enjeu essentiel, de santé publique. Ce sont dans ces quartiers que les maladies liées à l'alimentation (diabète, affections bucco-dentaires, maladies cardiovasculaires...) sont à Bruxelles les plus présentes. « De vieilles idées courent encore, du type "si tu manges mal c'est que tu es mal éduqué", reprend Laurence Van Malder. Il y a pourtant tout autant de personnes qui s'intéressent au bien manger dans les quartiers populaires qu'ailleurs ! »

Dans la cuisine du Gaffi, Delphine, à la fois professeure et aujourd'hui cliente, atteste de l'intérêt du projet VRAC : « Nous travaillons depuis longtemps la sensibilisation à l'écologie et à la simplicité volontaire avec différents ateliers autour de l'alimentation. Les participantes et les participants sont conscientisés, mais ils ne peuvent pas passer à l'action parce que cela leur est inaccessible. Avec le réseau, nous ouvrons la porte vers des changements ». « Nous voulons leur donner une prise sur le réel », abonde la coordinatrice du VRAC.

Le réseau emprunte des traits communs aux « paniers » et supermarchés coopératifs bio : des commandes en quantité qui permettent des prix de gros, des producteurs connus et si possible locaux, pas de négociation des tarifs demandés, l'absence d'intermédiaires et le recours à des bénévoles pour tenir les permanences. VRAC ne prend par ailleurs pas de marge sur les prix des produits. Et chaque épicerie temporaire est hébergée par une association partenaire du quartier. « Elle connaît bien ses habitantes et ses habitants, elle a déjà un rapport avec eux, explique Nicolas Ginocchio, chargé de mission logistique, et puis par ricochet, cela peut rayonner dans le voisinage ». Ce lien permet de toucher vraiment le public visé, en partie habitué des lieux via les cours de français, l'école des devoirs, le restaurant social...

Six points de distribution sont à présent ouverts, avec en moyenne une trentaine de commandes par mois (sauf au Gaffi qui en fait le double). Ils sont ouverts en journée, à date fixe, ce qui limite la concurrence avec les magasins bio. Et parmi les participants figurent également les travailleurs sociaux des associations. « Qui n'ont pas de salaires très élevés non plus », précise au passage Stéphanie Demeestère, chargée de mission groupement d'achat. Au-delà de cette épicerie ponctuelle, le VRAC entend aussi « valoriser les savoirs des personnes », comme l'explique Nicolas Ginocchio. « Les gens s'alimentent moins bien pour une série de raisons, le VRAC peut les aider à reprendre en main la qualité de leurs repas. Quand on fait ses courses au supermarché c'est rapide, effectué de manière isolée et individuelle. A l'inverse, lors d'une distribution, les gens se rencontrent et discutent ».

Rabia, pensionnée arrivée il y a trois ans à Anderlecht où elle ne connaissait »

personne, confirme : « Ici, je donne un coup de main pour la distribution, fais de la soupe, rencontre du monde. Nous avons passé une journée à la ferme aussi, pour voir par exemple comment les poules étaient élevées. »

Tenir une permanence, animer un atelier de cuisine, débattre du choix des produits... Autant de moyens d'agir. « Car l'idée n'est pas de faire pour les personnes précaires, mais avec elles, insiste Lino Paoletti, chargé de mission groupement d'achat. Elles ont peu l'occasion d'être citoyennes, car opprimées par différentes contraintes. Le groupe permet de créer un certain dynamisme. Et si on peut aborder d'autres sujets comme l'énergie ou le logement, c'est formidable. »

Certains produits ont déjà été choisis par de petits sondages, en arbitrant entre leur prix, les kilomètres parcourus, leur conditionnement. Ils le seront bientôt dans une commission. « L'idée est aussi d'associer les adhérents à la gouvernance en les impliquant dans un collège », ajoute le chargé de mission.

Fatima, fervente adepte du bio, trouve son compte dans ce projet inclusif. D'un côté, elle peut se permettre d'en acheter plus largement et participe « à son petit niveau » à la lutte contre les émissions de CO₂. De l'autre, elle soutient « ces artisans de la terre que sont les paysans bio ».

Pour le VRAC, il s'agit de trouver un juste milieu entre accessibilité financière, aliments de bonne qualité et réalité logistique. « Nous avons commencé avec des produits aux deux tiers non belges, précise Lino Paoletti, parce qu'au départ c'était principalement du "sec", pour des questions de facilité logistique. Or les productions locales ne sont souvent pas compétitives – à cause des terres trop chères notamment. Mais nous ne voulons pas lutter contre la précarité d'un côté en la créant de l'autre. Il y a beaucoup d'agriculteurs pauvres à soutenir ici. » L'augmentation de l'offre de fruits et légumes, yaourt, beurre, etc., si elle demande une logistique plus complexe, devrait permettre de collaborer plus étroitement avec les producteurs belges.

Commandes à volonté

« Je fais mes courses dans les supermarchés proches, Okay, Lidl, Aldi, suivant les produits que je cherche et les prix, explique Nadia, et je surveille les promos. » « Mes grandes courses c'est au Colruyt, raconte pour sa part Hasana, les légumes je les achète au marché du Midi – il y a un fermier qui vient de Flandre vendre les siens – mais je n'aime pas trop ça, tout le monde se pousse, il faut surveiller son sac... » Ce jour-là, Stéphanie Demeestère, du VRAC, rend visite aux participantes de l'atelier Consommateurs d'ADIF Inforfemmes, association d'Anderlecht proposant elle aussi des formations, notamment en français langue étrangère. « Comment choisissez-vous vos produits ? », demande-t-elle



aux participantes. « Moi j'évite au maximum les emballages, explique Fatima, et j'essaie quand c'est possible d'acheter des fruits et légumes belges. » « Mais ce n'est pas toujours évident de savoir d'où vient le produit », remarque Hasana.

Stéphanie leur explique le fonctionnement du groupement d'achat : une commande par mois, à envoyer quinze jours plus tôt par mail, à déposer sur papier dans les associations partenaires ou à venir remplir lors de la permanence d'info ; sans obligation de régularité, de nombre ou de quantité ; à payer sur place lors du retrait. Et en échange, une petite implication dans le projet, en tenant une permanence, en (co-)animant un atelier, en en parlant autour de soi... Sensibles aux questions d'environnement, de pollution, de santé, les participantes s'emparent des formulaires de commande. « Ce n'est pas cher, c'est intéressant... » Hasana doute un peu de « ceux qui se disent verts et bio », elle demande à voir. Fatima s'inquiète : « Je ne peux pas rester debout longtemps, je ne sais pas si je pourrais vraiment aider... » Stéphanie la rassure, on trouvera bien. De nouvelles adhérentes du VRAC bientôt conquises ?

— Laure de Hesselle

1. Son implantation à Bruxelles (un projet est également en constitution à Charleroi), impulsée par la Fondation 4Wings, est soutenue par Bruxelles Environnement et la Cocof. L'initiative réunit Group One (qui héberge et épaulé), et toute une série d'acteurs de terrain comme la Fédération des Services sociaux, l'épicerie sociale EPI de Saint-Gilles, le Projet de cohésion sociale Albert...

SAUVER LA PLANÈTE
L'ACUPUNCTURE NE SUFFIRA PAS!



Jean-Claude Katende

A l'instar de ceux qui le lui ont proposé à maintes reprises, Jean-Claude Katende aurait pu accaparer une portion des richesses de son pays, la République démocratique du Congo, et servir ses propres intérêts. De solides convictions chevillées au corps, mais aussi les revenus qu'il tire de son activité d'avocat au barreau de Lubumbashi, ont permis au président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (ADASHO) de résister à la corruption qui gangrène son pays. Décideurs politiques de la majorité, membres de l'opposition, citoyens lambda tentant de le soudoyer afin de faire passer un membre de leur famille pour un militant de cette association incontournable en RDC - sa réputation peut garantir une protection internationale à l'étranger vu la

nécessité de protéger les réfugiés politiques. « Les tentatives viennent de partout et il est difficile de ne pas se laisser tenter quand la défense des droits humains ne rapporte rien. Tout le monde n'est pas en mesure de résister, confesse-t-il. Mais résister est important, ne serait-ce que pour montrer l'exemple aux jeunes et faire comprendre aux politiciens que tout le monde ne s'achète pas. Si vous ne résistez pas, on vous anéantit. Et c'est bien ça le but : anéantir certaines voix. »

La stabilité et la continuité du parcours de Jean-Claude Katende, également vice-président de la Fédération internationale des droits humains (FIDH) en duo avec l'avocat belge Alexis Deswaef, sont en soi un acte de résistance. Recruté comme simple militant en 1996, il a progressivement gravi les échelons - directeur-adjoint en charge des enquêtes et des recherches, président-provincial dans l'ancienne province du Katanga puis président au bureau national à Kinshasa. Un engagement continu qui incarne, espère-t-il, une source d'inspiration pour les plus jeunes. Son actuel mandat, qui se termine en 2024, est probablement le dernier : la vieillesse et la fatigue le rattrapent, favorisées par le stress omniprésent et l'intense pression politique qu'induit une telle fonction. Harcèlement, exil,

Figure de différentes luttes en République démocratique du Congo, Jean-Claude Katende entame son dernier mandat à la tête de l'Association africaine des droits de l'homme. Le regard tourné vers l'avenir de son pays, il tente de mobiliser la jeunesse congolaise autour de la surveillance des entreprises d'extraction minière. *Imagine* l'a rencontré lors d'un passage à Bruxelles.

« L'extraction minière est nocive pour les droits humains »



— Sarah Freres

menaces de mort... « Dans mon pays, les politiciens voient les défenseurs des droits fondamentaux comme des subversifs », résume-t-il, pointant aussi l'application défaillante des textes juridiques congolais « qui font pourtant partie des meilleurs au monde ». « Les politiques instrumentalisent la justice contre ceux qui défendent ces droits... Et malheureusement, la population n'est pas encore parvenue à comprendre son rôle crucial dans la société. Ce qui est évidemment aussi un frein. »

Alors que les élections se profilent en RDC (elles avaient lieu la veille du bouclage de ce numéro, le 20 décembre), Jean-Claude Katende craint de voir l'histoire se répéter. Le juriste pointe le manque général de transparence du processus électoral, l'opposition fragmentée - qui ne parvient pas à se rallier derrière un candidat unique pour faire face à Félix Tshisekedi, l'actuel président -, ainsi que l'annulation de la mission d'observation de l'Union européenne. Il dénonce par ailleurs l'absence de garanties concernant la présence d'observateurs indépendants dans les bureaux de vote de nombreuses provinces, et l'impossibilité d'organiser le scrutin dans le Nord-Kivu en raison de la présence du groupe armé M23.

Président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme en RDC, l'avocat Jean-Claude Katende se bat notamment contre la corruption et la violation des droits des communautés locales exploitées par l'industrie minière aux mains d'entreprises chinoises.

Autre source d'inquiétude : la détention du journaliste indépendant Stanis Bujakera suite à la publication d'un article sur l'assassinat de Chérubin Okende, un opposant proche du candidat Moïse Katumbi, et les soupçons autour du fichier électoral recensant les 44 millions de votants. « Chez nous, ceux qui sont au pouvoir veulent s'y maintenir coûte que coûte. Peu importe les pourcentages obtenus et leur légitimité. Ce qui peut conduire à l'utilisation de tous les moyens, honnêtes et malhonnêtes, pour y parvenir. La transparence et la surveillance citoyenne des processus électoraux sont donc capitales. Nous devons veiller à ce que les résultats du scrutin ne soient pas manipulés par un camp ou par un autre. L'enjeu pour les populations, c'est d'avoir des représentants réellement élus, ni plus ni moins, prévient-il. Les Congolais sont plus démocratiques que leurs dirigeants. Là où les premiers veulent »

une démocratie effective, les seconds veulent une démocratie de façade qui leur profite. »

L'espoir, pour Jean-Claude Katende, réside avant tout dans la jeunesse congolaise. Que cela passe par son implication dans les processus électoraux, son rôle dans les radios communautaires très répandues à travers le pays, sa compréhension des enjeux économiques et politiques. Depuis 2018, après la défaite de Joseph Kabila, la jeunesse est ainsi l'un des cœurs de cible de l'ADASHO. « A son départ, l'occasion s'est présentée de mobiliser la jeunesse sur les questions de transparence, de gouvernance, de lutte contre la corruption, mais aussi de surveillance des industries extractives. Aujourd'hui, à Goma, Bukavu, Lumumbashi, Kolwezi, beaucoup de jeunes sont très investis dans ce combat, documentent leurs bonnes et mauvaises pratiques, se réjouit-il. Ces entreprises, publiques ou privées, alimentent la corruption des hommes politiques, qui eux-mêmes nourrissent alors celles des administrations. D'où l'importance de travailler avec les jeunes sur ces enjeux ! »

Dominé par la Chine, le secteur minier en RDC ne génère pas suffisamment d'emplois décents et de recettes fiscales permettant aux pouvoirs publics de « diversifier l'économie, financer les services sociaux et améliorer le niveau de vie des populations congolaises », décrit le CNCD-11.11.11. En effet, jusqu'à présent, la course aux minerais – lithium, cobalt, coltan, cuivre –, dont la transition énergétique est tributaire (batteries électriques, panneaux solaires, éoliennes), a contribué à aggraver la crise humanitaire, créer un cycle de violences, financer les groupes armés, nourrir les problèmes de gouvernance, causer des déplacements internes de population et des dégradations environnementales gigantesques.

« Pour les droits humains, l'extractivisme est une nouvelle source de prédation, fustige Jean-Claude Katende. Les ressources que l'Etat devrait avoir pour améliorer l'éducation, construire des routes, des hôpitaux, etc. vont en réalité dans les poches d'une poignée d'individus. C'est ce que contre quoi nous nous battons aujourd'hui : un Etat voyou, et même criminel. »

Pour renverser la vapeur, son association lutte depuis plusieurs années pour que des revenus reviennent aux communautés, via la redevance minière convenue entre les entreprises exportant des minerais et l'Etat. « Cette redevance minière était la première étape de notre combat. Aujourd'hui, dans les provinces riches en mines, les communautés reçoivent des millions de dollars. Maintenant, il faut continuer à nous mobiliser pour que cet argent soit

utilisé dans l'intérêt des communautés, que les citoyens soient impliqués de manière active dans la gestion de cette manne financière. Un rapport annuel atteste les taxes perçues par l'Etat dans le cadre de cette redevance. Mais si ces données ne sont pas utilisées, c'est inutile. Il faut former les gens à s'en emparer, dans le cadre d'une action de plaidoyer par exemple. »

Enfin, l'accent est mis sur l'autonomisation des communautés locales, amenées à documenter les violations des droits fondamentaux commises par ces entreprises, engager des discussions avec elles pour aboutir à de bonnes pratiques, se constituer en association et porter plainte. « Il faut former les communautés à la connaissance de leurs droits mais aussi à la connaissance des obligations de l'Etat. Certaines communautés pensent parfois que l'accès à l'eau et l'électricité, la construction de routes, relève de la philanthropie, rappelle-t-il. L'objectif est qu'elles soient prêtes, de manière autonome et avec notre soutien si elles sont à court d'énergie, à demander des comptes. » Et de conclure que la mobilisation continue pour les droits humains est cruciale, en République démocratique du Congo comme ailleurs. « Ils sont menacés partout, rappelle-t-il. Partout... mais à des degrés différents. Dans le monde occidental, ils n'ont pas été donnés gratuitement, il

a fallu que des gens se sacrifient. Chez nous, il y a un Etat à construire. Et il faut accepter la règle selon laquelle, pour avoir des avantages démocratiques, des gens doivent se battre et prendre des risques pour les générations futures. Parce que les droits ne sont jamais donnés comme un cadeau. » — Sarah Freres

« Les ressources que l'Etat devrait avoir pour améliorer l'éducation, construire des routes, des hôpitaux, etc. vont en réalité dans les poches d'une poignée d'individus. C'est ce que contre quoi nous nous battons aujourd'hui : un Etat voyou, et même criminel »



Soutenir la culture, c'est soutenir la société.

Banque  Triodos

La vie autrement, la banque autrement.



LES SANS-PAPIERS, CES CITOYENS DE L'OMBRE QUI ENRICHISSENT LA BELGIQUE

D'après une récente étude de la VUB, 112 000 personnes vivent en Belgique sans titre de séjour valable. Le bénévolat, le travail et les formations leur sont interdits. Souvent surexploitées, mal ou pas logées et dépourvues de droits, elles font pourtant tourner notre économie et vivre notre tissu social. A l'aube du scrutin électoral de 2024, elles s'apprêtent à marteler les mêmes revendications qu'aux précédentes élections : ni les promesses des partis progressistes en 2019,

ni la grève de la faim de 2021, ni la proposition de loi citoyenne pour leur régularisation en 2022 n'ont fait mouche.

Plusieurs semaines après l'attentat de Bruxelles, dont l'auteur était en séjour irrégulier, les revoilà plongées dans la stigmatisation et la crainte d'une politique de retour toujours plus restrictive. *Imagine* s'est plongé dans la vie de ces milliers de sans-papiers qui contribuent à l'enrichissement social, économique et culturel de la société belge.

—
Une enquête de Sarah Freres
et Hugues Dorzée
Reportage photo :
Frédéric Moreau de Bellaing

* La plupart des personnes en situation irrégulière citées dans ce dossier ont été anonymisées.

« A quoi je sers, si je ne peux pas me rendre utile? »

Des dizaines milliers de personnes sans-papiers s'investissent en Belgique en espérant obtenir un statut. Elles vivent ainsi dans un paradoxe constant : s'intégrer dans notre société sans en avoir ni les moyens, ni le droit.

« **N**ous n'aurions jamais pensé venir ici, si ce n'était pour nos enfants. Si on n'en avait pas, on serait d'ailleurs peut-être déjà rentrés. »

Dans leur salon placardé de photos de Daniel et David, leurs deux enfants, Irène et Carlos Gonzalez chassent les larmes qui perlent dans le creux de leurs yeux. Âgé de neuf ans, Daniel est l'artiste de la famille. Il peint, ambitionne de maîtriser plusieurs langues et aime mettre ses mains dans la terre pour récolter les patates de la ferme du coin. Moins porté sur le langage, son grand frère a toutefois bluffé ses parents lorsqu'il a tenu à apprendre le français sans aide, en plein Covid, dans le centre d'accueil Fedasil de Mouscron. La famille Gonzalez y a vécu sept mois. En troisième secondaire au collège Notre-Dame de Gemmenich, Daniel est passé par une longue phase dépressive, sans plus dire un mot à ses parents. Il n'a désormais d'yeux que pour ses amis et le FC Trois-Frontières. « Il se réveille, s'endort et mange avec le foot », sourit sa mère.

La famille Gonzalez aurait pu tenter sa chance aux Etats-Unis, Irène et Carlos y ont d'ailleurs pensé. Mais le chemin depuis l'Amérique centrale est pavé de morts, de

narcotrafiquants et de dangers trop grands pour leurs enfants. Leur demande de protection internationale a été refusée deux ans après leur arrivée du Salvador, où Carlos a été attaqué par le tentaculaire gang criminel Mara Salvatrucha (MS-13), dont la devise est « tuer, voler, violer, contrôler ». Entre-temps, ils avaient quitté le centre mouscronnois, s'étaient installés à Gemmenich, avaient appris le français et inscrit Daniel en première maternelle. « Quand on a reçu cette réponse négative, beaucoup d'enfants de sa classe ont pleuré », raconte Irène. La bourgmestre, le CPAS, les parents d'élèves, le corps enseignant, le voisinage, le club de foot... Les adultes n'ont pas non plus digéré ce verdict, suivi d'un premier ordre de quitter le territoire (OQT). « De mémoire, nous n'avons jamais connu une situation pareille ici. C'est d'une absurdité totale : on demande aux étrangers de s'intégrer et quand ils le sont, c'est quand même non ! », fulmine la bourgmestre, Marie Stassen (Les Engagés). Vu l'élan de soutien local, leur avocate a introduit une demande de régularisation sur base humanitaire – dite 9bis, en référence à l'article 9bis de la loi de 1980 sur les étrangers. Deux autres années ont passé. En mars 2023, l'Office des Etrangers (OE) l'a retoquée, délivrant un deuxième OQT. Dans la foulée, une manifestation rassemblant deux cents personnes a été organisée, une motion de soutien à la famille Gonzalez votée par le conseil communal et une lettre envoyée à Sammy Mahdi, l'ancien secrétaire d'Etat à



12 janvier 2021, à Bruxelles, une cuisine mise en place pour la fête organisée à l'occasion du baptême musulman de la fille d'un des membres de La Voix des Sans-Papiers.

l'Asile et la Migration (CD&V). « Si l'issue de ce dossier est positive, la commune s'engage à les employer, présume Marie Staessens, ajoutant d'emblée que cette promesse n'a rien de remarquable. Nous avons tout le temps besoin de personnes immigrées, sans lesquelles nous ne combions pas nos postes. De manière générale, les étrangers sont perçus comme des boulets et non pas comme des opportunités avec leurs spécificités, leur propre richesse, leur pierre à apporter. » A l'heure d'écrire ces lignes, un recours en annulation basé sur l'intérêt supérieur des enfants – dont l'un a déjà passé la moitié de sa vie en Belgique – est en cours d'examen par le Conseil d'Etat. Au Salvador, seule la maman de Carlos connaît leur situation. « On ne veut pas inquiéter nos familles, alors on leur dit que tout va bien », justifie Irène.

Faute de pouvoir travailler légalement, Irène, ancienne employée de banque, enchaîne les contrats de volontariat, limitatifs en termes de salaire. Elle surveille les enfants de l'école une heure chaque semaine, plastifie les livres de la bibliothèque, nettoie la maison communale. De temps en temps, elle propose à des personnes âgées de faire leurs courses, simplement pour aider. Carlos, ancien logisticien, aimerait suivre des formations. Chauffeur, peintre... Impossible sans titre de séjour. Dans l'attente, ils se rendent régulièrement à l'église d'Eupen ainsi qu'à La belle diversité, une association verviétoise

qui promeut l'interculturalité, lutte contre les préjugés et le racisme, permet de tisser des liens sociaux... « On y améliore notre apprentissage du français et on participe à des réunions où chacun, avec ou sans papier, partage sa culture, sa cuisine, etc., explique Carlos. Un des objectifs est aussi de briser la solitude des personnes âgées qui viennent, comme nous, pour faire des rencontres. » Parfois, ils demandent une attestation de participation – « c'était le cas hier » –, sait-on jamais que cela puisse servir dans leur dossier.

La fabrique des sans-papiers

Seule famille sans-papier de cet éloigné village de la vallée de la Gueule, où se touchent la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas, les Gonzalez font partie des quelque 112 000 personnes, d'après une récente étude de la VUB, séjournant sans titre de séjour valable en Belgique, dont 50 000 à Bruxelles. On ignore encore beaucoup de ces personnes, leur profil, leur parcours. Au mieux, on sait « comment » ils deviennent sans-papiers.

« On tombe dans l'irrégularité comme on tombe dans un trou. Un trou dont il semble impossible de sortir », résume-t-on à la Voix des Sans-Papiers (VSP) de Liège. Une femme arrivée en Belgique par la voie de la réunification familiale peut perdre son droit au séjour si elle n'a pas étayé les violences du conjoint qu'elle fuit (porter plainte, »

faire constater les lésions, documenter les traces, etc.) et n'est pas autonome sur le plan financier (et donc, à charge de l'Etat). Une jeune fille courant un risque de mutilations génitales sera probablement reconnue comme réfugiée mais ses parents, venus avec elle, n'ont pas droit au séjour. Pas plus que les apatrides parents d'un enfant belge. Il y a aussi les « inéloignables », souvent de nationalité afghane : des personnes ne rentrant pas dans les critères d'octroi de la protection internationale mais qui ne peuvent pas non plus être renvoyées dans leur pays, jugé trop dangereux, et se retrouvent coincés en Belgique sans statut légal.

Restent encore les demandeurs de protection internationale qui se voient refuser le statut de réfugié – ou de protection subsidiaire – et qui n'appliquent pas l'ordre de quitter le territoire délivré par l'OE. « Souvent, on n'arrive pas sans-papiers. On le devient. Ce sont tous les déboutés de toutes les procédures : le regroupement familial, le séjour étudiant, les procédures d'asile... », atteste Sotieta Ngo, directrice du Ciré (Coordination et Initiatives pour les Réfugiés et les Etrangers). Si on regarde le taux de reconnaissance moyen, plus d'une personne sur deux n'obtient pas la protection. Une bonne partie reste toutefois convaincue d'être en danger et ne rentrera pas. Et si c'est pour d'autres raisons – parce que c'est le néant économique, que l'eau manque ou que les possibilités de soins sont inexistantes – ce n'est pas la fin d'une procédure qui va les faire rentrer. Tout simplement parce que les raisons

« Souvent, on n'arrive pas sans-papiers. On le devient. Ce sont tous les déboutés de toutes les procédures »

— Sotieta Ngo, directrice du Ciré

qui ont poussés au départ n'ont pas disparu. Si ces personnes avaient accès au marché du travail, dans une vision utilitariste et capitaliste, il y aurait beaucoup moins de sans-papiers (lire en p.30). »

Beaucoup n'ont en effet aucune intention de retour dans leur pays d'origine. Tant pis s'il faut passer par la case « séjour irrégulier », « c'est toujours mieux que de rentrer ». Et tant qu'à faire, certains s'investissent pleinement dans la société belge. Interprète auprès de primo-arrivants, soignante dans une

maison médicale, surveillante d'enfants au sein d'une association, enseignante dans une école de couture... « Bien sûr, c'est possible ! Mais la première chose que tu fais quand tu deviens sans-papiers, c'est te renfermer sur toi-même. Tu as toujours peur de te faire arrêter, tu n'oses aller nulle part », contextualise Sandrine Tshibangu, de VSP Liège, bénévole à l'espace public numérique du Monde des possibles et formatrice visant à réduire les inégalités digitales. « Je ne réponds jamais si je ne sais pas qui sonne à ma porte, raconte une professionnelle de la santé sans-papiers et bénévole auprès de migrants dans une organisation bruxelloise. Je crains toujours de tomber sur des policiers lorsque je vais à la commune pour renouveler la carte me donnant droit à l'aide médicale urgente, nécessaire pour traiter mon diabète. Et depuis l'attentat à Bruxelles [Abdessalem Lassoued, l'auteur de la fusillade du 16 octobre 2023 était en séjour irrégulier, ce qui a poussé le gouvernement fédéral à adopter une proposition de loi supposée renforcer la politique de retour, suscitant la crainte de

nombreuses personnes sans-papiers], c'est encore pire. » Dans son salon, son diplôme posé sur une armoire, un livre de la journaliste Colette Braeckman sur le docteur Denis Mukwege sur la table, Monique laisse échapper un long soupir, les yeux emplis d'une frustration semblant impossible à résorber. « Ils ne savent pas que je suis sans-papiers. Ils ne m'ont jamais demandé si j'en ai, glisse-t-elle. Je suis là, j'ai un diplôme dont l'équivalence est reconnue... A quoi je sers, si je ne peux pas me rendre utile ? Le fait de soigner les gens, ça m'aide à tenir le coup. Et puis, d'une certaine manière, je comprends vraiment leur souffrance, même si nous ne sommes pas exactement dans la même situation. » Peu parlent ouvertement de leurs engagements sociaux : s'impliquer dans la société nécessite en effet d'enfreindre la loi, l'absence d'un titre de séjour interdisant non seulement l'accès à la formation et au travail mais aussi au bénévolat. « Mais comment s'intégrer, ou prouver notre intégration, si on ne peut rien faire ? », s'interroge Henriette Essami-Khaullot, artiste et membre du comité des femmes sans-papiers.

D'après la Plateforme francophone du volontariat, la liberté d'association étant garantie par la Constitution belge, rien n'empêche une personne sans-papiers d'être volontaire dans une association, pour autant que celle-ci se tienne à certaines balises (« respecter à la lettre le cadre légal du volontariat, informer correctement les personnes sur le cadre de leur volontariat, les assurer en responsabilité civile »). Le bénévolat est en revanche problématique s'il cache un travail déguisé, et donc potentiellement de l'exploitation, passible de lourdes peines pour « l'employeur » et d'une expulsion pour le « volontaire ». « Si votre association compte effectivement des personnes sans-papiers parmi ses volontaires, mieux vaut sans doute l'assumer que le cacher et offrir à ce volontaire le même type de volontariat qu'aux autres volontaires de l'association », conseille la Plateforme. Qui, au-delà des aspects juridiques, liste une série de questions que chaque organisation est libre de se poser : « Pourquoi une personne sans-papiers ne pourrait-elle pas s'engager comme tout un chacun ? Pourquoi n'aurait-elle pas droit à une vie sociale ? Pourquoi fermer la porte à ces candidats volontaires alors que votre association se veut inclusive ? Si une ou plusieurs personnes sans-papiers sont volontaires dans votre association, comment faire face à leurs

besoins et à leur grande précarité ? Si les activités occasionnent des risques – et étant donné l'absence de mutuelle – ne vaut-il pas mieux s'assurer que la personne a ouvert son droit à l'aide médicale urgente, ou l'assurer en dommages corporels ? »

Un paradoxe absurde

D'après divers interlocuteurs et interlocutrices, s'engager dans la société belge est un mélange entre un besoin de dignité, d'autonomie, de liens sociaux et de preuves pour attester d'un ancrage dans le cadre d'une demande de régularisation humanitaire. Une démarche qui peut se solder par un refus, en dépit de nombreux signes d'intégration (attestations de participation à toute une série d'activités sociales et de cours, témoignages favorables de Belges, promesse d'embauche, etc.). « C'est important de s'inscrire dans différentes démarches, montrer ce qu'on fait de positif pour le pays. Même des formations en éducation permanente, ça compte ! Elles ne sont pas qualifiantes mais on apprend quand même des choses, ne serait-ce que sur le plan personnel. Comprendre le monde, le pays, ses droits, etc. D'autant qu'en fréquentant des associations qui ont pour rôle de consolider la cohésion sociale, on se construit un réseau. Sans celui-ci, les chances d'être régularisé s'affaiblissent. Quand les gens nous connaissent, ils se mobilisent en cas d'arrestation, ils peuvent écrire des lettres pour appuyer un dossier, insiste Serge Bagamboula, de la Coordination des sans-papiers. Cela dit, il faut être bien conscient que tout ça peut ne rien donner dans le cadre d'une procédure. On ne sait pas exactement ce que prend en compte l'Office. Mais bon, qui ne tente rien n'a rien. »

En effet, la procédure de régularisation sur base humanitaire s'avère incertaine, vu l'important poids du pouvoir discrétionnaire en la matière.

Pour qu'une demande 9bis soit recevable, une personne doit en effet prouver que des « circonstances exceptionnelles » – la loi ne les étaye pas – empêchent son retour dans son pays d'origine pour y demander une autorisation de séjour. « Cela revient à devoir prouver, par exemple, qu'un retour, même temporaire, créerait une violation des droits fondamentaux », affirme Sibylle Gioe, avocate. Autrement dit : dans certains cas aux contours flous, l'administration offre la possibilité de déroger à la règle générale selon laquelle une demande de long séjour doit se faire depuis un poste diplomatique dans le pays d'origine.

« C'est régulièrement oublié mais les mots "régularisation" et "humanitaire" ne figurent en réalité pas dans l'article 9bis, qui ne décrit rien d'autre qu'une procédure », rappelle un observateur avisé. »

« Comment s'intégrer, ou prouver notre intégration, si on ne peut rien faire ? »

— Henriette Essami-Khaullot, artiste et membre du comité des femmes sans-papiers.

5 septembre 2021, 217^e jour d'occupation de l'église Saint-Jean-Baptiste-au-Béguinage par l'USPR (Union des sans-papiers pour la régularisation).





Harrold, Camerounais, est passé en Europe via le Maroc et l'enclave espagnole de Ceuta, après plusieurs tentatives. Actif dans La Voix des Sans-Papiers, il a participé aux différents déménagements lors des occupations.

Le caractère « exceptionnel » de ces cas étant sujet à interprétation, l'administration (la cellule régularisation de l'OE, dont les décisions sont validées ou contestées par son directeur-général, Freddy Roosemont, voire par le responsable politique en charge de l'Asile et la Migration dans certains cas) dispose ainsi d'une solide marge de manœuvre. « Il s'agit d'une faveur, pas d'un droit acquis », insiste Dominique Ernould, porte-parole de l'OE, listant quelques éléments considérés comme « positifs ». L'apprentissage d'une ou plusieurs langues nationales, un séjour ininterrompu sans atteinte à l'ordre public, une procédure d'asile trop longue, la présence d'autres membres de la famille en séjour régulier ou de nationalité belge... « Un élément seul ne suffit pas, d'autant que des conditions de vulnérabilité entrent aussi en compte. Chaque situation est unique, rien n'est comparable. » « C'est la loterie, schématise Sandrine Tshibangu, illustrant sa coriace volonté d'intégration. L'Office considère que nous sommes une charge pour l'Etat, il faut donc prouver que ce n'est pas le cas. Mais ça peut s'avérer inutile. A titre personnel, j'ai une pléthore de formations à mon actif, un contrat de travail prêt, un parcours d'intégration – je rappelle que ce n'est pas obligatoire ! – réussi, un réseau social fort, une famille installée ici – j'ai même montré leurs fiches de paie ! –... Je suis des formations non-qualifiantes qui ne me serviront probablement à rien, juste pour prouver que je suis active. Et partout où je vais, à chaque rendez-vous, à chaque activité, je demande une attestation. Psychologiquement, c'est fatigant, un peu humiliant même, de devoir toujours demander, montrer, justifier, certifier. »

Dénoncée de longue date par les principaux intéressés et leurs soutiens, l'absence de critères clairs permettant de connaître « les règles du jeu » décourage notamment des avocats spécialisés en droit des étrangers. « Je fais très peu de 9bis parce que je sais que ça ne fonctionne pas, sauf éventuellement dans des cas vraiment désespérés. La durée moyenne du traitement de la demande est de deux ans, ce qui est très long, et les personnes sont dévastées quand la réponse est négative. J'ai donc tendance à dire "tentez votre chance ailleurs". Evidemment, les gens sont consternés face à mes propos. A juste titre, parce que c'est consternant », avoue Marie Doutrepoint, avocate.

« Quand des gens me disent qu'ils sont là depuis 10 ans, 15 ans, qu'ils travaillent déjà, ont une promesse d'embauche dans un secteur en pénurie et toutes les attestations possibles et imaginables, etc., je n'introduis pas leur demande. On peut se dire que c'est de la résignation mais c'est aussi faire preuve de réalisme », réagit Pascal Van de Welde, avocat et administrateur de l'Association pour le droit des étrangers. « On peut avoir des dossiers équivalents avec des réponses différentes. Donc, on n'arrive pas à analyser ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, d'autant que les décisions négatives ne sont pas motivées. Cette insécurité juridique est une source de souffrance énorme », ajoute Sibylle Gioe. « Personnellement, je pense qu'il y a une stratégie d'épuisement volontaire des gens, affirme Sotieta Ngo. Le problème, c'est que l'espoir fait vivre. Et l'opacité de l'administration renforce cet espoir. Parce que si on ne sait pas ce qui fonctionne, il y a peut-être, sait-on jamais, une petite chance. N'est-ce pas ? » – S.F.

343 €

C'est le prix de la redevance qu'une personne sans-papiers doit payer à l'Office des Etrangers (OE) pour introduire une demande d'autorisation de séjour de plus de 90 jours pour « raisons humanitaires ». Dans le jargon, cette demande s'appelle une « régularisation 9bis », faisant référence à l'article 9bis de la loi de 1980 sur les étrangers. Une demande peut concerner plusieurs personnes d'une même cellule familiale. Cette redevance, introduite en 2015, représente une somme difficile à réunir pour des personnes qui n'ont légalement pas le droit de travailler.

3 745 rapatriements

En ce qui concerne la politique de retour, en 2022, il y a eu 760 retours volontaires (dont 78 Dublin, c'est-à-dire des personnes qui ont été renvoyées vers le pays par lequel elles sont entrées en Europe, en vertu du règlement européen Dublin), 2 918 retours forcés (dont 735 Dublin) et 67 transfèrements interétatiques de détenus (à savoir un transfert de personnes étrangères en séjour irrégulier condamnées dans l'Etat dont elles sont ressortissantes en vue de l'exécution ultérieure de la sanction dans cet Etat). Au total, en 2022, il y a donc eu 3 745 rapatriements. Ces retours se font, pour la plupart, depuis un centre fermé. Le coût de la détention est de 220 euros par jour et par personne.

70%

Parmi le public sans abri accueilli à Bruxelles dans les centres du Samusocial, près de 70 % sont des personnes sans-papiers. Pour les organisations porteuses de la campagne « sans papiers, sans droits, sans abri » (le Ciré, l'Ilôt, le Samusocial, Médecins du Monde, Brussels Platform Armoede), « aucune mesure ne permettra de mettre fin au "sans-abrisme" tant que nous ne trouverons pas de solutions humaines et durables à la question des "sans-papiers" ».

Zéro protection

Les femmes sans-papiers n'ont que peu accès aux centres d'hébergement pour victimes de violences conjugales, ceux-ci ne pouvant accueillir les personnes sans revenus (leur système repose sur la participation financière des personnes accueillies). D'après le Ciré, pour se mettre à l'abri des violences, les seuls choix qu'ont les femmes sans-papiers les placent dans une grave situation d'insécurité : s'adresser aux dispositifs d'accueil d'urgence pour les personnes sans-abri (où les violences sont trop souvent légion), se retrouver à la rue ou retourner dans le foyer où prennent place les violences.

58%

Selon le baromètre de la solidarité du CNCD-11.11.11, 58 % des Belges sont pour « la régularisation et l'octroi d'un permis de travail aux personnes sans-papiers résidant depuis au moins cinq ans en Belgique et ayant pu prouver leur intégration ». En 2021, cette proposition était de 31 %. Une augmentation que l'organisation explique par le retournement de l'opinion flamande : 54 % sont favorables à cette mesure, contre 51 % en 2022 et 23 % en 2021.

4 833 demandes de régularisation

Depuis 2017, d'après Myria, le nombre de demandes de régularisation sur base humanitaire est globalement en hausse. En 2022, 4 388 demandes ont été déposées. Cette même année, l'Office des Etrangers a donné une réponse positive pour 1 314 demandes (35 %). 2 411 ont connu une issue négative (65 %). Il est impossible de faire le lien entre les demandes de régularisation introduites à l'OE et les décisions que celui-ci prend (par exemple, pour savoir combien sont acceptées ou refusées ou connaître la durée de traitement des dossiers) : les statistiques telles qu'elles sont présentées par cette administration ne permettent pas une telle analyse.

Laura Calabrese (ULB) :

« Les représentations sociales négatives sont puissantes »

Demandeur·euses d'asile, réfugié·es, personnes en séjour irrégulier... Chacun de ces termes recouvre des réalités juridiques et sociales bien différentes. S'ils ne sont pas péjoratifs au départ, ils peuvent le devenir, comme l'explique Laura Calabrese, professeure de linguistique à l'ULB.

Sans-papiers, illégal, clandestin, personne en séjour illégal.. Plusieurs termes sont utilisés pour désigner les personnes en séjour irrégulier. Quels sont ceux qui reviennent le plus souvent ?

— Ça dépend de ce qu'on lit et à quel discours on est attentif. Les habitudes discursives des personnalités politiques varient de celles des médias – malgré une porosité entre ces deux milieux, via le discours rapporté –, de celles des chercheurs et chercheuses, des associations et du grand public lui-même. D'après l'analyse de Valériane Mistiaen dans sa thèse sur les dénominations des personnes en mouvement dans les discours médiatiques en Belgique¹, le mot « sans-papiers » revient plus souvent que « personne en situation irrégulière », « personne en situation illégale » ou « personne sans permis de séjour », « immigré sans-papiers », « immigré illégal » ou « immigré clandestin », « travailleur illégal », « criminel illégal », « clandestin » ou « illégal ». La dénomination de « sans-papiers » a été inventée par les associations et les collectifs de sans-papiers il y a quelques années pour contrer des termes comme clandestins et illégaux, qui étaient beaucoup plus utilisés qu'aujourd'hui. Leur point de départ, c'est que leur statut est défini par un manque : c'est l'Etat qui ne leur donne pas de papiers alors qu'ils travaillent, sont en Belgique depuis longtemps, etc. Si les sans-papiers ont réussi à changer les usages, cette auto-dénomination s'est tout de même chargée de façon négative. Cela prouve que les représentations sociales négatives sont puissantes et que le stigmate de l'irrégularité reste très fort chez nous. Peut-être que la

dénomination « sans-papiers » va changer un jour, tout comme le mot « migrant » qui est devenu infréquentable pour bon nombre d'associations aujourd'hui.

Comment un mot se charge-t-il négativement ?

— Souvent, les mots avec des valeurs négatives de manière essentielle sont encodés tels quels pour toute la communauté linguistique. Par exemple, le mot chômage est connoté négativement pour tout le monde, il n'y a aucune représentation positive du chômage. D'autres mots se chargent négativement par leurs usages linguistiques : soit par association avec un événement, soit par association discursive. Le mot Reich est immédiatement associé au nazisme, alors qu'il signifie littéralement « l'empire ».

Et dans le registre de la migration ?

— « Sans-papiers » a pu changer de sens en étant régulièrement adossé à l'adjectif « illégal », qui est un synonyme d'« irrégulier », mais qui fait appel au registre criminel. De la même manière, si on associe « migrant » à « vague incontrôlée », « chômeur », « clandestin », etc., il va devenir négatif. C'est indéniable. Ce genre de phénomène se remarque très facilement et peut être contrôlé stratégiquement par des politiques, qui le font de manière tout à fait consciente. Dans un tel contexte, les journalistes doivent impérativement réfléchir à l'impact des mots et choisir les plus neutres possibles, sans que cela contrevienne à leur ligne éditoriale. Il ne faut pas oublier que quand certains termes ou

associations d'idées émanent des personnalités politiques, il y a toujours une manœuvre communicationnelle derrière. Un discours sert à préparer la mise en place de politiques, qu'on ne peut pas imposer – en tout cas en Europe – de manière brutale. Pourtant, « migrant » n'a pas de connotation péjorative dans sa sémantique. Dans les années 60, on parlait de travailleurs migrants. Puis, à un moment donné, on a laissé tomber le travailleur pour ne garder que le migrant. Quand les voies légales de migration par le travail ont été fermées, par association, il y a eu une criminalisation des étrangers non-européens de manière générale et le mot migrant a disparu au profit d'immigré. En 2015, il est revenu par les usages, de manière consciente ou non. Au début de la crise migratoire, les mots qui gravitaient autour du mot migrant étaient négatifs. A cela, s'ajoutent des discours criminalisants qui peuvent venir – mais pas que – de l'extrême-droite. Mais des contre-discours proposent des alternatives à ces discours, donc on ne peut pas dire que la représentation négative de la migration soit dominante. –

Propos recueillis par S. F.

1. *Beyond the migrant/refugee dichotomy : denominations of people on the move in media discourse in Belgium*, Valériane Mistiaen, Université Libre de Bruxelles, 2022-2023.



12 avril 2021, occupation de la Voix des Sans-Papiers. Première séance d'un atelier organisé en commun avec la section BD de Saint-Luc.

Qu'est-ce qu'une personne en séjour irrégulier ?

Il s'agit d'une personne qui n'est pas autorisée à séjourner dans le pays dans lequel elle se trouve. Par exemple, un·e étudiant·e dont le visa a expiré, un·e demandeur·euse d'asile débouté·e de la procédure, une personne qui entre sur le territoire sans en avoir l'autorisation, une personne venue par le regroupement familial mais qui a perdu son droit au séjour (parce qu'elle ne remplit plus certaines conditions de revenus ou l'obligation de vie commune). Lorsqu'une personne perd son droit au séjour, elle reçoit un ordre de quitter le territoire (OQT). Dès lors, soit elle applique son OQT (c'est ce qu'on appelle le retour volontaire, il est parfois réalisé avec l'aide de la Belgique). Soit elle n'applique pas son OQT et elle est susceptible d'être arrêtée, détenue dans un centre fermé en vue de son expulsion forcée (c'est ce qu'on appelle le retour forcé).

En séjour irrégulier, ces personnes ne sont pas autorisées à travailler légalement et ne reçoivent pas d'aides sociales. Elles ont le droit de se soigner grâce à l'aide médicale urgente (AMU) prise en charge par les CPAS, de se défendre en justice (notamment pour contester un ordre de quitter le territoire devant le Conseil du Contentieux des Etrangers), de se marier et, pour les mineurs, d'aller à l'école (mais pas en voyage scolaire). Le séjour irrégulier est une faute administrative, non pas un délit ou un crime pénalement répréhensible. –

Une main-d'œuvre disqualifiée et un capital socio-économique

Les milliers de sans-papiers contribuent à faire tourner notre économie, mais sans retour de l'Etat, ni protection sociale. *Imagine* a mené l'enquête sur cette main-d'œuvre déconsidérée et exploitée.

« Tu prends sans discuter, tu n'as pas le choix. » Gloria, 42 ans, est aide-soignante à Bruxelles.

Elle est payée 6 euros de l'heure, en noir, pour s'occuper de personnes âgées à domicile. De jour, comme de nuit. Pour tout faire : le ménage, les repas, la toilette... « Les nuits de garde, tu arrives à 40, 45 euros maximum, tout dépend des moyens de la famille qui paye. » Gloria ne sait rien du réseau qui l'emploie. « J'ai un seul contact et c'est de la bouche à l'oreille. » Elle vit dans un studio, avec un loyer de 600 euros, « plus les charges et tout le reste », mais elle ne se plaint pas, malgré les risques et son statut précaire : « J'aime ce métier, je le fais avec tout mon amour, mais je me dis : "Dieu, fais-moi grâce qu'il n'y aura jamais de problème". Si la personne chute, si elle tombe malade, si je dois appeler le Samu... »

La jeune femme est arrivée du Congo en 2016, son diplôme d'infirmière en poche. Celui-ci n'a jamais été reconnu. Elle a entrepris un master en santé publique à l'ULB, avant d'interrompre son cursus et de travailler dans une maison de repos. « J'avais un CDI, se félicite-t-elle. Pendant le Covid, on travaillait beaucoup et tout le monde disait merci. » Son visa étudiant arrivé à échéance, Gloria a introduit, en 2019, une demande de régularisation. Quatre ans plus tard, celle-ci n'a toujours pas été traitée. Et elle ne comprend pas. « Il y a tant à faire et nous sommes là. J'aimerais tellement pouvoir travailler légalement. »

Ousmane, lui, vit en Belgique depuis douze ans. Originaire de Guinée Conakry, il a terminé ses études secondaires et obtenu un double diplôme : boulanger-pâtissier (Waremmé) et boucher-charcutier (Liège). Décrochant au passage la médaille d'argent du Boudin Wall 2019. « Après mes stages, j'ai eu plusieurs propositions, et même une promesse d'embauche. Les agences d'interim, elles m'appellent aussi, sourit humblement le jeune homme, en nous montrant tous ses documents officiels bien rangés dans sa farde, mais dès que le patron sait que je suis sans-papiers, il me répond : "désolé, on ne peut pas t'engager" », ajoute-t-il une pointe de tristesse dans les yeux.

Ousmane a introduit deux « article 9 bis » depuis 2019. Une demande de régularisation jugée « irrecevable » à deux reprises. Et pourtant, en douze ans, il a fait la démonstration de sa « bonne intégration » et de ses « attaches durables ». Il est hébergé chez un médecin, pratique un métier en pénurie, parle bien le français... et ne reste pas les bras croisés, malgré sa situation irrégulière. « Je prends tous les boulots : peinture, jardinage, nettoyage... Je travaille dur, même pour 5 euros de l'heure. » En Guinée, ses parents sont morts et son retour au pays lui paraît « impensable ». Ces dernières années, il a connu de gros ennuis de santé (tumeur au côlon, cheville...) et se sent vraiment « chez [lui] en Belgique ». Ousmane a un rêve : « Ne plus vivre caché, avoir un vrai contrat. » Sortir de l'ombre, enfin, et devenir boucher.

Des Gloria et des Ousmane, il y en a des milliers en Belgique. Une main-d'œuvre irrégulière, non déclarée, invisibilisée, sur ou sous-qualifiée, selon les cas. Laquelle enrichit la société belge à tous les étages.



7 juillet 2017, devant le commissariat de police d'Etterbeek. Après des heures d'attente, dans le calme et le silence, la tension se libère à la sortie d'un des leurs arrêté quelques heures plus tôt.

« Les sans-papiers répondent à des besoins de main-d'œuvre non rencontrés, consomment des biens et des services, mais ils ne contribuent pas au financement de la sécurité sociale, ne payent pas d'impôts. C'est une aberration socio-économique »

David de La Croix, économiste, UCLouvain.

Elles et ils sont actifs dans le secteur de la construction, de l'Horeca, des soins, de la logistique, du maraîchage, du nettoyage, de la sécurité... Combien exactement ? Il n'existe pas de données précises. D'après l'étude démographique de la VUB publiée en mars dernier, on dénombre 112 000 personnes sans papiers provenant d'un pays hors de l'Union européenne. Et selon l'étude Before and after (Université d'Anvers, ULB) réalisée sur base des dossiers de régularisation introduits en 2000 (32 662 individus et familles, 50 000 personnes concernées) complétée par les données de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale, le taux d'emploi parmi les sans-papiers de l'époque s'élevait entre 51 et 68 %.

« Ces milliers de personnes sont déjà sur le territoire et constituent une force de travail et une valeur socio-économique indéniable, analyse David de La Croix, professeur d'économie à l'IRES - UCLouvain. Elles répondent à des besoins de main-d'œuvre non rencontrés par ailleurs, consomment des biens et des services, et leurs enfants sont scolarisés, mais elles ne contribuent pas au financement de la sécurité sociale, ne payent pas d'impôts, ce qui est une

perte pour les finances de l'Etat et une aberration socio-économique ».

Un manque à gagner qui n'est pas chiffré concernant les sans-papiers, mais selon une étude de 2020 produite par la Banque Nationale Belge, l'impact économique de l'immigration sur les cinq dernières années a une incidence positive sur le Produit Intérieur Brut (PIB) (+ 3,5 %, soit environ 15 milliards d'euros). « Aucun effet néfaste de l'immigration n'a été constaté pour les natifs en ce qui concerne les salaires, le chômage, la participation, le »

« Ils acceptent les sales boulots que les Belges refusent, n'osent pas revendiquer un salaire décent. C'est une pression insoutenable, avec un dumping social et une dérégulation qui nous concerne tous »

revenu net ou encore le bien-être », relève par ailleurs la BNB. En outre, les études menées à l'étranger (Etats-Unis, France...) font état de retombées positives en cas de régularisation à grande échelle (hausse du taux d'emploi, rentrées de TVA supplémentaires, impact fiscal, réduction des inégalités...).

« Parfois, s'interroge Serge Bagamboula, de la Coordination des sans-papiers, on se demande à qui profite ce système absurde et injuste. Il y a tant de compétences, tant de ressources qui végètent, tant de gâchis humain ! Les livreurs qui apportent les repas, les soignantes qui étaient applaudies pendant le Covid, les nettoyeuses de l'ombre, (lire l'enquête d'Imagine n°156), les travailleurs au noir dans le secteur du bâtiment... Elles et ils enrichissent la Belgique de manière souterraine, sans aucune reconnaissance à la clé. Qu'est-ce qu'on attend pour accorder un statut légal et des droits identiques à toutes ces personnes qui vivent et travaillent ici depuis 5, 10, 15, 20 ans parfois ? »

Au troisième trimestre 2023, il y avait 198 724 emplois vacants en Belgique, selon Statbel (67 % en Flandre, 21 % en Wallonie et 12 % en Région bruxelloise). C'est un peu plus que le trimestre précédent (+ 1,9 %). Avec, dans les trois régions du pays, une pénurie de main-d'œuvre largement confirmée. « En Région bruxelloise, une centaine de "fonctions critiques" ont été identifiées dans divers secteurs (enseignement, soins de santé, Horeca, IT, construction, industrie...) et cette pénurie risque de s'aggraver avec les années. Le travail non régulier répond déjà en partie à cette réalité économique tangible, mais de manière illégale, avec de nombreuses dérives à la clé : fraude sociale, concurrence malsaine entre les travailleurs et travailleuses, infractions au droit du travail (rémunérations, heures supplémentaires...) », constate Khadija Senhadji Semlali, experte en appui stratégique chez Actiris.

Pour répondre à la pénurie, les services publics régionaux de l'emploi (Forem, VDAB et Actiris) ont exploré plusieurs pistes, dont l'assouplissement du permis unique et l'accès aux formations pour les métiers en tension aux personnes sans papiers. « Notre comité de gestion a approuvé cette dernière mesure, mais elle n'est toujours pas d'application car des freins réglementaires doivent être levés au niveau fédéral, compétent sur le droit de séjour », explique l'experte d'Actiris.

« Il y avait un accord entre francophones au sein de la Conférence sur l'emploi, mais la Flandre cale, confirme Selena Carbonero, secrétaire générale de la FGTB. On est clairement devant une fracture idéologique et communautaire, l'aile droite flamande ne veut pas d'avancées sur

— Sidi Katumwa, animateur au Cepag

le terrain des migrations et les élections approchant, ça ne va pas s'améliorer. » Pendant ce temps, la section de Flandre orientale de la puissante Voka, le réseau d'entreprises flamand, qui pèse plus de 17 000 sociétés et 910 000 emplois, a organisé il y a quelques mois des missions au Mexique et en Inde pour recruter... « Ces deux pays possèdent de la main-d'œuvre qualifiée en surplus et une bonne connaissance des langues », se justifie Bert Mons, son directeur, partisan d'une immigration économique ciblée.

« Taillables et corvéables »

Pendant ce temps, sur le sol belge, les conditions des travailleurs et travailleuses étrangères se détériorent. Accidents de travail, salaires de misère, chantage à la dénonciation, traitements dégradants... La main-d'œuvre en situation irrégulière reste vulnérable sur un marché de l'emploi tendu et concurrentiel : « La plupart sont dans des situations de dépendance, taillables et corvéables, à la merci de patrons abuseurs, dénonce Sidi Katumwa, animateur à la commission des travailleurs migrants du CEPAG. Comme ils sont dans une précarité de séjour, sans allocations sociales, ils sont en position de faiblesse. Ils acceptent les sales boulots que les Belges refusent, n'osent pas revendiquer "à travail égal, salaire égal", vont prêter même s'ils sont malades par peur d'être privés de revenus... C'est une pression insoutenable, avec un dumping social et une dérégulation qui concerne tout un chacun. Ces concurrences entre CDI et CDD, intérimaires et CDD, allocataires sociaux et bénéficiaires du CPAS... Avec tout en bas de

la chaîne, les sans-papiers. Leur disqualification doit nous interpellier tous. C'est un combat collectif pour stopper une régression des droits acquis. »

Un exemple, parmi d'autres : le secteur de la cueillette des fruits et légumes qui emploie environ 65 000 travailleurs saisonniers, dont 80 à 90 % viennent de l'étranger, d'Europe de l'Est notamment (Bulgarie, Pologne, Ukraine, Roumanie...). Ceux-ci sont majoritairement déclarés et disposent d'une carte de cueillette qui leur permet de prêter 65 jours par an. Mais ce secteur horticole est également en pénurie. Et a recours, là aussi, à du personnel en situation irrégulière (Indiens, Pakistanais, Africains...). « Ils travaillent de 6h30 à 18h. C'est payé 5 ou 6 euros de l'heure (alors que le salaire minimum brut est de 9,69 euros/heure). Lors des contrôles sur le champ, ils sont obligés de fuir. Ils sont dépendants du bon vouloir du patron, avec des inspecteurs parfois de mèche. Certains doivent courir après leur paye, mais n'osent rien dire », rapporte Mamadou Guisset, du collectif La Voix des Sans-Papiers de Liège.

Face à cette situation socio-économique dégradée, une large plateforme associative et syndicale, ainsi qu'une majorité de partis politiques francophones (PS, Ecolo, PTB, DéFi, Les Engagés), défend une régularisation de toutes les personnes sans-papiers basée sur des critères « clairs, justes et permanents », et la mise en place d'une commission indépendante de l'Office des étrangers chargée des recours.

Leur constat ? L'échec des politiques migratoires appliquées depuis trente ans basées sur une restriction des conditions d'octroi d'un permis de séjour, la fermeture et le durcissement des voies d'immigration légale, une politique d'enfermement arbitraire et coûteuse... « On ne peut plus tolérer que des milliers de personnes vivent sans droit, sans aucune protection sociale et sans reconnaissance de leurs apports à la construction de la société belge », insiste Selena Carbonero (FGTB).

A quelques mois des élections, cette perspective d'une régularisation collective intégrant le critère travail, est encore loin de faire consensus.

Du côté des employeurs, on freine des quatre fers. Chez Agoria, la fédération des entreprises technologiques, on estime que « ce n'est pas la solution prioritaire pour répondre aux problèmes de pénurie sur le marché de l'emploi », nous indique son porte-parole, Jan Gatz. On vise plutôt une immigration économique « intelligente et choisie », à la manière du Canada. A la FEB, l'organisation interprofessionnelle d'employeurs qui représente 50 000 entreprises des trois régions, on préfère se taire dans toutes langues. Aucun expert n'ayant jugé bon de transmettre à Imagine la position de la Fédération...

Le sujet, il est vrai, est sensible. En particulier au nord du pays, dominé par les discours de la droite nationaliste et de l'extrême droite (N-VA, Vlaams Belang), hostiles à toute forme d'ouverture sur cette question. Les mêmes farouches défenseurs d'une économie de marché prospère et compétitive. — H.Do.

Diaw Moussa Kalidou, 66 ans, originaire de Mauritanie :

« Beaucoup d'espoirs ont été brisés »

« Depuis que je suis en Belgique, je n'ai jamais cessé de m'impliquer comme interprète au Monde des possibles [un centre de formation au français et à l'information pour personnes primo-arrivantes] et comme relais communautaire au Gams [une association luttant contre les mutilations sexuelles faites aux filles et aux femmes, en Belgique et ailleurs]. Actuellement, ma demande de protection internationale est en cours d'examen. J'en ai déjà été débouté auparavant, je sais ce que ça fait de devenir sans-papiers, je sais que ça peut m'arriver du jour au lendemain. C'est une vie de précarité totale et d'exploitation. Personnellement, je n'accepte pas ce statut. Je connais mes devoirs, mes droits et ce que je dois faire pour les faire valoir. En Mauritanie, j'étais chef de corps, je connais la loi, je sais qu'on ne peut pas être en séjour irrégulier. Beaucoup de personnes ne savent pas comment faire quand ça leur arrive. Au cours de la procédure d'accueil, on nous demande si on est préparé à être débouté. La plupart des gens ignorent cette question. Quand le gouvernement De Croo s'est formé, beaucoup ont pensé que ça allait changer, ils croyaient aux promesses de régularisation des partis de gauche. Ça paraissait logique : il y a eu une régularisation en 1999 puis en 2009. Beaucoup s'attendaient à ce que ce soit le cas en 2019. Tout le monde a déchanté quand Sammy Mahdi [ex-secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration, CD&V] a dit que ce n'était pas dans l'accord de gouvernement et n'a pas régularisé de nombreux grévistes de la faim en 2021. Ces dernières années, beaucoup d'espoirs ont été brisés. » — S.F.

Sedar De Gallois, 57 ans, originaire du Tchad : « Quel crime avons-nous commis ? »

« Être sans-papiers, c'est être victime d'une erreur de l'Etat. La plupart d'entre nous viennent chercher un refuge. Ce que nous avons vécu avant de venir ici dépasse l'entendement humain, nous arrivons avec des traumatismes importants. En face de nous, qui nous écoute ? Des gens sans expérience de la vie, qui disent oui ou non selon le pied sur lequel ils se sont levés le matin. Si c'est le gauche, c'est ta vie qui bascule. Ces gens-là, qui décident de notre sort, prétendent mieux connaître nos pays. Mais ils sont derrière un ordinateur ! Comment peuvent-ils mieux connaître le Tchad que moi ?! Je pense, sincèrement, qu'ils se fichent des conséquences de leurs décisions. C'est ça être sans-papiers : recevoir des coups de massue en permanence. Quand la demande d'asile est refusée, alors que tu as déjà suivi le parcours d'intégration, c'est le début de la galère. Il faut faire sa petite valise, quitter rapidement le centre. Mais pour aller où ? Pour faire quoi ? Il faut se trouver un endroit. Moi, c'était la gare du Nord à Bruxelles. Le froid y est rude. En un mois, on maîtrise tout : où trouver un sand-

wich, un bol de soupe, une douche, un café ou un thé, un lit s'il y a de la place. Toute la journée, on marche entre les différentes associations, c'est très fatigant. Dans cette situation, les gens finissent par devenir fous. Regardez la gare du Midi aujourd'hui ! Asseyez-vous, observez tous ces gens qui traînent là, livrés à eux-mêmes, l'air hagard, à parler seuls. A votre avis, pourquoi tous ces gens qui dorment dehors deviennent comme ça ?

Quand on vient d'un pays colonisé par les Européens, à la télévision, on nous rabâche les oreilles en nous disant que ce continent est celui des droits de l'homme. Alors, évidemment, on se dit que si ce n'est pour éviter la guerre et la misère, il faut aller là où l'on peut s'exprimer librement. Mais en réalité, plus on passe de temps ici, plus on découvre la vérité sur l'Europe. Un tas de pays y ont ratifié de grandes conventions sur les droits humains et ne les respectent pas. Pourtant, quand on signe ce genre de document, cela signifie qu'on s'engage à respecter les engagements qui y sont écrits, non ?

J'étais prêt à quitter la Belgique quand des amis, des anciens du centre d'accueil, m'ont appelé pour que je revienne à Liège. Ils lançaient une occupation, ils m'ont convaincu de rester. Depuis, avec la Voix des Sans-Papiers, on lutte. Mais dire qu'on a une vie, c'est vous mentir. Avoir une vie, c'est être libre de ses actions, avoir un chez-soi. Nous, nous vivons dans une prison à ciel ouvert. C'est ça, la vie des sans-papiers. Quitter son chez-soi, perdre tous ses repères, ne pas avoir le droit de

travailler... Nous ne demandons qu'à travailler à la sueur de notre front et cotiser dignement parce que ce pays nous a accueillis, ce qui nous est interdit. Il n'empêche que quand nous achetons du pain, nous payons la TVA ! Je ne comprends pas où est la logique. Aujourd'hui, j'ai perdu douze ans de ma vie et je ne vois pas le bout du tunnel. Combien de métiers en pénurie que les Belges ne veulent pas faire pouvons-nous combler ? Quel crime, quelle infraction, avons-nous commis ? Pourquoi ferme-t-on les yeux sur ces patrons véreux qui nous exploitent ? Pourquoi nos manifestations, nos revendications ne suscitent pas l'attention des médias ? Que ferions-nous dans nos pays, après avoir passé tant de temps ici ? Quelqu'un se rend-il compte que tout cela n'est pas juste ? — S.F.

A chaque cas médiatisé, les liens entre « criminalité » et « sans-papiers » s'invitent dans le débat politique. Avec un arsenal répressif pourtant renforcé et une restriction du droit de séjour depuis les lois « ordre public » de 2017.

« La charité, le travail au noir ou la délinquance »



3 mars 2018, négociation entre les représentants des VSP, des membres d'associations de soutien et le bourgmestre de Forest sous protection policière.

Abdesslem Lassoued, ce ressortissant tunisien auteur d'un attentat terroriste commis à Bruxelles le 16 octobre dernier, était en situation irrégulière depuis 2019 en Belgique, après un lourd parcours migratoire et judiciaire à travers l'Europe. Ce sans-papiers avait reçu un ordre de quitter le territoire non exécuté. Illico, la machine médiatique et politique s'est emballée, comme à chaque fait divers mettant en cause un délinquant ou un criminel – extra-européen, en particulier – sans droit de séjour sur le sol belge.

Du côté des concernés et des associations de défense des étrangers, on vit mal ces abus de langage qui créent de la confusion dans l'opinion publique et alimentent les discours haineux et xénophobes : « A chaque fois, on entretient l'amalgame fallacieux et dangereux "sans-papiers = criminels ou terroristes" », s'indigne France Arets, du Collectif de résistance aux centres pour étrangers. « Pendant ce temps, la Secrétaire d'Etat à l'Asile (Nicole De Moor, CD&V) fait passer en commission de l'Intérieur de La Chambre son projet de loi "politique de retour proactive" qui prévoit toujours plus de détentions et d'expulsions, le recrutement d'escorteurs, des nouveaux centres fermés... » Une législation basée sur « la dissuasion et la coercition, véritables maîtres-mots de la politique belge de retour ces dernières années », également dénoncée par la coalition Move (Caritas international, Ciré, Jesuit Refugee Service Belgium et Vluchtelingenwerk Vlaanderen).

Le prétendu « laxisme » des autorités belges – un argument brandi çà et là par les partisans d'une politique d'asile plus restrictive et sécuritaire – est toutefois battu en brèche par les statistiques. Depuis 2017 et la mise en œuvre des lois « ordre public » adoptées après la vague d'attentats, on assiste à un renforcement de l'arsenal répressif et à une restriction du droit de séjour.

En 2021, l'Office des étrangers a délivré 18 174 ordres de quitter le territoire. Le nombre d'arrestations »

Voir sur notre site le tableau récapitulatif des positions des partis concernant la régularisation, et écouter notre podcast « Toujours actif » réalisé par Anaïs Carton.

« Un étranger en situation illégale a plus de risques de faire l'objet d'un mandat d'arrêt. Il bénéficiera moins de peines alternatives »

— Christelle Macq, juriste (Myria) et maître de conférences (UCLouvain).

administratives d'étrangers a augmenté (26 317, soit 1 928 de plus qu'en 2020). Au total, 2 579 interdictions d'entrée sur le territoire ont été enregistrées. Et l'Office a organisé 3 745 retours, dont 2 918 forcés, 76 transfèrements de condamnés et 1 511 rapatriements au départ des prisons belges (chiffres 2022).

Sont désormais visées les personnes qui constituent une menace « grave et réelle » pour l'« ordre public ou la sécurité nationale » : les personnes radicalisées ou qualifiées de terroristes, mais plus largement les auteurs d'infractions pénales (et ceux qui sont suspectés de l'être). Le tout sur base de rapports des services de sécurité (Sûreté de l'Etat, OCAM, Parquet fédéral...), qui collaborent étroitement avec l'Office des étrangers. Parmi les 26 317 arrestations enregistrées en 2021, un tiers (9 303) ont pour motif « l'ordre public ». Dans 43 % des cas, celles-ci ont débouché sur la délivrance d'un ordre de quitter le territoire ou la confirmation de celui-ci. « Ces lois ne contiennent pas de définition claire des notions d'ordre public et de sécurité nationale. Elles laissent une large place à l'interprétation, observe Christelle Macq, juriste chez Myria et maître de conférences à l'UCLouvain. Or, sur base de ces notions, les autorités vont pouvoir prendre des décisions qui ont un impact important sur la situation des étrangers. Elles vont pouvoir notamment leur retirer le droit au séjour et les éloigner, alors que certains ont des attaches fortes avec le territoire belge. » La Belgique est d'ailleurs régulièrement épinglée et condamnée par les tribunaux belges et européens (absence de protection, décisions non justifiées, droits de la défense bafoués, détentions et expulsions abusives...).

Du côté de l'Office des étrangers, on conteste : « Pour chaque dossier, nous examinons en profondeur les liens familiaux qu'entretient l'individu en Belgique, mais aussi la durée de son séjour sur le territoire, son intégration professionnelle, économique, sociale et culturelle, les attaches qu'il entretient ici, ainsi que les risques que comporte un éloignement, assure sa porte-parole, Dominique Ernould. En fonction de chaque cas, différentes possibilités sont envisagées : un éloignement, un maintien en centre fermé, une interdiction d'entrée... Toutes les décisions sont motivées en droit et en faits. »

Toutefois, la jurisprudence montre que les personnes sans papiers ne sont pas égales devant la loi. Pour exemple, elles sont davantage exposées lorsqu'elles se retrouvent devant les juridictions pénales : « Un étranger en situation illégale a plus de risques de faire l'objet d'un mandat d'arrêt. Il bénéficiera moins de peines alternatives (peine de travail, probation...). S'il est condamné, il a donc plus de chance de se retrouver en prison qu'un étranger en séjour légal ou un condamné de nationalité belge poursuivis pour les mêmes faits. Et, après sa condamnation, pratiquement

aucune place ne sera réservée à la préparation de sa réinsertion dans la société. Alors qu'il devra nécessairement se réinsérer dans une société, que ce soit en Belgique ou à l'étranger », constate Christelle Macq.

Un sujet passé sous silence dans les débats : « Ces liens réels et/ou présumés entre délinquance et migration sont souvent mal documentés. On manque de données sur l'origine ethnique, le profil socio-économique, le parcours pénal et administratif des personnes, la nature des poursuites, le racisme systémique... Dans la recherche anglo-saxonne, c'est moins tabou et davantage traité, constate Mathilde Du Jardin, criminologue, attachée au Centre de recherche pénalité, sécurité & déviations de l'ULB. Ce sujet est abordé de manière idéologique et très clivante, avec des préjugés et des raccourcis qui alimentent les imaginaires anti-migratoires et renforcent les discours politiques extrêmes. »

Précarité et débrouille

Pour comprendre, il faut aussi examiner la réalité socio-économique des personnes sans papiers. Ici, la précarité et la débrouille. Là, des carences de santé, des troubles mentaux ou un stress post-traumatique jamais traité. La peur du contrôle policier qui tourne mal. La perspective d'un exil qui se solde par un échec. La honte ou l'angoisse d'un retour forcé au pays. Un rien et, soudain tout peut basculer : « Il faudra un jour que l'on se penche en profondeur sur le désespoir, ce qu'il peut produire d'effrayant », alerte une responsable d'ONG.

« Les personnes sans droit de séjour sont privées de leurs droits sociaux et ne peuvent pas travailler, rappelle Julien Hardy, avocat au barreau de Bruxelles et spécialisé en droit des étrangers. Beaucoup sont plongées à la rue ou vivent dans la précarité, car l'Etat ne respecte pas ses obligations d'accueil. Pour subvenir à leurs besoins, elles n'ont guère le choix : soit elles vivent de la charité, soit elles travaillent au noir, ce qui est illégal mais couramment pratiqué par les Belges aussi, soit elles mettent un pied dans l'engrenage de la délinquance. »

Serge Bagamboula, de la Coordination des sans-papiers, acquiesce : « Quand vous vivez sans un toit sur votre tête pour vous abriter, avec ou sans papiers, c'est la loi de la jungle : la violence, les abus, la peur... Les uns, hélas, prennent parfois une mauvaise direction. Pour d'autres, c'est la tête qui lâche. Au bout du compte, il est loin l'article 23 de la Constitution belge qui dit que "chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine" ! » — H.D.



Manifestation de rue

— Frédéric Moreau de Belang

Stéphanie, originaire de la Côte d'Ivoire « Je ne veux pas être aide-ménagère toute ma vie »

« Le journalisme et la mode font partie de mes passions, j'aimerais pouvoir les lier un jour et en vivre. Ce n'est pas une option pour l'instant. C'est d'ailleurs la dernière chose que j'ai envie de faire. M'asseoir, dessiner ou écrire quelque chose... Je n'ai pas de créativité en moi en ce moment. Comment le pourrais-je ? Je n'ai pas de temps à consacrer à ça. Quand on est sans-papiers, on n'a droit à rien. Pas d'éducation, pas de formation, pas de travail légal. Mais nous avons des familles, des personnes vulnérables dont il faut s'occuper, des enfants à nourrir. Le choix entre faire ce que je dois faire pour survivre et aller à des ateliers artistiques ou d'écriture où je pourrais développer mes talents, les mettre en application dans un domaine formel ne se pose pas. Avoir le choix est, de manière générale, un luxe dont nous ne disposons pas. Je ne travaille pas au noir par choix. Je le fais par obligation. Je me lève le matin, je vais travailler pour quelques euros par jour, sans salaire fixe qui tombe chaque mois, sans possibilité de rater un jour, même quand je suis malade. Je ne peux pas faire la fine bouche, j'ai besoin d'argent. Là, par

exemple, je sors de chez le dentiste. Je n'ai pas pu bénéficier de l'aide médicale urgente, qui ne couvre pas de nombreux soins, le CPAS ne répond pas à ma demande depuis plusieurs mois. Comment suis-je censée faire ? Travailler au noir pour pouvoir me payer des soins auxquels j'ai normalement droit ? Ou attendre une réponse sans savoir si et quand elle viendra, donc laisser empirer la situation et adienne que pourra ? Non. Alors on travaille, mais pas dans des domaines que nous aimons. Je suis venue pour apprendre à devenir journaliste, pas aide-ménagère. Je n'ai aucune intention de faire ça toute ma vie ! Je sais que si je veux, je peux rentrer. Personne ne m'en empêchera. Mais il est hors de question que je reparte bredouille ! Vous savez combien d'argent j'ai dépensé pour venir ici ? Combien d'énergie j'ai mis dans les démarches administratives ? Je n'ai pas fait tout ça pour rien ! Ce qui me fait tenir, c'est notamment la force du collectif que nous formons avec d'autres femmes sans-papiers. Pouvoir nous rassembler me donne de la force, de croire en nous, en la solidarité, de porter d'une même voix

nos revendications, de nous auto-organiser pour survivre. "L'union fait la force", paraît-il... On se comprend, on s'entraide, on partage des conseils et des bonnes adresses, on développe des compétences — parce que oui, être sans-papier, ça s'apprend. En ce moment, avec le comité, nous réfléchissons à ouvrir une occupation pour le comité des femmes sans-papiers à Bruxelles. Vu le nombre de bâtiments vides, on pourrait croire que ça ne poserait pas de problème. Malgré nos demandes, la ministre du Logement [Nawal Ben Hamou, PS] doit avoir oublié notre dossier dans un tiroir. Comment peut-on laisser des gens, des femmes avec des enfants, dans l'ignorance comme ça ? Pourquoi ne pouvons-nous pas avoir un toit ? Vous savez, une occupation, ce n'est pas Byzance. Ça signifie juste avoir un toit pendant six mois minimum. Ça veut dire ne plus devoir déménager tous les mois, ne pas devoir se résigner à dormir parfois dans la rue. Pour porter tout ça, nous sommes fort seules. Ce qui nous manque vraiment, c'est une solidarité plus large, qui résonne partout, portée par les personnes en situation régulière. » — S.F.

Du lithium en batterie

Au Chili, l'extraction de lithium bat son plein dans le Salar de l'Atacama. La fin de la commercialisation des véhicules thermiques imposée par le Parlement européen dès 2035 accélère la course aux matières premières partout sur la planète. Le lithium, élément essentiel dans la confection de batteries électriques, se retrouve en abondance dans le « triangle de l'or blanc » sur les hauteurs du Chili, de la Bolivie et de l'Argentine, qui concentre 60 % des réserves mondiales. Dans les villages de cette zone

aride du nord Chili, la production de lithium fait le bonheur des uns et le malheur des autres. Présentée comme propre, l'exploitation de ce minerai stratégique nécessite d'énorme quantité d'eau, alors que les habitants continuent de lutter au quotidien pour y avoir accès. L'accroissement vertigineux de la demande mondiale de lithium pose à terme la question des limites du modèle électrique. *Imagine* vous propose un récit photographique de sa source à l'exploitation finale en Belgique.

Un portfolio
de Colin Delfosse



Avec le soutien du Fonds pour
le journalisme de la Fédération
Wallonie-Bruxelles

Bassin d'évaporation de la société SQM (Sociedad Química y Minera) dans le Salar d'Atacama. SQM est le deuxième producteur mondial de lithium. Depuis 2018, son

actionnaire principal est le groupe chinois Tianqi Lithium Corp. En 2022, la société a produit 152 000 méga tonnes de carbonate de lithium.





La saumure de lithium est relativement facile à extraire – située sous la couche de sel, elle est pompée puis déversée dans les bassins pour être soumise à évaporation. Un processus relativement « propre » mais dont on ne connaît pas les effets sur le cycle de l'eau à long terme.



Le concentré de lithium est amené par camion à l'usine du Salar del Carmen, près d'Antofagasta, une ville côtière située à 300 kilomètres du Salar. Il subit alors un traitement chimique pour être transformé en carbonate de lithium. Contrairement à l'Australie – premier producteur mondial – le Chili raffine son lithium avant de l'exporter. Le nouveau président, Gabriel Boric, voudrait nationaliser toute la chaîne de production.



Vallée de la Luna, Salar de l'Atacama. Cette région, l'une des plus arides au monde, n'est pas dépourvue d'eau. Mais l'exploitation du lithium – et le surtourisme – provoquent un stress hydrique qui impacte durablement les populations qui vivent de l'agriculture.



Vallée de Lassana, Salar de l'Atacama. Victor Anza, cultivateur, dans son champ au bord du Río Loa. Ce fleuve, l'un des principaux du territoire, a vu son débit se réduire au fil des années, à mesure que les industries de lithium et de cuivre se développent dans la région.



Usine de production Audi, Bruxelles. Seul producteur de voitures électriques en Belgique avec Volvo (44 000 véhicules produits en 2022 pour le premier et 21 000 pour le second). Les deux marques proposent chacune un modèle unique de voiture électrique : le SUV.

Salon de l'Auto de Bruxelles, janvier 2023. Le nouveau constructeur chinois Serres ne propose (avec l'aide de miss Belgique et de ses dauphines) que des véhicules électriques de type SUV. En 2022, plus d'une électrique sur deux vendue dans le monde était... un SUV. Une aberration écologique vu la course aux matières premières. Ce genre de voiture consomme trois fois plus de cuivre et d'aluminium et cinq fois plus de lithium, nickel et cobalt qu'une voiture dite « citadine ».



Délinquance
environnementale

2

La justice

La délinquance environnementale, de petite ou de grande envergure, dit quelque chose de notre époque, de notre rapport à la nature et à l'humanité. Dans cette série, *Imagine* a décidé d'explorer le champ peu traité du fait divers environnemental de proximité. Le deuxième épisode de cette série se penche sur le rôle de la justice et la nécessité de lui donner les moyens de poursuivre celles et ceux qui polluent, consciemment ou non.



Le naufrage de l'Erika, ce pétrolier affrété par Total et échoué au large des côtes bretonnes le 12 décembre 1999, a été un moment de bascule pour la magistrate montoise.

« **La justice** est le seul moyen de faire respecter le droit de l'environnement »

cette petite boule de pétrole pour peindre des oiseaux englués dans la marée noire. « Je me souviens de leur détresse comme si c'était hier. Des goélands, des pingouins, des cormorans... » Cette toile - « un vrai happening ! » - est aujourd'hui posée sur le dessus d'une étagère à l'arrière de la bibliothèque du Palais de justice de Mons, aux côtés de coupures de presse de l'époque précieusement conservées. « J'avais organisé une collecte de fonds et récolté 40 000 francs belges (soit près de 1 000 euros) pour aider une association qui nettoyait les "oiseaux mazoutés". Ça paraît dérisoire aujourd'hui mais c'était une belle somme ! », s'exalte-t-elle en parcourant les journaux jaunis par le temps, sous le regard admiratif de la bibliothécaire.

Le pot de terre contre le pot de fer

Le naufrage de l'Erika fait office de déclencheur pour cette passionnée de droit, à un moment où « les juridictions spécialisées dans l'environnement n'existaient pas ». Fascinée, Françoise Thonet assiste aux plaidoiries à Paris, où s'affrontent notamment les avocats de Total, « une armada dotée d'ordinateurs dernier cri », et ceux « moins costauds » des septante-cinq parties civiles (départements, communes, collectivités locales, associations de défense de l'environnement et particuliers). « C'était le pot de terre contre le pot de fer », commente-t-elle.

En 2012, la Cour de cassation tranche en faveur du pot de terre, jugeant Total coupable et responsable sur toute la ligne. L'affaire ancre une conviction profonde chez Françoise Thonet : « Qui s'occupe des infractions environnementales, en l'absence d'un système judiciaire solide ? Personne. La justice est le seul moyen de faire respecter le droit de l'environnement, résume-t-elle. Au sein de l'Etat de droit, l'environnement est devenu une valeur essentielle, puisqu'il s'agit d'une question de survie de nos communautés, ce qui demande donc une réponse à la hauteur de cet enjeu. A savoir : des lois coercitives respectant les libertés fondamentales et une justice impartiale qui aura le courage de condamner le puissant à la hauteur du mal causé, le petit qui a fait de travers mais aussi d'acquitter ceux qui n'ont rien fait ou que les éléments ne permettent pas de condamner. »

Avec le passage à l'an 2000, Françoise Thonet est devenue juge. Son premier contact professionnel avec »

Françoise Thonet

En 2022, la Belgique a vu naître sa première chambre, civile et pénale, spécialisée dans les matières environnementales, à la Cour d'appel de Mons. Une juridiction unique en Europe qui pourrait être amenée à se multiplier. Rencontre avec sa première présidente et l'une de ses chevilles ouvrières, l'intarissable Françoise Thonet.

« Je n'oublierai jamais la désolation que j'ai ressentie devant cette fatalité causée par l'être humain. Ça a réveillé ma conscience environnementale. » Le 12 décembre 1999, Françoise Thonet profite des claques venteuses qu'offre l'air iodé de la Bretagne, loin du quotidien des tribunaux qu'elle fréquente en tant qu'avocate au barreau de Mons. Perchée sur un petit chemin douanier du côté de Saint-Gildas-de-Rhuys, elle surplombe le golfe du Morbihan quand les embruns marins déposent d'inquiétantes taches sur son manteau. « Ça colle, c'est dégueulasse », mime-t-elle en se frottant les bras, comme si elle y était encore. A la radio, la nouvelle d'une des plus importantes catastrophes environnementales en Europe se répand déjà sur toutes les ondes : l'Erika, un pétrolier affrété par Total (devenu TotalEnergies), chavire. « Le terme "écocide" n'existait pas encore mais c'était ça qui se passait », décrit-elle.

En contrebas, sur la plage, de grosses masses noires jonchent le sable. Françoise Thonet en récolte dans le seau de plage qu'elle utilise d'ordinaire pour ramasser des coquillages, des couteaux et des algues. Des années plus tard, elle utilisera

l'environnement comme objet de droit se fait pendant la période des vacances, en référé (c'est-à-dire une procédure urgente). « L'affaire portait sur le statut des zones entourant les zones de protection. C'était hyper technique, j'ai travaillé dessus pendant toutes mes vacances. A l'époque, je n'avais aucune notion en droit de l'environnement, on n'avait rien appris de tout ça à l'université », relate-t-elle. Son jugement en première instance, confirmé en degré d'appel, fait mouche : on lui propose d'intégrer le Forum européen des juges de l'environnement et de suivre des formations à l'école de magistrature de Paris, sur l'île de la Cité. « C'était nécessaire. Comme je commençais à m'intéresser à cette matière, on m'envoyait de plus en plus de dossiers », sourit-elle. Puis, fin des années 2000, sa carrière prend un tournant : envoyée à Tournai pour siéger dans le procès de la catastrophe industrielle de Ghislenghien (un gazoduc à haute pression avait explosé dans le zoning d'Ath en 2004), elle est invitée à postuler à la Cour d'appel de Mons. Un choix difficile que la Cour montoise emporte. Très vite, elle fonde une association, le Pré – pour Pool de réflexion sur le droit de l'environnement – avec en tête un objectif clair : créer une juridiction spécialisée dans les matières environnementales,

« Pourquoi ne pas imaginer un tribunal de l'environnement, comme il existe un tribunal du commerce, du travail ou de la famille ! »

à l'instar de chambres aux Philippines et dans l'Etat américain d'Hawaï. « Notre pari était simple. On nous disait qu'il n'y avait pas de dossiers environnementaux. Nous, nous pensions que cette absence de dossiers était liée au manque de motivation des enquêteurs puisqu'il n'y avait pas de juges pour juger lesdits dossiers. Le tout cou-

plé au manque de connaissances des avocats généralistes, qui n'ont pas été sensibilisés au droit de l'environnement et n'envisagent donc pas leurs dossiers à travers ce prisme-là. Notre théorie se confirme aujourd'hui. Des dossiers, il y en a plein ! », glisse-t-elle.

Vers un ancrage légal ?

Dans le milieu, l'idée est d'abord perçue comme farfelue et peu réaliste, si bien qu'elle végète pendant quelques années faute d'intérêt de la part de la hiérarchie. Entre-temps, le Pré se mobilise pour créer une bibliothèque, instaurer des cycles de cours à l'Institut de formation judiciaire, organiser des colloques avec le grand public. « Sur la biodiversité, les contrats-rivières, la jurisprudence de la Cour européenne en matière d'accès à la justice... Vu de l'extérieur, on pourrait se dire qu'il ne se passait rien pendant cette période. Mais en réalité, nous étions occupés à creuser notre nid, changer la culture et les mentalités. »

Enfin, en mars 2022, tout est prêt, malgré le manque de personnel endémique à la justice : la chambre de l'environnement de la Cour d'appel de Mons est lancée, avec Françoise Thonet comme présidente. Une première en Belgique qui fait figure d'exemple en Europe, attirant l'attention de plusieurs eurodéputés ainsi que du Conseil de l'Europe. « De la même manière qu'il existe des sections jeunesse, avec leur parquet, leurs juges, leurs greffiers et greffières, etc., il faut des juridictions spécialisées dans l'environnement. Et encore, peut-être faudrait-il aller plus loin qu'une section, pourquoi pas imaginer un tribunal de l'environnement, comme il existe un tribunal du commerce, du travail ou de la famille !, préconise-t-elle. Etendre ces juridictions est nécessaire pour lutter contre la criminalité environnementale, de plus en plus répandue. On ne peut pas l'ajouter dans le même panier que la criminalité financière et ordinaire, les magistrats ont déjà suffisamment de travail ! Et puis, l'environnement n'est pas une matière unifiée, on ne parle pas uniquement du Code pénal. Il y a la Convention Cites (sur le trafic des espèces protégées), le Code wallon de l'environnement, les législations flamandes et bruxelloises, le droit administratif, civil et pénal, des compétences techniques – par exemple sur les

limites de seuils d'émission, les cours d'eau navigables, la pollution des sols, etc. –, les règles européennes... »

Aujourd'hui jeune retraitée, Françoise Thonet siège encore à Mons comme magistrate suppléante et s'aménage un petit bureau en dehors des clous, dans un coin du Palais de justice. Elle aimerait y créer un musée afin de garder des traces de la création de cette chambre qui a aussi la particularité de traiter les dossiers et civils et pénaux. Son énergie est désormais tournée, avec le Pré, vers la

multiplication des chambres de l'environnement dans le pays. Une proposition qui semble notamment séduire la ministre fédérale de l'Environnement Zakiya Khattabi (Ecolo), qui annonçait en septembre dernier vouloir donner un ancrage légal à ces chambres judiciaires. Un chantier impossible à réaliser d'ici la fin de cette législature mais qui pourrait se retrouver dans les lignes de programme de certains partis en vue du scrutin électoral de 2024. « Quel est le degré de sincérité des pouvoirs publics lorsqu'ils énoncent une loi environnementale ?, s'interroge toutefois la magistrate. Ont-ils vraiment l'intention de la faire respecter ? Si c'est le cas, il faut s'en donner les moyens financiers et le personnel. C'est toujours la question que je me pose. » – Sarah Freres

Un manque de magistrats, des formations insuffisantes

Les dossiers environnementaux vont être de plus en plus nombreux. Mais le manque d'effectifs et de formation des différents acteurs judiciaires sur ces enjeux reste un frein majeur.

Dans le milieu judiciaire, l'espoir d'une généralisation des chambres de l'environnement chemine depuis quelques mois, poussé par l'exemple de la Cour d'appel de Mons. « Compte tenu de tous les effectifs réduits dans toutes les juridictions, on a voulu montrer l'exemple, explique Philippe Morandini, son président. Maintenant que cela existe en appel, cela devrait suivre en première instance, au niveau des parquets, de la police, etc. » Libre à chaque chef de corps (le ou la présidente d'une Cour) de lui emboîter le pas, en l'absence de décision politique visant à inscrire les chambres environnementales dans la loi. « Le chef de corps détermine les priorités au sein de sa juridiction, confirme Pascale Monteiro Barreto, présidente de l'Association syndicale des magistrats. Par exemple, au sein du tribunal de première instance de Bruxelles, on compte différentes sections : le tribunal civil, le tribunal correctionnel, le tribunal de la jeunesse et de la famille et enfin, le tribunal d'application des peines. C'est au sein de ceux-ci que l'on trouve les chambres spécialisées. L'intérêt du monde judiciaire pour l'environnement étant relativement neuf, on peut s'attendre à une évolution, comme ce qu'on voit en Flandre pour l'instant avec des chambres spécialisées en toxicomanie. » « Pour moi, c'était une évidence de faire de l'environnement une priorité, ce qui n'était pas le cas de mon prédécesseur. Ce

genre d'initiative montre que la Justice, quoi qu'on en dise, peut bouger sans nécessairement attendre une évolution de la part du pouvoir politique. Elle peut être active et répondre à une demande citoyenne, aux préoccupations de son époque », ajoute Philippe Morandini.

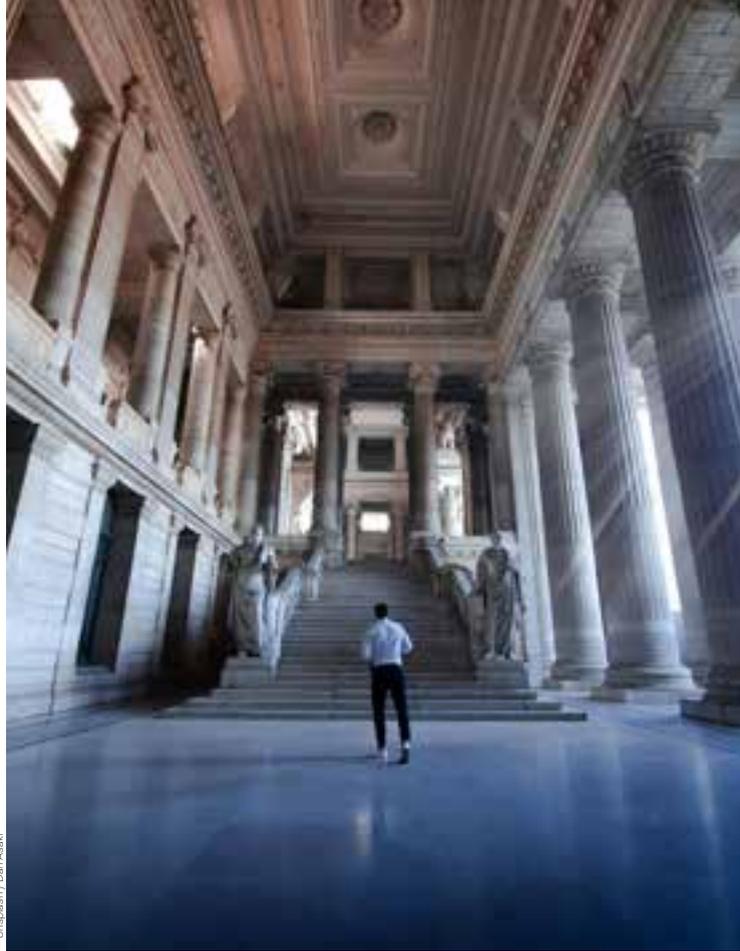
Pour mener ce projet à bien, la Cour d'appel de Mons n'a pas bénéficié de finances supplémentaires, les moyens pour créer une chambre étant avant tout humains. Et comme souvent dans le milieu judiciaire, c'est là que ça coince, vu le nombre insuffisant de magistrats. « Plutôt que de remplir les cadres – et l'Etat belge vient d'être condamné à ce sujet par la Cour d'appel de Bruxelles –, il faut aujourd'hui faire du chiffre, critique Pascale Monteiro Barreto. Dans le management administratif, on observe un basculement interpellant : on parle de "produit" pour désigner les jugements. Et de "business" pour désigner les magistrats. Comme si la justice était une usine qui doit être rentable. C'est faire fi du temps nécessaire dont ont besoin les magistrats pour écouter, se pencher sérieusement sur un dossier afin de trancher dans un délai raisonnable. » Autrement dit : « Il ne faut pas mettre de cadre en place sans en avoir les moyens et placer, comme souvent, la charrue avant les bœufs. »



En Belgique, l'appareil judiciaire est encore peu armé (personnel, formation...) pour poursuivre les infractions environnementales.

En effet, outre les greffier-ères nécessaires, des magistrat-es du siège (c'est-à-dire des juges) doivent être détach-és et form-és pour se consacrer aux dossiers environnementaux. A Mons, ils sont trois. « Cela peut poser problème (et d'ailleurs, ce fut le cas), vu les effectifs réduits. On aurait pu faire une chambre à conseiller unique, avance encore Philippe Morandini. La collégialité reste importante, mieux vaut qu'un débat interne existe plutôt qu'une décision prise par une seule personne. Et puis, si quelqu'un tombe malade, on peut quand même traiter les dossiers, qui ne cessent d'arriver. » Quant aux moyens plus généraux à débloquer, le ministre de la Justice n'a pas répondu à notre sollicitation.

Du côté des avocats spécialisés, l'initiative montoise est saluée et on attend avec impatience qu'elle se multiplie. « Nous avons besoin de magistrats qui soient imprégnés de ces matières complexes. Au vu de l'évolution des législations, des difficultés qui ne vont que s'accumuler avec la crise et du nombre d'affaires environnementales qui pourrait augmenter, si la justice ne prend pas les devants, elle va se faire rattraper et même dépasser », estime Luc Depré, avocat de l'Affaire climat (lire ci-dessous). « L'intérêt général, et même l'ordre public, est éminemment évolutif. Aujourd'hui, on a une société qui voit, dans la survie de la biodiversité, sa propre survie. La justice ne peut pas ignorer une telle évolution, elle doit prendre ses responsabilités », juge l'avocat Alfred Tasseroul. — S.F.



— Unsplash / Dan Asaki

Des victoires en sursis

Parmi les affaires qui ont marqué ces dernières années, la plus symbolique est sans doute l'Affaire climat, où l'Etat belge s'est vu condamné (au niveau fédéral, bruxellois et flamand mais pas wallon) pour inaction climatique et enjoint à réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici 2030. Si le jugement a été confirmé en degré d'appel, l'affaire pourrait ne pas s'arrêter là. D'une part, la ministre flamande du Climat et de la Justice (N-VA), Zuhair Demir, a l'intention de se pourvoir en cassation. D'autre part, les fédérations patronales entendent faire pression sur le gouvernement dans le même sens : à la mi-décembre, la FEB, BECI, l'UWE et le Voka adressaient une lettre ouverte au Premier ministre plaidant pour que la politique en matière de climat ne devienne pas « une question de politique judiciaire ». A l'heure d'écrire ces lignes, on ignore si le gouvernement suivra le patronat. Quoiqu'il en soit, comme le signalent des avocats dans une carte blanche parue dans *Le Soir*, un pourvoi en cassation n'étant pas suspensif, « la condamnation reste en vigueur et le jugement doit être exécuté ». Une autre affaire, qui devrait elle aussi faire date, est actuellement en appel : celle

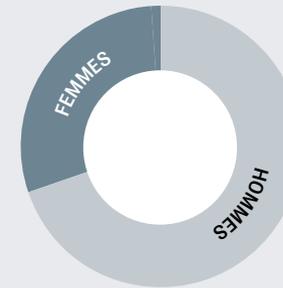
de Tereos, dite « l'affaire de la pollution du siècle ». Pour rappel, en avril 2020, la rupture d'une digue de l'usine Tereos, le deuxième plus grand groupe sucrier au monde, retenant les eaux de lavage de betteraves, avait entraîné le déversement de 100 000 m³ de liquide noirâtre dans l'Escaut, qui traverse la France, la Belgique et les Pays-Bas. Des milliers d'animaux aquatiques sont morts asphyxiés lors de cette catastrophe, souvent comparée à celle de l'Erika (lire p.45). Reconnue coupable de négligence, Tereos a été condamnée à cinq cent mille euros d'amende et plus de neuf millions d'euros de dommages et intérêts pour les préjudices moraux, économiques et écologiques. Reste à voir si le jugement sera confirmé en appel. —

Errata / Du Pinson au Tarin

Dans l'épisode 1 de notre série (*Imagine* n°158), nous avons malencontreusement inversé deux photos. Les ornithologues avertis avaient bien identifié le Pinson des arbres et, sur la page de droite, le Tarin des aulnes. Nos excuses pour cette erreur.

Baromètre genre & diversité

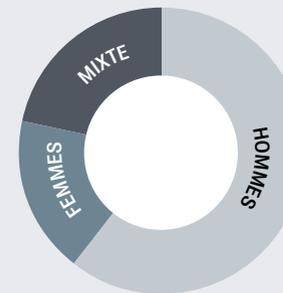
(N° 158 / octobre, novembre, décembre 2023)



Intervenants

- Nombre d'intervenants hommes : **75**
- Nombre d'intervenantes femmes : **35**
- Nombre d'intervenant-e non-binaire : **0**

Trente-six intervenants et intervenantes sont perçus comme issus de la diversité d'origine.



Photographies

- Nombre de photos d'hommes : **17**
- Nombre de photos de femmes : **5**
- Nombre de photos mixtes : **6**

Comme indiqué en p.80, la rédaction doit se former à l'écriture inclusive en 2024. Nous en profiterons pour repenser et améliorer ce baromètre, revoir sa méthodologie et son utilisation en interne, penser à ses potentiels développements. Tous les retours, positifs ou non, et les suggestions sont les bienvenues à son sujet.

N'hésitez pas à envoyer vos remarques à sarah.freres@imagine-magazine.com D'ores et déjà, merci !

Le pacte vert freiné par l'orthodoxie budgétaire

La rigueur budgétaire imposée par l'Europe aux Etats risque de freiner la nécessaire transition écologique et sociale. Un virage s'impose.

En juillet 2019, au moment de solliciter la confiance du Parlement européen issu des élections de mai 2019, la future présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen présentait le « pacte vert », la nouvelle stratégie européenne pour une « croissance durable », comme l'axe principal de sa législation. Alors qu'on s'achemine vers la fin de celle-ci, cette stratégie est en danger. Tétanisée par la menace de l'extrême-droite, la droite se droitise, et elle fait de son blocage des réglementations environnementales son principal argument électoral. A gauche, les sociaux-démocrates s'alignent sur les positions populistes qui opposent pouvoir d'achat à transformation écologique. Entre les deux, les partisans de la transition écologique juste n'ont pas renoncé à faire du verdissement des sociétés un levier pour la réduction de la pauvreté et des inégalités, mais leur espace se rétrécit dangereusement.

C'est dans ce contexte que se tient une bataille politique majeure, celle de la renégociation du pacte de stabilité et de croissance. Entré en vigueur en 1999 afin d'accompagner l'Union économique et monétaire, ce pacte impose des disciplines budgétaires strictes aux Etats membres de l'Union européenne : en substance, les gouvernements s'exposent à faire l'objet de recommandations, voire de sanctions, si leur déficit public annuel dépasse 3 % du PIB ou si leur dette publique dépasse 60 % du PIB.

De facto, cette discipline budgétaire vient pallier

l'absence d'un budget communautaire conséquent permettant de garantir la stabilité de la zone euro par des transferts substantiels au bénéfice des Etats en difficulté. Le dispositif a été renforcé par le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance – le fameux « pacte budgétaire ». Entré en vigueur en 2013, ce traité renforce encore la discipline imposée aux vingt Etats de la zone euro. Les Etats parties s'engagent à inscrire dans des règles constitutionnelles une « règle d'or » limitant les déficits structurels à 0,5 % du PIB, et les Etats dont la dette excède 60 % du PIB s'engagent à réduire celle-ci d'un vingtième par an, sous la menace de sanctions. Il s'agissait à l'époque de tirer les enseignements de la crise de la dette publique, suite à la grande crise financière de 2008-2009, qui a fait vaciller la stabilité de la zone Euro.

Au fil des années, le pacte de stabilité et de croissance a été de plus en plus perçu comme un tigre de papier. Les procédures pour déficit public excessif concerneront douze pays en 2024, mais elles n'ont encore jamais débouché sur de véritables sanctions. Malgré les disciplines européennes, la dette publique se situe à 83 % pour l'ensemble de l'Union européenne, donc très au-dessus du seuil maximum de 60 % théoriquement fixé pour chaque Etat. Depuis quatre ans en outre, les règles du pacte de stabilité et de croissance ont été suspendues afin de permettre aux Etats membres de faire face d'abord au choc de la pandémie du Covid-19, puis aux conséquences de la crise de l'approvisionnement en gaz.

Il faut à présent le réformer. Les enjeux pour la construction européenne sont majeurs. La discipline budgétaire imposée aux Etats a souvent eu des effets procycliques, imposant des économies justement au moment où, face à la crise, il faudrait aux Etats amortir le choc pour les populations. Elle a conduit à réduire les dépenses en matière sociale, au détriment de la protection des ménages et des travailleurs précaires. Elle a aussi découragé les Etats de faire des investissements dans les infrastructures ou dans des domaines tels que la santé ou l'enseignement. Ainsi l'Allemagne,

dont les finances sont pourtant vantées comme étant les plus saines de l'Union, est-elle à présent freinée dans sa capacité à investir dans la transition énergétique (sur laquelle la coalition du chancelier Scholz s'était pourtant engagée) après qu'un arrêt rendu le 15 novembre par la Cour constitutionnelle fédérale vienne imposer le respect strict de la « règle d'or » inscrite dans la Constitution allemande. Ceci est d'autant plus frappant que les contraintes que l'Allemagne s'est imposées (un maximum de 0,35 % du PIB en déficit public annuel) vont au-delà de ce qu'exige la discipline budgétaire européenne.

Le compromis vers lequel les discussions s'orientent prévoit pourtant de reprendre les règles actuelles concernant les déficits et la dette publics, y compris par l'introduction d'un mécanisme automatique de réduction de la dette pour les Etats ayant un déficit ou une dette publics excessifs. Certes, certaines flexibilités sont incluses afin (nous dit-on) de ne pas freiner la croissance : les Etats devant corriger leur trajectoire budgétaire pourront bénéficier de délais supplémentaires (trois années venant s'ajouter aux quatre années normalement prévues) s'ils investissent dans les

Plutôt que viser une croissance infinie, il est urgent de prévoir des investissements publics durables et une sortie organisée des activités toxiques (énergies fossiles, publicité, spéculations financières...).



transitions vertes ou digitales ou dans la défense, ou s'ils procèdent à des réformes structurelles. Et, afin sans doute de ne pas donner des arguments aux adversaires du président Macron lors de la prochaine élection présidentielle en France, ces règles ne s'appliqueront pleinement qu'après 2027. La philosophie de base reste cependant la même : au lieu d'encourager les investissements dans une économie verte et l'investissement social, l'Europe se présente comme gardienne de l'orthodoxie budgétaire face à des gouvernements qui seraient tentés de trop investir pour l'avenir.

« Protégés contre des chocs récurrents »

Dans une tribune publiée dans *Le Monde* le 8 décembre, un collectif de représentants de syndicats, d'ONG et d'organisations de lutte contre la pauvreté, disait sa crainte « que l'accord qui se dessine compromette les effets positifs du programme européen pour la relance et la résilience, freine la transformation nécessaire de nos économies et de nos sociétés, et abandonne les citoyens à un moment où ils ont plus que jamais besoin d'être protégés contre les chocs récurrents ». En effet, mais si, d'un côté, on peut craindre que la reformulation des règles du pacte de stabilité et de croissance ne fasse que prolonger le plan d'ajustement structurel permanent imposé aux économies européennes depuis l'entrée en vigueur de l'union économique et monétaire, d'un autre côté, l'effet paradoxal de ces règles est de forcer les Etats membres à chercher de la croissance : la dette sera d'autant moins soutenable, et les chiffres des déficits publics annuels et des dettes publiques seront d'autant moins flatteurs, que le PIB n'augmentera pas.

Voilà la situation paradoxale dans laquelle le débat s'épuise. On reproche aux règles budgétaires d'étouffer la croissance lorsqu'il faut se relever de la crise, et on a raison de le faire. On pourrait cependant leur faire en même temps le reproche exactement inverse, qui est d'obliger les Etats membres à rester coincés dans le logiciel du siècle passé, en un temps où l'on croyait aux vertus, et à la possibilité même, d'une croissance infinie. Il faut pourtant autre chose : non pas la croissance quoi qu'il en coûte, mais des investissements publics là où ils améliorent le bien-être et réduisent notre empreinte écologique, et une sortie organisée de tout ce qui nous nuit – les énergies fossiles, les publicités qui viennent brouiller la frontière entre les besoins et les désirs, et la spéculation financière. Il faut, en d'autres mots, abandonner le fétiche du PIB. En attendant un petit supplément d'imagination de celles et ceux qui font l'Europe. —

UETOPIQUE
Par Olivier De Schutter,
professeur à l'UCLouvain,
rapporteur spécial de l'ONU
sur l'extrême pauvreté
et les droits de l'homme



Zoom avant sur ces initiatives qui œuvrent concrètement en faveur de la transition écologique et sociale.

Re-vive Le patchworking de seconde main

Réparties un peu partout en Wallonie et à Bruxelles, 2 500 bulles à vêtements du Groupe Terre accueillent, en moyenne, entre 30 et 35 tonnes de vêtements par jour qui sont acheminés au centre de tri de Herstal, et 20 à 25 tonnes pour celui de Couillet. C'est une activité phare de cette entreprise sociale et solidaire active depuis 1949 dans divers domaines (récupération, collecte, panneaux isolants, solidarités internationales...) et qui emploie plus de quatre cents personnes.

Parmi ces milliers de vêtements, certains ne peuvent ni être recyclés (car ils sont en bon état relatif), ni donnés (car malgré tout trop usés ou abîmés). Terre a donc eu l'idée de créer une nouvelle filière, via la marque Re-vive, qui vise à leur donner une seconde vie. L'objectif de ce projet lancé en septembre dernier : transformer deux cents pièces par mois. « *Énormément de vêtements sont envoyés au recyclage alors qu'il suffit de quelques manipulations pour les remettre dans le circuit de la réutilisation et de la revente* », explique Cécile Noirfalise, responsable du tri au centre de Herstal.

Au-delà de la démarche « anti fast-fashion » (mode rapide), écologique et citoyenne, il y a une visée sociale. Cette filière permet la création de nouveaux emplois pour des personnes peu qualifiées et éloignées du marché du travail.



Sur le terrain, les dons récoltés sont donc rapatriés dans les deux centres de tri (Couillet et Herstal). Ils font ensuite l'objet d'un processus de sélection effectué par du personnel spécifique. Un tri qui s'articule autour de trois catégories : la mise en valorisation de vêtements en bon état, vendables dans les boutiques de seconde main ; la réutilisation ou le transfert des vêtements destinés aux pays du Sud ; le recyclage des fibres textiles, dans le but de réaliser de nouveaux vêtements ou des chiffons à destination des entreprises.

Au passage, les textiles en jeans en bon état sont sélectionnés pour être ensuite « upcyclés » et pour créer un nouveau vêtement de qualité et durable « made in Re-Vive ». Laurence, la couturière de l'Asbl, installée à l'étage du centre de tri, gère cet atelier de « patchworking », une technique de couture qui consiste à assembler plusieurs morceaux de tissus de tailles, de formes et de couleurs différentes. Telle une artiste, elle joue avec les textures, les motifs et les coloris et crée des pièces inédites.

Cols de chemises jaunies, manches décousues, jeans déchirés... Elle découpe, assemble et recrée des vêtements qui seront ensuite vendus chez Planète R, à Liège, la seule boutique Terre qui vend ces créations artistiques à ce jour. — **Shapnam Mougammadou (stag)**

Empreintes Du cinéma social itinérant

Popcorn, boissons et gourmandises, tout a été pensé afin de mettre en condition le public, comme dans un vrai multiplexe cinématographique. Et pourtant, EmpreinteS n'a rien d'un méga-complexe : c'est au contraire un petit cinéma itinérant et charmant qui propose, en Wallonie et à Bruxelles, des projections destinées à des publics marginalisés : « *Beaucoup de gens n'ont pas accès au cinéma pour des raisons sociales, médicales, carcérales, géographiques : les personnes sans-abris, les malades, les détenus... En partant de ce constat, j'ai eu envie de créer des projections itinérantes s'implantant dans plusieurs lieux, afin que le public puisse s'y rendre facilement* », explique Sylvie Traisnel, cheville ouvrière du projet.

Portée par l'Asbl Freyja, EmpreinteS a vu le jour en 2017. Une quarantaine de séances ont déjà eu lieu dans un centre d'accueil, une prison, une maison de détention, un lieu d'hébergement... Son objectif ? Démocratiser la culture, susciter des rencontres. A l'arrière de la scène,

des ambassadeurs et ambassadrices bénévoles issus de différents milieux mettent en œuvre des événements sur-mesure. « *Ces moments nous permettent de nous connaître, nous reconnaître, se réjouit Sylvie Traisnel. Au-delà des visages, des noms, des histoires, il y a des liens qui se créent dans un climat de confiance.* »

Jane par Charlotte, Les femmes préfèrent en rire !, Maman, j'ai raté l'avion... Les films projetés sont sélectionnés en fonction des publics et à la demande de ces derniers. Ensuite, des rencontres avec les réalisateurs et réalisatrices, comédiens et comédiennes, sont organisées afin de présenter leur travail et découvrir les coulisses d'un film. Le tout dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

En déployant sa toile aux quatre coins du pays, EmpreinteS permet ainsi à un public éloigné du cinéma de faire tomber les barrières sociales le temps d'un film et d'un beau moment d'échanges. — **S.M. (stag)**

www.empreintes.cool

Neo et Nea Calculer ses émissions de CO₂ et agir

Quel est l'impact de notre activité quotidienne sur le climat ? Comment réduire nos émissions de CO₂ ? Comment agir efficacement ? Ces questions, Thomas Wansart, diplômé en commerce et en stratégie (Helmo, UMaastricht), se les pose depuis qu'il a créé Ekhoes (une Asbl qui lutte contre les inégalités au Burkina Fasso), ainsi que Neo Solutions (un bureau qui aide les entreprises dans leur stratégie carbone). « *Je me suis beaucoup formé à propos des changements climatiques et je me suis rendu compte qu'il y avait un grand nombre d'initiatives, mais qu'elles n'étaient répertoriées nulle part* », explique le jeune entrepreneur et conférencier engagé via The Shifters notamment.

Pour aider les citoyens et les citoyennes à passer à l'acte de manière individuelle et collective, il a eu l'idée, avec son équipe de cinq personnes, de lancer une plateforme en ligne, Neo et Nea qui s'articule autour de trois axes : comprendre (les enjeux), calculer (son empreinte CO₂) et agir (pour préserver le climat et « *maintenir les meilleures conditions de vie possibles pour le plus grand nombre à court, moyen et long termes, aujourd'hui et demain* »).

Neo et Nea aborde de manière vulgarisée et compréhensible les limites planétaires (sol, eau, air...), l'origine de la crise climatique, les effets néfastes des énergies fossiles. « *Pour résoudre n'importe quel problème, il faut d'abord bien le comprendre* », rappelle son fondateur. Ainsi, le site met à disposition du visiteur un « calculateur » qui permet de mesurer ses propres émissions de CO₂ en abordant son logement (surface, chauffage, isolation...), ses modes de déplacement, ses habitudes de consommation.

En fonction des résultats obtenus, l'internaute trouve dans la rubrique « agir » plus de deux cents pistes concrètes pour changer ses comportements. Celles-ci sont classées en deux catégories : actions « individuelles » et « collectives ». Avec des petites fiches synthétiques et la « *part de CO₂ évités* » : opter pour l'upcycling, louer des livres, réserver l'usage de la 5G à des secteurs essentiels, augmenter la desserte et la fréquence des trains... Des pistes par ailleurs personnalisables (selon l'âge, les envies d'agir, le budget de l'utilisateur) qui font de Neo et Nea un outil didactique et constructif de qualité. — **S.M. (stag)**

neoenea.be

« Je suis
arrivé
rempli
de colère,

Des prisons d'un genre nouveau voient le jour en Belgique : les maisons de détention. De petite taille (20 à 60 résidents), axées à 100 % sur l'autonomie et la réinsertion, elles accueillent des condamnés et condamnées à de courtes peines (moins de trois ans). Immersion dans celle de Forest où la vie carcérale est apaisée et humaine, aux antipodes des pénitenciers surpeuplés et criminogènes.

— Vincent de Lannoy



je repars **en paix** »

Un œuf enfermé dans une petite boîte en plexi a été accroché au mur, juste à côté du poste de surveillance. Il est accompagné de la notice « Janou et Maria ». De quoi susciter à chaque fois la curiosité des visiteurs. « C'est le premier cadeau de nos poules, sourit la cheffe d'établissement, Carine Cartelle.

Vous verrez plus loin leur poulailler aménagé dans la cour, un vrai petit cocon ! »

Depuis juin 2023, l'univers carcéral, froid et quelque peu déshumanisé de l'ex-maison d'arrêt pour femmes de Berkendael Forest, a fait place à un établissement d'un genre nouveau : la maison de détention. Un concept né d'expériences menées en Norvège et aux Pays-Bas et lancé par l'ex-ministre de la Justice (Van Quickenborne, Open-VLD), dans le cadre du MasterPlan III initié par le gouvernement Michel. Objectif affiché : permettre l'exécution des peines courtes, lutter contre la récidive et faciliter la réinsertion des détenus, une défaillance majeure de notre système pénal.

« Il s'agit d'un établissement de petite taille (de 20 à 60 places maximum), qui accueille des condamnées et condamnés à

« Terminé les conneries. Je veux construire une nouvelle vie, ne plus faire de tort à ma famille. Repartir sur de bonnes bases »

— Khalid, 22 ans, résident

de courtes peines (moins de trois ans) présentant un risque faible pour la sécurité, résume Laurence Nibelle, cheffe de projet au SPF Justice. Celles et ceux-ci sont admis sur base volontaire, après un screening approfondi, et bénéficient d'un accompagnement intensif et personnalisé autour de deux axes : leur réinsertion et leur autonomie. Sont exclues les personnes condamnées pour des faits de mœurs et des délits terroristes. »

Le temps de franchir le hall d'accueil, propre et repeint. De s'installer un moment dans la salle de visites, spacieuse et équipée de jeux d'enfants. De survoler le mantra accroché au mur (« Ne jamais abandonner, profiter du présent »). Et nous voilà au cœur de ce premier lieu d'incarcération « laboratoire », après Courtrai du côté flamand ouvert en 2022, et avant les autres maisons en projet (Liège, Jemeppe-sur-Sambre, Olen, Zelzate, Ninove, Genk, Anvers...).

« Au total, 720 places seront créées dans un délai de trois ans, indique-t-on au SPF Justice. L'objectif est d'implanter au minimum une maison de détention par province ». La Régie des Bâtiments est en train d'explorer et d'acquérir des sites potentiels (ex-maisons de repos, auberges de jeunesse, hôtels, hôpitaux, internats...). Avec, plus ou moins de succès selon les implantations (lire sur notre site web), « mais une volonté claire : penser autrement l'incarcération », insiste Laurence Nibelle.

Un potager et bientôt des ruches

En ce matin gris de novembre, pas de bruit de grilles qui claquent, de clés qui tintent, de déplacements incessants. L'atmosphère est paisible rue de Berkendael. A l'image de l'ancien préau individuel couvert de lierre et du gazon dans la cour. A côté, on aperçoit un potager collectif, un atelier de menuiserie et le fameux poulailler de Janou et Maria. « L'année prochaine, on devrait accueillir des ruches », précise Saïd Lachguer, accompagnateur de détention.

A l'arrière-plan, sous une pluie battante, on devine les vestiges du vieux pénitencier construit en 1910 et fermé pour cause d'insalubrité en novembre 2022. Son modèle Ducpétiaux « en étoile », ses 372 cellules vétustes et ses hauts murs surmontés de barbelés. Sombres souvenirs d'un site qui semble appartenir à un autre âge et qui a fait place, quelques kilomètres plus loin, au fameux « village pénitentiaire » de Haren, un vaste complexe de 15 hectares et d'une capacité de 1 190 places construit et co-géré par le consortium privé Cafasso S.A.

« Les résidents sont certes privés de leur liberté d'aller et de venir, mais leur régime s'apparente à celui d'une vie hors les murs. Ils exercent l'ensemble de leurs autres droits : travailler, se former, acquérir des habilités sociales... »

— Laurence Nibelle, cheffe de projet SPF Justice

Dans la maison de détention de Forest, à l'abri du préau, un homme fume tranquillement. « Tout le bâtiment est non-fumeur. Le tabac, c'est à l'extérieur », glisse la directrice. Une règle de vie parmi d'autres dans un régime communautaire qui bouscule les codes carcéraux classiques. Ici, les détenus (pour l'instant exclusivement masculins) sont appelés des « résidents » et les agents de surveillance des « accompagnateurs et accompagnatrices de détention ». Il n'y a pas d'uniformes distincts. On se serre la main, s'appelle par son prénom – même si le « Madame » passe d'évidence plus facilement. Tout le monde mange à la même table. On a démonté les barreaux des fenêtres et les ex-cellules de la maison d'arrêt ont été aménagées en chambres sans portes fermées, autour d'une « unité de vie » commune (sanitaires, cuisine, bibliothèque, salle de sport...). « Les résidents sont certes privés de leur liberté d'aller et de venir, mais leur régime s'apparente à celui d'une vie hors les murs. Ils exercent l'ensemble de leurs autres droits : travailler, se former, acquérir des habilités sociales... », détaille Laurence Nibelle. Fin novembre, dix-sept résidents âgés entre 19 et 60 ans étaient détenus à Forest. D'ici quelques mois, ils seront une cinquantaine. Pour certains, c'est un premier séjour carcéral, pour d'autres une « xième » étape au fil d'un long parcours délinquant. Violence contre les personnes,

escroquerie, trafic de stupéfiants, vols... « Ce ne sont évidemment pas des enfants de cœur, glisse un agent en « off », mais ils savent qu'ici ils peuvent saisir leur chance de retrouver une place dans la société et que nous sommes là pour les y aider. »

Pour être admis, chaque condamné doit répondre à une série de critères : être en ordre de séjour, avoir des attaches sur le territoire, se montrer volontaire, ne pas être malade ou dépendant de substances, accepter la vie en communauté, le partage des tâches et le règlement d'ordre intérieur (pas de violence, d'alcool, de drogues...).

« Les quinze premiers jours, on débute par une phase d'observation. On voit comment le résident s'adapte et s'insère dans le groupe », explique la cheffe d'établissement, qui a connu plusieurs autres prisons et qui croit « dur comme fer » à ce projet innovant. « Il dispose d'un agent référent.

Nous mettons en place avec lui un plan de réinsertion (travail, formation, logement...). Il y a un suivi psycho-médico-social, des réunions pluridisciplinaires régulières. C'est un vrai boulot d'équipe », se félicite Carine Cartelle.

Le cadre complet ? Trente-sept personnes qui ont reçu des formations spécifiques (communication non-violente, »



Résident-es et accompagnateur-trices de détention mangent à la même table. Un projet inclusif, loin du modèle carcéral classique.

— Vincent de Lannoy

gestion de conflits...). Toutes motivées et souvent expérimentées. « En prison, on est d'abord des porteurs et porteuses de clés. Vous ouvrez et fermez des portes, c'est la sécurité avant tout, déplore Carine Declercq, 22 ans de métier et ex-chef de quartier à Berkendael. Ici, je me sens utile, valorisée, engagée dans un projet qui a du sens ».

Son collègue José Sanchez, 16 ans comme agent, confirme : « Le contact classique avec les détenus est limité, voire inexistant, et c'est même souvent mal vu. On ne sait rien de leur vie. Ici, nous sommes autre chose que les "chemises bleues", nous pouvons créer du lien ». Sonia Arnould, ancienne assistante pénitentiaire, acquiesce : « Au niveau de la gouvernance interne, c'est moins hiérarchisé, plus horizontal. Tout le monde a son mot à dire. On peut proposer des idées pour faire vivre la maison et on a tous envie que le projet réussisse. »

« Un virage à 180° »

« Ça sent bon ton truc ! » L'un se réchauffe une lasagne aux légumes, l'autre se prépare une omelette garnie. A chacun ses envies culinaires en dehors du plat du jour fourni par la prison de Saint-Gilles voisine – saucisse, pommes de terre, macédoine de légumes. L'horloge affiche 12 h 05 et la cuisine s'anime autour d'une tablée bruyante et joyeuse. Le personnel et les résidents sont mélangés. L'humour léger et les sujets sérieux s'entremêlent. Patrick a « la dalle », il revient d'une « PS » (permission de sortie). Victor se réjouit de « l'activité bowling » de l'après-midi. Et Alexandru évoque l'homophobie grandissante dans son pays d'origine, la Roumanie.

« C'est le jour et la nuit avec le monde pénitentiaire classique où la maltraitance est devenue hélas la norme, se félicite Mathieu Roussel, psychologue, qui a travaillé autrefois à Forest et pour l'Asbl Praxis. Les prisons sont des lieux anxio-gènes, criminogènes, qui ne créent ni espoir ni renforcement de capacités. Les maisons de détention, c'est un changement de perspective à 180°, avec un projet basé sur la confiance, le respect de la personne, le soin, la bienveillance... »

Un régime, en effet, aux antipodes des conditions de détention « profondément dégradantes, voire inhumaines » et des conditions de travail « inadmissibles » pour le personnel, dénoncées par l'Observatoire des prisons rapport après rapport. Avec une surpopulation carcérale

endémique (11 561 détenus recensés mi-août dernier pour 10 406 places), un sous-encadrement criant, une violence structurelle, des soins de santé catastrophiques, un non-respect des droits fondamentaux...

Ici, le détenu est au cœur du projet. Avec un personnel en suffisance (psy, assistante sociale, greffe...) et évidemment moins de dossiers à gérer que dans les grands établissements. « La plupart ont un parcours de vie compliqué, voire chaotique. Ils ont manqué d'attention, de liens, de structure. Certains ont vécu à la rue. Ils sont généralement peu qualifiés et notre objectif est de les retaper rapidement et les préparer au mieux à se réinsérer », explique Carine Cartelle.

Remise à niveau administrative, hygiène de vie, respect des horaires et des personnes, socialisation, prise en

compte des victimes, rédaction d'un CV, recherche d'un emploi... Rien n'est laissé au hasard. Avec un suivi continu et personnalisé. Et un timing serré, car il s'agit d'un séjour court (six mois maximum). « Tout est mis en œuvre pour les aider à trouver un boulot, démarrer une formation, se départir de leur vie passée. On croit en eux. Ils se sentent pris au sérieux. Du coup, la motivation est forte et ils s'impliquent », constate Tahar El Hamdaoui, consultant en réinsertion sociale à l'Asbl Désistance. « Le marché du travail est impitoyable avec les ex-détenus, rappelle Philippe Kits, job coach. Il y a beaucoup de peurs des employeurs, des discriminations. Nous sommes là pour faire le lien. Et chaque engagement est une petite victoire. »

C'est le cas de Pascal, 52 ans, en détention depuis deux mois et demi. Il vient de décrocher un job dans une boîte de logistique à Tubize. Il ira bosser la journée et reviendra à la maison le soir, avant de préparer sa sortie prochainement. « J'ai fait des conneries, nous explique-t-il d'une voix posée. J'ai connu la rue et fait trois mois de prison à Dendermonde. Je ne peux en vouloir à personne, je dois assumer. Ici, franchement, il y a de l'entraide, du respect, peu de tensions et ils sont vraiment derrière nous. Du coup, on n'a pas envie de les décevoir. On se sent vraiment exister ».

Alexandru, 48 ans, nouvellement arrivé, ingénieur industriel « tombé pour fraude fiscale pour une vieille affaire de 2007 » et père de quatre enfants, souligne la « bonne ambiance générale », mais nuance : « On se croirait dans une maison de correction avec un côté infantilisant. Logique, ça reste une prison. »

Derrière ces murs, le cadre est « carré, mais souple », résume la direction. Les résidents peuvent sortir pour un motif précis (entretien d'embauche, démarches administratives...). Le GSM est toléré, les visites aussi. En cas de non-respect du règlement, des sanctions sont prévues (avertissements, mise en chambre...), avec un retour possible en prison. « Nous avons eu deux retours en six mois

en suffisance (psy, assistante sociale, greffe...) et évidemment moins de dossiers à gérer que dans les grands établissements. « La plupart ont un parcours de vie compliqué, voire chaotique. Ils ont manqué d'attention, de liens, de structure. Certains ont vécu à la rue. Ils sont généralement peu qualifiés et notre objectif est de les retaper rapidement et les préparer au mieux à se réinsérer », explique Carine Cartelle.

Remise à niveau administrative, hygiène de vie, respect des horaires et des personnes, socialisation, prise en

compte des victimes, rédaction d'un CV, recherche d'un emploi... Rien n'est laissé au hasard. Avec un suivi continu et personnalisé. Et un timing serré, car il s'agit d'un séjour court (six mois maximum). « Tout est mis en œuvre pour les aider à trouver un boulot, démarrer une formation, se départir de leur vie passée. On croit en eux. Ils se sentent pris au sérieux. Du coup, la motivation est forte et ils s'impliquent », constate Tahar El Hamdaoui, consultant en réinsertion sociale à l'Asbl Désistance. « Le marché du travail est impitoyable avec les ex-détenus, rappelle Philippe Kits, job coach. Il y a beaucoup de peurs des employeurs, des discriminations. Nous sommes là pour faire le lien. Et chaque engagement est une petite victoire. »

C'est le cas de Pascal, 52 ans, en détention depuis deux mois et demi. Il vient de décrocher un job dans une boîte de logistique à Tubize. Il ira bosser la journée et reviendra à la maison le soir, avant de préparer sa sortie prochainement. « J'ai fait des conneries, nous explique-t-il d'une voix posée. J'ai connu la rue et fait trois mois de prison à Dendermonde. Je ne peux en vouloir à personne, je dois assumer. Ici, franchement, il y a de l'entraide, du respect, peu de tensions et ils sont vraiment derrière nous. Du coup, on n'a pas envie de les décevoir. On se sent vraiment exister ».

Alexandru, 48 ans, nouvellement arrivé, ingénieur industriel « tombé pour fraude fiscale pour une vieille affaire de 2007 » et père de quatre enfants, souligne la « bonne ambiance générale », mais nuance : « On se croirait dans une maison de correction avec un côté infantilisant. Logique, ça reste une prison. »

Derrière ces murs, le cadre est « carré, mais souple », résume la direction. Les résidents peuvent sortir pour un motif précis (entretien d'embauche, démarches administratives...). Le GSM est toléré, les visites aussi. En cas de non-respect du règlement, des sanctions sont prévues (avertissements, mise en chambre...), avec un retour possible en prison. « Nous avons eu deux retours en six mois



Petit à petit, l'ex-préau et l'ancienne cour de la maison d'arrêt se végétalisent, avec un potager et prochainement des ruches.

pour consommation de stupéfiants. Les résidents font vite le calcul coût-bénéfice et ça stimule leur autonomie. »

Tout timide et emmitoufflé dans son training blanc Air Jordan, Khalid, 22 ans, confirme en néerlandais dans le texte (l'établissement est bilingue) : « Terminé les conneries. Je veux construire une nouvelle vie, ne plus faire de tort à ma famille. Repartir sur de bonnes bases. Travailler dans un garage, visiter le Maroc. Tranquille. » Hassan, détenu depuis deux semaines, est sur la même ligne : « Je me concentre sur le futur et mon entretien d'embauche à venir. C'est un job à Anvers, je croise les doigts. »

Des activités variées sont par ailleurs prévues dans la maison : hippothérapie en partenariat avec la Police à cheval, récupération des invendus au marché d'Anderlecht, entraînement de football via l'Asbl La balle au prisonnier, visites culturelles... La maison a investi dans une bibliothèque, une salle de fitness et de spinning. Et les résidents cuisinent, font leur linge dans le lavoir installé à l'étage, participent au nettoyage des communs... « C'est un processus continu, sur le mode essais/erreurs, mais qui s'améliore au fil des mois, se félicite Carine Cartelle. Quand je vois les retours, je me dis qu'on est dans le bon. Je pense à Mourad, notre premier libéré, qui a décroché un CDI dans la construction, me confiant ému : "Je suis arrivé rempli de colère, je repars en paix, avec de bonnes dispositions" ».

Le projet de la maison de Courtrai ouverte en 2022 confirme cette expérience positive sur base de cinquante sept détentions : peu d'échecs enregistrés (une évasion et trois non-retours), une intégration de l'établissement dans le quartier (malgré les réticences de départ), un taux

de récurrence marginal, etc.

Avec, comme à Forest, l'existence d'un comité d'accompagnement qui réunit l'ensemble des parties prenantes (autorités locales, riverains, associations...). « Nous avons toujours vécu avec des prisons sur notre territoire, mais les contacts avec le SPF Justice étaient limités, sauf en cas de grève des agents ou pendant la pandémie. Ici, on est dans l'anti-prison avec un modèle progressiste qui démontre, en creux, l'échec de la politique carcérale et pénale actuelle. On ne note aucune nuisance particulière et pour les riverains c'est moins d'embarras de circulation et de sirènes, insiste Claire Rokens, cheffe de cabinet de la bourgmestre de Forest, Mariam El Hamidine (Ecolo). De son côté, la commune participe à l'intégration de la maison dans le

quartier avec des projets positifs (lecture publique, ciné-club, activités sportives...), facilite l'accès aux services communaux et favorise les initiatives d'insertion. » Une collaboration vertueuse qui doit, ici aussi, se poursuivre dans le temps. Un modèle carcéral loin des murs, synonymes de mort sociale et de détresse, qui redonne aux détenus un brin d'espoir et d'apaisement. –

Hugues Dorzée

« En partant, notre premier libéré, qui a décroché un CDI dans la construction, me disait : "Je suis arrivé rempli de colère, je repars en paix, avec de bonnes dispositions" »

— Carine Cartelle, cheffe d'établissement



www.imagine-magazine.com
Lire notre article en ligne sur la future maison de détention liégeoise (« A Grivegnée, les riverains n'en veulent pas »).



L'intelligence artificielle avance à grande vitesse sur les routes de la transition électrique. Optimiser les réseaux, soutenir des communautés énergétiques et planifier l'évolution vers un système renouvelable décentralisé : une triple ambition confrontée à la critique radicale de la fuite en avant numérique.

L'IA, accélératrice d'électrons verts

Le contraste est saisissant : à une encablure du maquis de pylônes à haute tension à Rimière, le bâtiment neuf de la société Haulogy, à Neupré, ne laisse en rien deviner un lien avec le futur de l'activité électrique du pays. Assis face à face, huit ingénieurs sont concentrés sur leurs tâches, les yeux rivés vers des écrans qui démultiplient les lignes de codes. Entre concentration extrême et décontraction pendant les pauses autour du baby-foot, bienvenue dans le monde « smart-grid » de la transition énergétique 2.0 ! Slalomant dans le dédale de locaux investis quelques jours plus tôt, Quentin Gemine se pose dans la nouvelle salle de réunion. Murs blancs, écran géant noir. Avec Damien Ernst, professeur à l'ULiège, cet ingénieur est à la base d'un tournant important opéré par Haulogy. Voici deux ans, cette société spécialisée dans l'informatique de l'énergie racheta Black Light Analytics, la spin-off du centre de recherche liégeois créée par les deux ingénieurs.

« Notre expertise repose sur l'application de l'intelligence artificielle (IA) et des mathématiques appliquées dans le secteur de l'énergie, expose le directeur des systèmes intelligents chez Haulogy, qui emploie une trentaine de personnes à Neupré. Nous nous focalisons sur la moyenne tension du réseau. Pour prendre une image, c'est

l'équivalent de nos routes régionales ou nationales ! C'est à ce niveau-là que les productions renouvelables décentralisées issues des parcs éoliens ou des parcs photovoltaïques, principalement, se connectent au système électrique. Et c'est à ce niveau également qu'on a vu apparaître une congestion ces dernières années... »

Énergie intermittente peu stockable pour le moment, le soleil et le vent alimentent le système électrique au gré des aléas de la météo. Et c'est tout le paradoxe de la transition énergétique. Même si notre pays avance très lentement vers un système 100 % renouvelables à l'horizon 2050, les capacités installées ne sont pas toujours en mesure de donner pleinement leur rendement. En cause : les artères vieillissantes du réseau électrique...

« Certains parcs éoliens doivent parfois être bridés pendant plusieurs années, note Quentin Gemine. Cela a été le cas à Lierneux, premier site où nous avons mis en place de l'intelligence artificielle, ce qui a permis au parc de délivrer 20 mégawatts d'électricité alors qu'il était limité à 11 mégawatts. Désormais, les gestionnaires de réseau (GRD) Ores et Resa ont adopté notre technologie qui génère une image du réseau de distribution à très court terme. Une prédiction est opérée toutes les cinq minutes et détermine ce qui va se passer dans les cinq minutes suivantes, ce qui permet d'envoyer des limites maximales aux unités de production, d'éviter la congestion et d'optimiser au mieux les capacités des parcs renouvelables. »

Non loin de Neupré, sur les hauteurs du Sart-Tilman, Damien Ernst, directeur scientifique (CSO) du projet Haulogy, ramène l'enjeu de l'intelligence artificielle au service de la transition énergétique sur le terrain décisionnel : « Depuis bientôt cinquante ans, dans le domaine des réseaux électriques, on utilise des ordinateurs pour prendre des décisions, explique l'expert en énergie. Ce qui change, aujourd'hui, c'est la classe d'algorithmes utilisés pour aider les opérateurs à prendre des décisions. Je ne parlerais pas de révolution, mais d'une évolution »

de la numérisation du support digital pour prendre des décisions dans le secteur des réseaux électriques. L'IA dans le domaine de l'énergie, c'est comme un traitement de texte pour un-e secrétaire ou un tableau pour un-e comptable. C'est devenu un outil de construction des systèmes d'ingénierie du futur. On ne pourra pas s'en passer pour amplifier la transition vers un système qui s'électrifiera de plus en plus à l'avenir. »

Stabilité ou renchérissement du prix des énergies fossiles, nouveaux développements nucléaires ou arrêt définitif, capacité ou non à atteindre les objectifs de 100 % de renouvelables à l'échelle européenne, degré de renforcement des politiques de sobriété énergétique, mise en oeuvre ou ralentissement des projets d'infrastructures à haute tension (Ventilus, Boucle du Hainaut) dans le pays... En dépit d'une équation du futur énergétique qui comporte de multiples inconnues, les recherches vont bon train. Parmi celles-ci, le projet Beowind, piloté par l'université de Gand, vient de s'achever. L'intelligence artificielle y a joué un rôle clef : « Il y a changement de paradigme clair : on doit s'adapter au caractère fluctuant de la production. Et cette incertitude sera renforcée si on devait totalement sortir du nucléaire, explique François Vallée, professeur en réseaux électrique à l'UMons, partenaire de Beowind. Un des enjeux majeurs est de pouvoir bien maintenir la fréquence des réseaux électriques à 50 Hz, c'est-à-dire contribuer à l'équilibrage de ceux-ci en fournissant une réserve de puissance, à la hausse ou à la baisse, au gestionnaire de réseau. Nos méthodes de calcul permettent de mieux prendre en compte l'impact de la prédiction du vent sur la capacité quotidienne des parcs éoliens. »

« L'IA est un outil de construction des systèmes d'ingénierie du futur. On ne pourra pas s'en passer pour amplifier la transition vers un système qui s'électrifiera de plus en plus à l'avenir »

— Damien Ernst, ULiège

Conséquence de ces évolutions, certains acteurs du renouvelable peuvent désormais entrer sur ce marché dit des « réserves » organisé quotidiennement par Elia en prévision du jour suivant. « Pour l'éolien, il y a eu tellement de soutiens octroyés aux producteurs [certificats verts] que ces derniers ont eu tendance, dans un passé récent, à être peu flexibles pour optimiser leur production, remarque François Vallée. Nous avons développé à cette fin un outil d'aide à la décision pour un opérateur de parc souhaitant participer de manière optimisée au marché des réserves. Et on voit clairement les lignes bouger aujourd'hui. »

Mettre la transition numérique au service de la transition écologique : c'est aussi l'ambition affichée par le nouveau plan wallon air-climat-énergie (Pace), qui discerne « une opportunité pour faire des acteurs du numérique des piliers incontournables de l'économie de demain, sobre en ressources. » Mais comment passer d'un « numérique instinctif voire compulsif » à un « numérique piloté, qui sait choisir ses directions » face au défi environnemental ? Les chiffres donnent le tournis : selon l'Agence internationale de l'énergie (AIEA) les data centers étaient responsables de la consommation de 240 à 340 terrawatts heure annuellement en 2022. « Cela représente près de 3,5 fois la consommation électrique de la Belgique cette année-là, souligne Angélique Léonard, professeure à la Faculté des sciences de l'ULiège. Soit l'émission de 300 millions de tonnes d'équivalent CO₂. » Plus récemment, une étude de la plateforme des entreprises engagée pour le climat Greenly estimait que l'empreinte carbone de ChatGPT-3 équivaut, à elle seule, à 240 tonnes de CO₂. « Le fonctionnement électrique couvre les trois quarts de l'empreinte carbone (soit 160 tonnes de CO₂), suivi de la fabrication des serveurs (68,9 tonnes de CO₂) et de la fuite des gaz réfrigérants (9,6 tonnes de CO₂) », précise l'étude.

Plus largement, « le numérique est responsable d'environ 4 à 5 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales, rappelle Céline Pattisier, co-auteure d'Intelligence artificielle et environnement, alliance ou nuisance ?¹ Il consomme environ 10 % de l'électricité mondiale et c'est un chiffre en progression constante. On va bientôt arriver à près de 80-90 milliards de kilos de déchets électriques et électroniques dont des objets numériques. L'usage de l'IA doit donc être pesé et réfléchi, il faut préalablement se demander si elle est la seule approche possible. »

Cette dernière question s'applique en particulier à l'enjeu des compteurs communicants. Développés sur l'ensemble du territoire à des vitesses variables selon les régions, ces smart meters devront couvrir 80 % du réseau d'ici 2030. Francis Leboutte, coordinateur du Collectif STOP compteurs communicants n'a pas ménagé ses efforts, ces dernières années, pour tenter de bloquer leur généralisation à Bruxelles et en Wallonie à travers différents recours. « Sur un plan écologique, c'est le contraire de ce qu'il faudrait faire, estime cet ingénieur informatique. Cela ne va rien apporter, au contraire ! On remplace un système solide, résilient, peu coûteux qui avait une durée de vie de quarante



ans par des compteurs électroniques qui seront vite obsolètes, contrairement à ce qui est affirmé par Ores ou Resa. Heureusement, le consommateur wallon garde la possibilité de dire non à leur installation. »

Contrôlés à distance, ces compteurs communicants transmettent les données de consommation individuelles, mais également de production pour les ménages munis de panneaux photovoltaïques. Au-delà des effets environnementaux, le collectif considère que ces compteurs, outre les enjeux liés à la protection et la gestion de données privées, ajoutent une couche à la pollution électromagnétique en s'appuyant sur le développement de la 5G. « Le déploiement de ces compteurs se traduit par un surcoût important pour le citoyen et les entreprises et n'est aucunement nécessaire à la transition énergétique comme le prétend le lobby des industriels du compteur communicant, souligne Francis Leboutte. C'est du grand n'importe quoi ! Si on tient compte du cycle de vie du produit (ACV), on est dans un facteur 50 de surconsommation. »

« Sur un plan écologique, c'est le contraire de ce qu'il faudrait faire. On remplace un système solide, résilient, peu coûteux, par des compteurs électroniques qui seront vite obsolètes »

— Francis Leboutte, Collectif STOP compteurs communicants

En Wallonie, Ores avait mis en service plus de 200 000 compteurs fin 2023. Le gestionnaire de réseau considère qu'ils pourront continuer à fonctionner après leur période de vie contractuelle (quinze ans) « si leur système de mesure est toujours conforme ». « L'impact écologique de ces compteurs a été pris en compte dans les différentes phases de leur mise en service, défend Annabel Vanbéver, porte-parole d'Ores. Leur traitement en fin de parcours fera l'objet d'un suivi aussi rigoureux que celui de tout autre appareil contenant des éléments électroniques via les entreprises de traitement et de valorisation de ce type de déchets. »

Plutôt critique sur le développement de la digitalisation des réseaux électriques, Grégoire Wallenborn, professeur à l'ULB, remet l'enjeu de l'intelligence artificielle en perspective : « Avant, le système énergétique était morne et centralisé. On nous promet aujourd'hui d'aller vers quelque chose qui ressemblerait à des guirlandes de Noël auto-réparatrices, un système qui scintille avec des luminosités variables, dit-il. Si nous voulons aller vers 100 % d'énergies renouvelables, ce ne sera plus la sécurité partout et à tout moment. Cela nécessitera une autre organisation sociale, selon les disponibilités énergétiques, en assurant les besoins prioritaires. Il va falloir prévenir les consommateurs et impliquer les citoyens dans cette évolution car on ne pourra pas tout déléguer à des machines. »

Dans cette optique, les compteurs communicants auront leur rôle à jouer : « Ne perdons pas de vue que c'est une obligation européenne, remarque Eric Monami, expert réseau chez Edora, la fédération des producteurs d'énergies renouvelables. L'électricité couvre aujourd'hui à peine un cinquième de nos consommations finales. Et la part des énergies renouvelables vertes dans cette consommation est elle-même de 20 %... Avec l'électrification des usages couplée à l'intelligence artificielle, on aura un volant plus important pour faire des économies substantielles tant sur le plan de la production, du transport que »

de la consommation. Si on utilise l'électricité stupidement, on va surdimensionner les systèmes. Ces développements vont en effet coûter de l'argent, mais on doit mettre ces coûts-là en balance avec les économies substantielles que l'on peut réaliser. Cela peut aller jusqu'à l'équivalent de la production d'un réacteur de centrale nucléaire ! »

Et si ces compteurs étaient, au bout du compte, des outils au service de la sobriété énergétique ? « Leur fonction la plus intéressante est la possibilité de réduire à distance la consommation et de faire en sorte que tout le monde roule à la même vitesse, convient Grégoire Wallenborn. On ne dira pas aux consommateurs qu'on va leur couper l'électricité, mais qu'ils devront faire des choix dans les heures qui viennent s'ils veulent par exemple recharger leur voiture électrique. »

Grâce au double flux des compteurs, les « prosumers » (ménages munis de panneaux photovoltaïques) peuvent déjà valoriser leur production d'énergie en l'auto-consommant. D'ici peu, ces compteurs communicants devraient permettre d'instaurer des tarifs dynamiques applicables à l'ensemble des clients et selon l'heure à laquelle ils consomment de l'énergie.

L'intelligence artificielle, encore une fois, aurait une carte maîtresse à jouer afin d'étendre sa palette de solutions à l'échelle des consommateurs. « Nous réalisons actuellement une recherche avec le centre de compétence en IA artificielle appliquée au système électrique de l'ULiège et un centre de recherche en Autriche, détaille Quentin Gemine. L'objectif est le même qu'avec les solutions mises en place au niveau du réseau moyenne tension : éviter la congestion à travers la démultiplication des productions des ménages. »

En bout de chaîne, un des enjeux clefs est de pouvoir mettre en place chez

« Une première expérience sera lancée en 2024 avec un fournisseur qui permettra de déterminer l'origine de l'électricité verte, mais aussi de revendre le surplus de production de prosumers à d'autres clients »

—
Quentin Gemine, Haulogy

les fournisseurs des systèmes intégrés qui permettront de gérer tant les données de la production des prosumers que la facture des consommateurs. « C'est la responsabilité du fournisseur de se procurer l'énergie chez les producteurs ou sur les marchés de gros, note Quentin Gemine. Mais l'achat et la vente sont aujourd'hui découplés. Tout l'enjeu est de pouvoir faire le lien avec des consommateurs qui demandent des contrats avec une forte proportion d'énergie renouvelable locale, par exemple. Une première expérience sera lancée en 2024 avec un fournisseur qui permettra de déterminer l'origine de l'électricité verte, mais aussi de revendre le surplus de production de prosumers à d'autres clients qui bénéficient d'un contrat chez le même fournisseur. »

Il s'agira là d'une sorte de communauté d'énergie virtuelle qui ne nécessitera pas la mise en place d'une structure juridique (Asbl). Instituées par décret à Bruxelles et en Wallonie, ces communautés peinent en effet à voir le jour face à la lourdeur administrative liée à leur mise en place et le peu d'intérêt économique que les fournisseurs ont eu jusqu'à présent à les soutenir. « Avec l'intelligence artificielle, on voudrait tout déléguer à la technologie, remarque Grégoire Wallenborn. Mais quel est l'intérêt, au fond, de mettre cette digitalisation et cette électronique en œuvre ? N'est-il pas préférable de faire confiance à des humains en leur apprenant des choses dont ils vont discuter ensemble ? Ne convient-il pas de faire en sorte que les usagers deviennent actifs sur ces questions ? Une des pistes négligées, aujourd'hui, est de ramener l'enjeu du partage de l'énergie et de l'autoconsommation au niveau des quartiers. Cela engagerait les consommateurs à avoir une discussion collective pour voir comment on gère les communs. »

Apprentissage profond (deep learning), par renforcement (reinforcement learning) ou par la machine (machine learning),... Au pays de l'intelligence artificielle et de sa

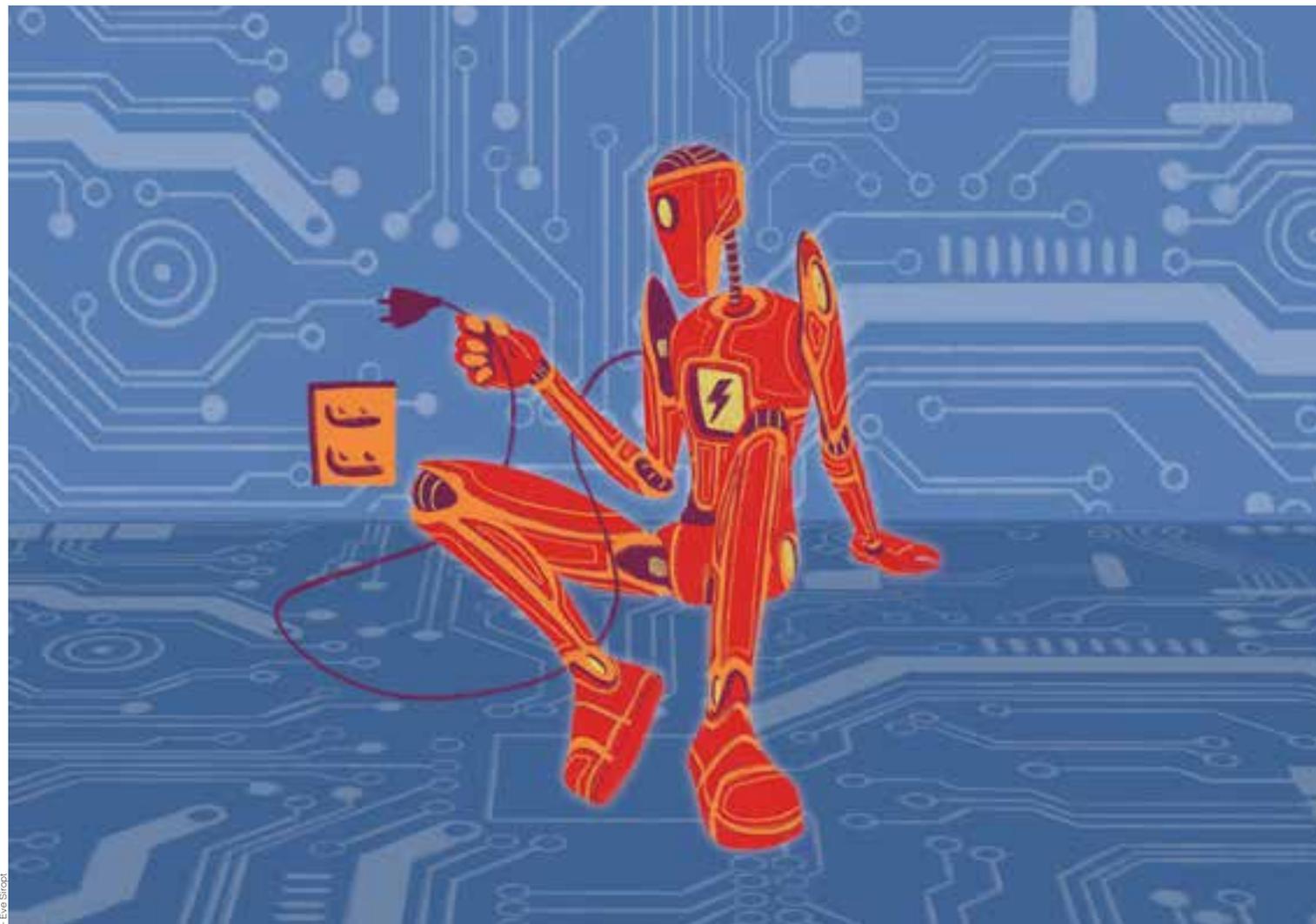
puissance de calcul, l'essentiel serait, au bout du compte, de ne pas faire confiance aveuglément à ce qui apparaît comme une boîte noire aux yeux du quidam. « Il y aura toujours un humain derrière les algorithmes, nuance Johan Maricq, responsable opérationnel du département Intelligence artificielle chez Elia. Les modèles sont entraînés sur base de données reçues. S'il y a des cas problématiques, l'IA ne va pas pouvoir inventer des nouvelles solutions du jour au lendemain. Elle est très utile pour augmenter la rapidité d'intervention dans un périmètre bien défini. »

Cette vitesse, c'est enfin celle d'une accélération fulgurante dans la capacité de calcul au service d'une transition électrique qui doit nous faire passer

d'une économie fossile (73% de la consommation en Belgique en 2023) à une économie décarbonée en moins de trente ans : « On voit des choses que l'on pensait impossibles il y a trois ans, note le professeur Damien Ernst. Les modèles de langage large offrent des opportunités infinies au niveau scientifique, technologique ou d'ingénierie. Grâce à l'intelligence artificielle, la planification de la transition énergétique peut advenir. Mais prolonger le nucléaire ou pas, mettre des éoliennes en forêt ou pas... A un moment, il y aura des choix politiques et économiques à opérer. Et là, ce ne sera pas une question à faire résoudre par l'intelligence artificielle. » — **Christophe Schoune**

« Avant, le système énergétique était morne et centralisé. On nous promet aujourd'hui d'aller vers quelque chose qui ressemblerait à des guirlandes de Noël auto-réparatrices »

—
Grégoire Wallenborn, ULB



1. Intelligence artificielle et environnement : alliance ou nuisance ?, Arnault Pachot et Céline Patissier, Dunod, 2022.

Sortir de la dépendance

La dépendance aux matières premières est liée au faible développement humain, mais cette malédiction des ressources n'est pas une fatalité, à condition de soutenir le développement de secteurs stratégiques créateurs d'emplois de qualité.

aux matières premières

Le principal talon d'Achille des économies en développement est leur dépendance envers les matières premières (produits agricoles, énergétiques et miniers). La part de celles-ci dans les exportations totales atteint en moyenne 76 % dans les pays à faible revenu et 61 % dans les autres pays en développement¹. Près de neuf pays africains sur dix sont dans cette situation.

Des termes de l'échange défavorables

Ce secteur à faible valeur ajoutée crée peu d'emplois formels et génère trop peu de recettes fiscales. Par ailleurs, il engendre des inégalités sociales en bénéficiant à une minorité souvent liée à un pouvoir politique autoritaire. Ces mêmes économies en développement qui sont vulnérables face à la volatilité des prix sur les marchés mondiaux, ce qui complique fortement la mise en œuvre de stratégies de développement à long terme. Dans le pire des cas, cette spécialisation peut mener à une « croissance appauvrissante » lorsque la baisse des prix des matières premières ne peut être compensée par l'augmentation des volumes exportés.

Autre conséquence : les pays en développement sont victimes d'un échange inégal causé par des termes de l'échange défavorables. En effet, les matières premières à faible valeur ajoutée des pays en développement sont échangées contre des produits industriels à plus forte valeur ajoutée des pays industrialisés. Cet échange inégal puise ses racines dans la division internationale du

travail imposée au 19^e siècle par les « traités inégaux » des puissances coloniales européennes.

Après les indépendances, la majorité des pays du tiers-monde adoptèrent une stratégie de développement fondée sur la « substitution aux importations », qui consistait à progressivement remplacer les importations industrielles du Nord par des productions nationales, ce qui impliquait de protéger et de soutenir les industries naissantes. Cette politique rencontra un certain succès, puisque la part des produits manufacturés dans les exportations totales du tiers-monde passa de 10 % à 56,1 % entre 1953 et 1988². La majorité de ces exportations industrielles concernaient toutefois quelques pays émergents (Corée du Sud, Taiwan, Singapour, Brésil).

Les besoins croissants de capitaux pour poursuivre le processus d'industrialisation engendrèrent en outre un endettement extérieur excessif qui déboucha au début des années 1980 sur la crise de la dette du tiers-monde qui sonna le glas des politiques de substitution aux importations. A la place, les programmes d'ajustement structurel imposés par le FMI et la Banque mondiale rétablissaient le libre-échange et la spécialisation dans l'exportation des matières premières, dont les recettes devaient servir à payer le service de la dette.

L'expansion du commerce Sud-Sud, et en particulier le fait que la Chine est devenue le premier exportateur mondial de produits industriels et le premier importateur mondial de matières premières, a eu tendance à reproduire le schéma traditionnel du commerce Nord-Sud :



les matières premières pétrolières, minières ou agricoles des pays d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie du Sud sont échangées contre des produits industriels à plus forte valeur ajoutée de la Chine.

La spécialisation des pays du Sud dans les matières premières entraîne en outre un « échange écologique inégal »³ du fait des hectares de terres et des tonnes de ressources naturelles exploitées dans le Sud qui sont consommées dans le Nord. L'étude empirique de la valeur monétaire des échanges de quatre ressources incorporées dans le commerce international (matériaux, énergie, terre et travail) entre 1990 et 2015 démontre que les pays à revenu élevé sont des importateurs nets de ces ressources et bénéficient par ce biais d'un excédent monétaire, contrairement aux pays à faible revenu qui fournissent les ressources mais enregistrent un déficit⁴. La valeur ajoutée par tonne de matières premières incorporées dans les exportations est par exemple onze fois plus élevée dans les pays à revenu élevé que dans les pays à faible revenu.

La transition énergétique pose en outre de sérieux défis aux pays du Sud riches en ressources pétrolières et minières. D'une part, les pays dépendants des hydrocarbures risquent de se retrouver à terme avec de vastes réserves d'« actifs échoués », c'est-à-dire des réserves pétrolières ou gazières qui auront perdu leur valeur du fait de la sortie programmée des énergies fossiles pour atteindre la neutralité carbone au milieu du siècle. D'autre part, la ruée des pays industrialisés vers les minerais critiques dont ils ont besoin pour fabriquer les technologies vertes risque de renforcer la spécialisation



dans les matières premières des pays qui disposent d'importantes réserves de ces métaux stratégiques.

Soutenir la diversification et la montée en gamme

Cette malédiction des matières premières n'est cependant pas une fatalité. D'une part, les cas de la Norvège ou de l'Australie démontrent que la dépendance n'est pas incompatible avec un niveau élevé de développement humain, à condition d'utiliser la rente des matières premières pour diversifier l'économie et créer suffisamment d'emplois de qualité. D'autre part, des politiques volontaristes peuvent permettre à des pays de sortir de ce système en soutenant la diversification et la montée en gamme de secteurs stratégiques.

La Corée du Sud est par exemple passée entre 1960 et 1980 du statut d'exportateur de riz à celui d'exportateur d'automobiles

et de technologies informatiques. Plus récemment, plusieurs pays en développement ont réussi à diversifier leur économie et à sortir de la dépendance aux matières premières, comme la Malaisie qui est passée du caoutchouc et de l'étain à l'électronique ou l'île Maurice qui est passée du sucre au textile, au tourisme et aux services financiers.

Les pays en développement dépendants des matières premières peuvent chercher à monter en gamme dans les chaînes de valeur des secteurs existants, en transformant par exemple le cacao en chocolat ou le coton en vêtements. Ils peuvent aussi développer de nouveaux secteurs industriels, comme celui des énergies renouvelables – de nombreux pays dépendants des matières premières disposent d'importantes réserves d'énergies solaires, éoliennes et hydroélectriques. Dans tous les cas, de telles transformations nécessitent la mise en œuvre de politiques publiques visant à soutenir le développement de secteurs stratégiques. Le défi consiste à diversifier les économies en développement pour sortir de la dépendance aux matières premières, créer des emplois décents et mobiliser des recettes fiscales suffisantes pour financer les services sociaux de base aux populations. –

1. CNUCED, *Commodities and Development Report 2023*, United Nations, 2023.
2. P. Bairoch, *Le tiers-monde dans l'impasse*, Folio, 1992, pp. 401-402.
3. A. Hornborg, *Global Ecology and Unequal Exchange. Fetishism in a Zero-Sum World*, Routledge, 2013.
4. C. Dorninger et al., « Global patterns of ecologically unequal exchange: Implications for sustainability in the 21st century », *Ecological Economics*, vol. 179, Elsevier, janvier 2021.

Les nouvelles du futur

Dans chaque numéro, *Imagine* vous propose une nouvelle littéraire inédite qui nous emmène dans un futur plus ou moins proche.

EXTRÊMOMO- MORPHES

Katia Lanero Zamora

« Allez, la tribu ! On se met en file ! »

Les deux têtes blondes s'alignent devant Oscar dont le sourire jovial accompagne le rituel matinal. D'un geste précis et doux à la fois, il insère les puces Adapta dans leurs emplacements, juste derrière les oreilles démesurées de son adolescent, Antoine, et les petites roses et charnues de Marion. Celle de la petite clignote de rouge.

« Attends, ma chérie. »

Il retourne à la borne, en prélève une autre, chargée à 100 %.

« Voilà. »

Marion rejoint son grand frère. Le Pédibus en direction de l'école va bientôt passer. Oscar vérifie que chacun a sa gourde Adaptaqua et ses crédits Adaptalim pour la cantine. Antoine part pour une semaine en classe de survie ; tu as bien pris ton chargeur ? Oui, papa, oui, il répond, le grand dégingandé,

avec cet air agacé dont les ados teintent toute interaction avec leurs géniteurs. La descendance s'engage sur l'allée qui traverse le jardinet de gazon gras et de mosaïques de fleurs. Oscar est pris d'une bouffée de chaleur, il s'essuie rapidement le front. Deux mains se posent sur ses épaules tendues. Ça va être une longue journée, pour lui aussi.

« Et toi ? Est-ce que t'as pris le temps de mettre ta physio à jour ? » Ophélie voit toujours juste ; Oscar embrasse sa femme qui lui tend son smartphone. Avec tout ça, il en oublierait de s'adapter. Un jour, tu oublieras ta tête. Il prélève une des puces sur le chargeur, l'enfile dans le réceptacle derrière son oreille. D'un doigt habitué, il rafraîchit l'application Adapta. Les données météorologiques dansent sur l'écran jusqu'à se stabiliser ; ses paramètres vitaux s'ajustent aux conditions relevées par les capteurs disséminés sur tout le territoire. Il ajoute à son eau les pilules de

micro-composés qui font le relai avec son cerveau. C'est ainsi que même s'il fait 52° C et 78 % d'humidité, la famille Meertens ne ressentira aucun inconfort en cette belle journée.

Les époux se mettent au diapason ; Ophélie a réunion en ville, elle prendra le tram. Pour Oscar, c'est le jour J, il prendra la voiture. Ce soir, on voit les Willems. Oui, je sais. Ophélie a un petit sourire ; elle a veillé sur lui ces derniers temps, parce que son travail lui a pris toute sa concentration. Il promet qu'il se rattrapera au retour ; après l'inauguration de cette nouvelle station de captation d'eau, il sera beaucoup plus présent pour les enfants et elle. Ils se promettent de trouver une baby-sitter pour passer une soirée en amoureux dès que possible.

Oscar empoigne sa tablette, sa gourde Adaptaqua et entre dans sa voiture. Il encode l'adresse de la station, se cale dans son fauteuil et pose son dossier sur ses genoux. Le véhicule électrique se met en mouvement. La voix douce de l'ordinateur de bord estime la destination atteinte dans cinquante-six minutes. Parfait. Juste le temps de relire ses notes même si Oscar sait qu'il est prêt.

Ce contrat décisif sera une avancée majeure dans sa carrière d'Agent d'adaptation stratégique du mouvement et du progrès. Des mois qu'il coordonne la rénovation de cette ancienne station, mobilisant les pouvoirs régionaux, provinciaux et fédéraux... autant parler d'un labyrinthe administratif. Mais l'administration, c'est justement son expertise, lui qui est diplômé en Relations administratives de coopération prospective. Les casse-têtes, les to-do lists, les démarches, c'est sa passion. Qu'on ne lui refuse aucune autorisation sous prétexte qu'il manque un document A-47.CBis, il l'a en double exemplaire signé par le mandataire et accrédité par l'expéditeur, enregistré à la commune sous sceau digital double cryptage. On ne la fait pas à Oscar Meertens. Tout est dans la préparation. Son talent, c'est d'être prévoyant et méticuleux. Le reste, il suffit de l'étudier par cœur.

Le quartier des Acacias déroule ses maisons charmantes et ses résidents pris dans leur vie quotidienne. Oscar n'y prend pas garde, comme tout individu bercé par ses habitudes, l'exceptionnel devient banal. Ce n'est que lorsque la voiture prend le grand virage de la voie rapide qu'Oscar lève rapidement les yeux. Le

pont de Wandre enjambe une Meuse paresseuse ; il se souvient des eaux brunâtres, souvent en colère, de son enfance. Aujourd'hui, ce n'est qu'un petit pipi de chat ; le lit du fleuve asséché est peuplé d'abris de tôle et de toile qui forment une petite ville colorée et chaotique. Il y a les Extrémomorphes qui se sont adaptés au climat, grâce aux puces climatophysiologiques et les micro-composés de relais cellulaires, et les autres, les Amorphes, condamnés à subir des conditions météorologiques fatales. Il y a les pauvres, qui n'ont pas les moyens de se payer un abonnement Adapta, et puis les autres, Amorphes par choix. Par choix ! Un mouvement qui prône l'adaptation naturelle aux nouveaux climats. Ils créent de nouvelles sociétés, des façons de consommer fort suspicieuses, on raconte qu'ils mangent des insectes et vivent sous terre, portent de longs vêtements faits avec leurs cheveux et ont appris à filtrer leur urine. Quelle barbarie ! Que sont-ils, des animaux ? Non, Oscar a choisi de vivre dignement et d'offrir une vie confortable à ses enfants.

Ce n'est pas compliqué ! Ça se prévoit, c'est tout. Et Oscar a tout prévu depuis sa plus tendre enfance. En bon père de famille, il a fait bâtir leur maison sur les hauteurs des Acacias, solide, durable et écologique. Énergétiquement autosuffisante, conçue pour résister aux tornades, aux inondations, aux tremblements de terre, à la canicule et même à la colère des dieux, elle a coûté un bras, mais grâce à son diplôme en Relations administratives de coopération prospective, Oscar a su trouver les bonnes autorisations, les bonnes primes, les bons filons. Il a paré tous les imprévus. C'est quand même plus agréable de dormir sur ses deux oreilles. Pour cela, il faut se limiter à deux enfants, suivre un régime chimiquement compensatoire (ça veut dire beaucoup de pilules) et contrer la négativité ambiante ; c'est ainsi que l'abonnement au PositivStream, la plateforme qui ne propose que des contenus *feel good*, maintient sa famille dans une vision désirable du futur. Quoi de mieux que ces imaginaires enthousiasmants pour former des citoyens aptes à transformer la société ?

Oscar en est la preuve. Coordonner ce grand projet révolutionnaire, à l'heure de la mort des nappes phréatiques et des cours d'eau contaminés, c'était la chance de sa vie. Les premiers générateurs d'eau atmosphériques ont été pensés en Afrique. Ces tours enrobées

de fils de nylon, comme d'immenses cocons d'araignées, ont changé le paysage européen. Il était temps que la Wallonie ait son champ de générateurs, si sèche en printété, si humide en automniver. C'était refuser le cadeau de cette nature en mutation de s'en priver.

Nouvelle notification : confirmez le renouvellement de votre abonnement Adapta. Oscar la fait glisser, il s'en occupera dès qu'il rentrera à la maison.

Oscar révisé. Des financements publics belges et européens, combinés à des missions d'opérateurs privés du monde entier, il a fallu trouver les installations les moins invasives pour l'écosystème, tout en combinant une esthétique reflétant l'identité belge... Cela, il le redira dans son discours d'inauguration. C'est certain qu'il taira les quelques millions évaporés entre l'entrée et la sortie. Après tout, il en a bénéficié. Sa piscine naturelle n'allait pas se creuser toute seule et les enfants en avaient réellement besoin. Qui aurait refusé cet argent ? Ne participe-t-il pas à la renaissance du territoire ? Il a droit à sa part du gâteau.

Il en est à revoir les chiffres d'amortissement quand un bip inhabituel le tire de ses pensées. Un pictogramme clignote sur le tableau de bord de la voiture. « Batterie ». Oscar jure entre ses dents et lance la recherche de bornes de recharge. La carte se barriole de petits points rouges. Il y sélectionne la borne la plus proche sans être inquiet : la voiture a cinquante kilomètres d'autonomie avant la panne. Il se rassoit, contrarié, mais rassuré par la mise en route douce du véhicule. Il n'aura qu'à recharger quelques minutes, il n'est plus très loin du champ de générateurs.

Il se replonge dans ses chiffres. Marmonne, répète, clame, scande, hurle. Cinq années de travail sur ce casse-tête valent qu'il s'honore dans un discours flamboyant plein d'espoir pour l'avenir. Quand, à nouveau, un bip impertinent l'interrompt. Oscar lève le nez vers le tableau de bord ; mais rien ne déconne. Non, ça vient de son smartphone.

Plus de 5G.

Merde.

La voiture connectée, coupée de son flux de données, s'arrête.

Non. Non, non, non, non, non.

Oscar aura beau le répéter, cela ne lui rendra pas la connexion. Le réflexe le plus stupide de la nouvelle humanité en cas de perte de réseau est de prendre

son smartphone et le promener dans les airs comme s'il suffisait de retrouver un hameçon invisible pour se relier au monde et aux autres. Il danse dans l'habitacle, Oscar, mais il ne trouve rien.

Il va falloir passer en mode manuel. Il fait pivoter son siège et fait face au tableau de bord pâissant. Code conduite manuelle. Etes-vous sûr ? Qu'est-ce que tu veux que je te dise, Simone, comme si j'avais le choix. Ses souvenirs du permis de conduire remontent ; son père avait insisté pour qu'il obtienne la licence à l'ancienne. Merci papa. Il enfonce le bouton du contact, la voiture ronronne. Il y a des pédales sous le volant et des boutons pour passer les vitesses. Allons-y. Alors qu'il démarre doucement, assez fier de lui, le bougre, une question vitale s'impose : où était la borne, déjà ? Est-ce qu'il a seulement regardé le plan ? Est-ce qu'il saurait seulement se repérer dans l'espace à l'aide d'un plan ? Et dire qu'il a refusé de faire les scouts parce qu'il fallait porter un short.

Il maudit sa génération Z-Plus.

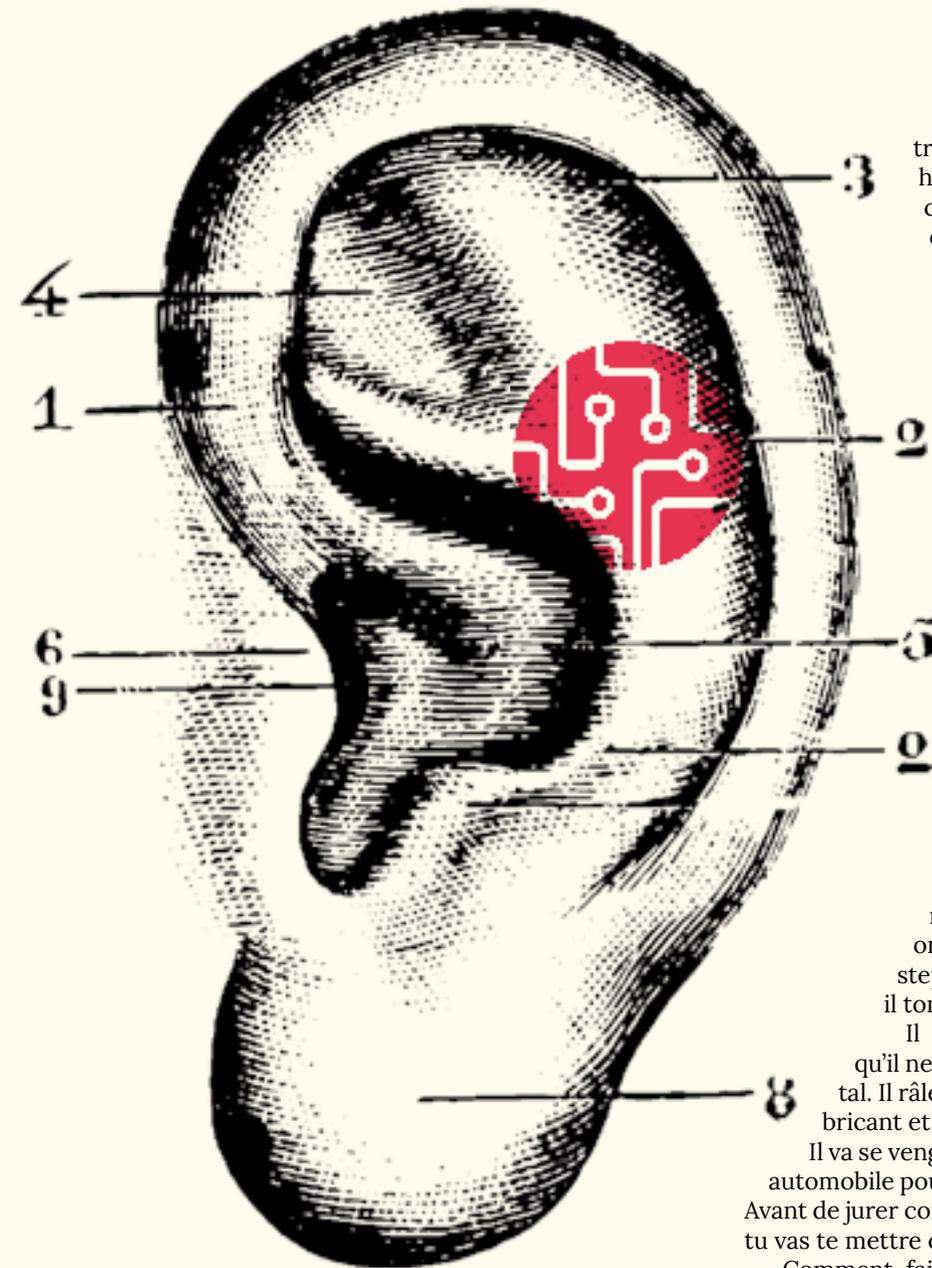
De combien était l'autonomie de la voiture ? Cinquante, ou cinq kilomètres ? Il se raisonne et se rassure en se disant que c'est la Belgique ; il marcherait même trois kilomètres dans une direction, il trouverait une âme qui vive.

Il s'engage dans une direction sans grande conviction. C'est là qu'il remarque les réverbérations du soleil. Il se rappelle les données des prévisions météo : 52°C et 78% d'humidité. Trois petits kilomètres dans cette fournaise seraient un véritable enfer, mais heureusement, sa puce...

Il avale les kilomètres dans la campagne sous perfusion de subventions européennes. Pas âme qui vive. Les moissonneuses autonomes battent le paysage en rythme, le soleil cogne les champs de panneaux solaires, et pas une borne en vue. Il prend conscience à cet instant qu'il commence à transpirer dans la voiture à l'habitacle vitré ; elle est passée en mode d'économie d'énergie, la clim' est coupée. Soudain, la voiture ralentit dans un long dernier souffle. Et s'arrête.

Bon. On reste calme, Oscar Meertens. C'est la Belgique, pas le désert d'Andalousie.

Il détache sa ceinture. Ses mains sont moites ; il pense que ses aisselles humides vont laisser des auréoles sur sa chemise. On ne transpire plus, aujourd'hui, il n'y a que les pauvres et les Amorphes qui



transpirent. Il ouvre la porte du véhicule et la vague de chaleur épouse chaque pore de sa peau. Il déteste cette agression primitive, peut-être parce qu'elle lui rappelle que l'Homme n'a eu le dessus sur la nature il n'y a que cinquante ans. Il se rassure sur la capacité d'adaptation de l'humanité en prenant son téléphone. Un refresh des paramètres sur Adapta le rendra insensible à ces conditions insupportables. La petite icône de l'antenne barrée sur l'écran de veille de son smartphone le ramène à la réalité. Il n'a toujours pas de réseau.

Il déglutit : sans la mise à jour continue de ses données sur l'application Adapta, sa puce ne sert à rien.

Oscar n'a pas l'habitude de cette émotion qui s'appelle communément « la panique ». Et pourtant, son cœur s'emballé, son souffle s'accélère : il va crever comme un vulgaire Amorphe illuminé en pleine campagne belge, et on est en Belgique putain, pas dans les steppes tudesques ! Trois kilomètres, et il tombera sur quelqu'un... c'est obligé...

Il ne peut verrouiller la voiture parce qu'il ne se promène jamais avec la clé en métal. Il râle sur les promesses non tenues du fabricant et son discours sur l'hyperconnectivité.

Il va se venger. Il ouvre l'application de la marque automobile pour envoyer toute de suite une plainte ! Avant de jurer comme un putois ; pas de réseau, Oscar, tu vas te mettre ça dans la tête ?

Comment faisaient les gens ? Comment ils faisaient, hein ? Avant que leurs mots de passe, leurs clés, leurs battements de cœur soient compilés sur ces autoroutes invisibles de données... Son père disait « tu sais, avant, on retenait les numéros de téléphone par cœur ». Il voudrait prévenir Ophélie, mais il n'a jamais mémorisé cette petite série de chiffres.

Il se déteste, à cet instant.

Mais c'est peu dire quand il se rend compte qu'il est le titulaire principal de l'abonnement Adapta. Ils ont un compte famille. Mille quatre cent trente-neuf euros par mois pour six profils tout compris. L'application lui a demandé de confirmer le renouvellement de l'abonnement annuel. A-t-il autorisé le prélèvement, ou pas ?

Oscar commence à ressentir les effets morbides de la chaleur et de l'humidité ; pas une seule ombre à l'horizon et sa puce le lâche. Un bip, bip, biiiiip... Ce n'est pas normal ; il y a une réserve, une sécurité, si la puce se décharge, à cinq pour cent de batterie, elle assure un service minimum de survie. Il porte la main à la puce et doute.

Quelle puce a-t-il prise sur la borne de charge ? Est-ce qu'il a pris celle de Marion, qui clignotait déjà il y a deux heures ?

La réponse est au creux de sa main. Cynique et insupportable. Comme toute cette ère de l'humanité. A mesure que la puce meurt, le sang qui bat dans les artères d'Oscar s'épaissit. On dit que c'est le premier signe. Il faut qu'il avance. Qu'il se mette à l'abri. L'abonnement expire, et il est le seul titulaire. Et Antoine qui part en stage de survie... Et sa femme qui est en ville... Marion, si petite, à l'école. Et les Willems qui vont les attendre pour l'apéro au bord de sa piscine naturelle.

Il n'a pas anticipé, non, ce matin, pris par l'inauguration de la station de captation, il a oublié, oui, il a été distrait. Il se maudit pour cette simple erreur.

Un pas après l'autre, Oscar se traîne jusqu'à l'ombre d'un robot moissonneuse à l'arrêt, rechargeant ses batteries solaires. Il tombe et ferme les yeux.

Les ronronnements des fauchages réguliers des moissonneuses battent en chœur la vie de la campagne. A quelques mètres du corps bouillonnant d'Oscar, un carré de terre sableuse se met à bouger. Une taque se soulève. De terre, une silhouette drapée de longs tissus fluides s'extrait. La femme porte une montre à sa bouche et dit que c'en est bien un. Qu'est-ce qu'on fait ? On le descend ou pas ? Allons, lui répond une voix dans son oreillette. Descends-le.

La femme hoche la tête, fatiguée de ces sauvetages d'Extrémomorphes. Comme des poissons hors de l'eau. Pauvre gars. Elle le saisit par les poignets et le tire vers l'entrée du terrier. Oscar, à moitié inconscient, demande s'il va servir de réserve de protéines pour les prochains repas. La femme rit. Jamais de la vie. Ils ne mangent que du bio. –



Katia Lanero Zamora

38 ans, est autrice et scénariste belge d'origine espagnole spécialisée dans la littérature fantasy. Elle a écrit deux livres jeunesse, aux éditions Luzabelle : *Albigondine est une fée* (2010) et *Günther le menteur* (2011), ainsi que différents romans et nouvelles pour adultes, dont *La Machine*, (tome 1, ActuSF, 2021), qui a reçu le Prix de l'Ouest hurlant catégorie Lycéens 2022. Katia est également associée à l'écriture de podcast et au pôle fictions de la RTBF.



Retrouvez Katia Lanero Zamora sur notre plateforme web www.imagine-magazine.com où elle évoque, en vidéo, cette nouvelle inédite *Extrémomorphes*.

imagine

DEMAIN LE MONDE SLOW PRESS

Vous êtes enseignants, chercheurs, éducateurs... ? Vous avez besoin d'outils de qualité pour décoder les crises sociales et environnementales avec des jeunes de 16 à 25 ans ?

Commandez dès maintenant les nouveaux Cahiers documentaires *Imagine*

- 10 cahiers thématiques (climat, démocratie, inégalités, consommation, biodiversité, mobilité, énergie...)
- Des articles accessibles et variés (reportages, portraits, rencontres...)
- Un format PDF interactif et une mise en page vivante



Achat à la pièce (15 euros) ou pour l'ensemble des cahiers (90 euros)

Commande via : info@imagine-magazine.com et 04 380 13 37



En partenariat avec
Climate Voice
climatevoice.eu

CHARLES LIÉGEOIS,
LA MARQUE D'UN CAFÉ GÉNÉREUX.

Commandez sur charles-liegeois.com/boutique

Faire du conflit

Alors que les tensions se multiplient, sur les réseaux sociaux et ailleurs, des praticiens inventent des approches nouvelles pour désamorcer ou exploiter positivement les conflits.

un outil

« **E**spèce de c..., tu racontes n'importe quoi ! » « Tu n'es qu'un abruti, comment peux-tu soutenir un truc pareil ? » Sur les réseaux, les noms d'oiseaux volent. Dans les médias, certains donnent dans le « bouffon » ou « ferme ta g... ». Lors

des repas de famille ou entre amis, combien de sujets sont-ils devenus interdits, sous peine de finir en bataille rangée, la fourchette en étendard ?

C'est comme si nous ne parvenions plus à discuter, appelés immédiatement à prendre parti, à trancher. « *Les clivages deviennent une obligation, acquiesce le psychopédagogue Bruno Humbeeck, une brutalité inédite se développe sur les réseaux sociaux. Des comportements "likés" par d'autres, donc socialement acceptés. Mais les réseaux ne sont que la caisse de résonance d'une société individualiste, dans laquelle augmente sans cesse la compétition, où chacun et chacune cherche à se différencier – tout en tentant, paradoxalement, à faire nombre pour prendre le dessus. Aidés par des algorithmes qui vont agréger des personnes d'accord avec vous et vous conforter dans votre opinion.* »

Autre angle de vue, depuis nos sociétés occidentales démocrates et libérales, plutôt pacifiées depuis quelques décennies par les gains en protection sociale et des libertés : « *Les conflits sociaux peinent toujours davantage à trouver des moyens d'expression au sein des institutions démocratiques, constate le sociologue Bruno Frère, directeur de recherches, professeur à l'ULiège, et finissent par exploser dans le monde réel. Les protections régressent un peu partout, un nombre grandissant d'individus cumule toutes les formes de mépris possibles – concernant leur citoyenneté, leur vie affective, leur participation à la société par le travail. De nouvelles formes de conflictualité vont sans doute émerger.* » Des conflictualités qui, si elles ne sont pas entendues, prises en compte, voire si elles sont réprimées par l'Etat, peuvent alors passer du conflit à la violence. Du sociétal à l'intime, les mécanismes se répètent. Sentiment d'insécurité, malaise ou mal-être, reproches ou expression d'un désaccord..., l'enchaînement est souvent le même. « *Alors que le conflit n'est pas un problème à résoudre, mais une dynamique sociale* », comme l'explique Despina M., fondatrice de la Maison du conflit. Comme si nous ne parvenions plus, ou de moins en moins, à l'entendre et à l'utiliser pour avancer.

« *Le conflit est la voie du changement, qui permet de faire évoluer les normes et les structures* », rappelle cette spécialiste. Sans conflit pour le bousculer quelque peu, un système se sclérose, devient atone. « *Les transformations radicales ne peuvent naître que si nous prenons le temps d'écouter les voix minoritaires* », insiste également Ylva Berg, formatrice, facilitatrice et fondatrice du Resilience Movement. La divergence est d'ailleurs l'essence de la démocratie, censée protéger l'expression d'opinions diverses. »



Notre éducation et nos normes sociales nous poussent néanmoins à mettre souvent nos désaccords sous le tapis. « Les moments de consensus sont seulement très fugaces, remarque Denis Morin, facilitateur en Processwork, une méthode d'exploration des conflits, c'est presque une loi de l'univers ! Mais nous portons en nous une sorte de rêve de concorde... Cela allié aux traumatismes qu'ont pu laisser des conflits précédents, nous préférons laisser tomber. » Celui qui amène le conflit est perçu négativement, avec en toile de fond le sentiment qu'une discorde est nécessairement synonyme de souffrance. « Nous avons délégué à des instances externes (la police, la justice...) le règlement de nos antagonismes et perdu notre savoir-faire. Nous sommes du coup très démunis quand la tension devient trop forte », élargit Despina M. Ne sachant comment faire, « nous attendons jusqu'à l'insupportable, poursuit Jean Maertens, facilitateur et médiateur, et nous rompons une relation en quelques phrases alors même que c'était pour la préserver que nous ne disions rien. Le phénomène du "ghosting", la "fantômisiation", est révélateur de notre gestion du conflit... » A ceux qui prônent de « fréquenter des gens qui te font te sentir bien », il répond au contraire : « Essayons plutôt de nous ajuster aux autres, nous perdons de la souplesse ! »

Entraînement émotionnel

« J'ai envie de moins fumer. » « Je ne crois pas du tout que tu peux y arriver. » Face à face, deux jeunes filles s'affrontent. « Mais je voudrais bien, ça m'impacte trop. » « Vraiment, je ne pense pas que ce soit possible pour toi... » « Peut-être que si j'allais voir un addictologue ? », insiste Léna. « Ce serait vraiment bien si tu sens que tu en as besoin ! », lui répond enfin Lou. Cet après-midi là, à Bruxelles, une quinzaine de jeunes gens s'envoient à la figure des commentaires négatifs dans un premier temps, positifs ensuite. Jules rit : « Je sais bien qu'elle ne me critique pas vraiment ! » Il s'agit en réalité d'un « entraînement ». « On apprend à naviguer d'abord sur un lac tranquille », explique Ylva Berg, leur formatrice, qui leur indique comment bien respirer, se redresser et se centrer pour pouvoir entendre une agresseuse ou un agresseur sans se laisser emporter par sa réaction. « Notre système éducatif opprime très vite l'expression de soi : dans une classe de vingt-cinq, impossible d'écouter tout le monde. Nous n'apprenons pas à entendre nos émotions, sommes sous tension, menacés régulièrement de rupture du lien ("Tais-toi, sinon tu sors..."). » Beaucoup de techniques empruntent ainsi au jeu de rôle pour exercer nos capacités dans un espace sécurisant. Car c'est précisément du côté de l'émotion que nos interlocuteurs se proposent d'aller chercher les pistes pour

transformer l'énergie du conflit en créativité. « Une voie de sortie est l'empathie, estime ainsi Bruno Humbeeck, elle permet la discussion. L'échange émotionnel crée un mouvement chez l'autre, de la compassion. Une émotion, contrairement à une opinion, ne se conteste pas. Quelqu'un aux idées tranchées sur le conflit israélo-palestinien pourra peut-être bouger s'il est rendu sensible aux victimes de l'autre camp. » Denis Morin lance une hypothèse : « Les scientifiques qui cherchent à faire prendre conscience de la gravité du désastre écologique ne parlent pas de leurs émotions, car ce n'est pas considéré comme scientifique, mais le faire leur permettrait peut-être de mieux être entendus ? » Ces experts sont unanimes : nous avons tout à gagner à partager nos sentiments, chercher leur origine, accepter qu'ils soient différents... Et à ne pas nous arrêter là. « Le conflit est inconfortable, des rapports de force entrent en jeu, reconnaît Despina M. Il faut du temps et de l'énergie pour arriver à faire place à chaque singularité, pour trouver une issue dans laquelle chacun trouve son compte. » Faire groupe, faire société demande du travail. « Continuons de nous poser la question : qu'est-ce que je fais quand je fais ce que je fais ? »

— Laure de Hesselle

« Les transformations radicales ne peuvent naître que si nous prenons le temps d'écouter les voix minoritaires »

— Ylva Berg, formatrice et formatrice.

Les réactions au conflit

- Je préfère ne pas en parler. Je ne prends en compte ni mon objectif ni celui de l'autre. Cela peut envenimer le problème... ou préserver la paix.
 - J'entre en compétition : « Tu me ferais vraiment très plaisir si on allait à la mer, même si tu as envie d'aller à la montagne ! » Je prends en compte mon objectif et très peu celui de l'autre, éventuellement en utilisant la séduction.
 - Je suis accommodant : « On fait comme tu veux ! » Je prends en compte l'objectif de l'autre - mais je peux aussi être agressif ou agressive en le faisant...
 - Je suis dans le compromis : « On fait du 50/50, une semaine à la mer, une à la montagne. »
 - Je collabore : « On va trouver une destination qui nous convient à tous. »
- « Toutes les attitudes sont positives ou négatives selon les cas, précise Julien Lecomte, animateur à l'Université de Paix, et peuvent toutes être nécessaires. Quand un enfant veut traverser devant des voitures, on ne négocie pas ! »

Au travail : du cadre !

Rôles imprécis, mauvaise organisation... Derrière des désaccords entre personnes au bureau ou dans un atelier se cachent souvent des non-dits et un manque de clarté collectifs.

« Aujourd'hui nous pouvons plus souvent zapper quand il y a conflit : nous changeons de collectif, nous allons recruter nos amis plus loin... Mais au boulot, nous sommes obligés de travailler avec des gens que nous n'avons pas choisis. » Jean Maertens, anthropologue clinicien, est facilitateur d'équipes, coach et médiateur depuis près de vingt ans au CFIP (Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques). « Et nous nous retrouvons à devoir faire appel à des spécialistes... » Le point de départ d'un tel appel est fréquemment une querelle entre deux personnes ne parvenant pas à se régler. Et les professionnels qui tentent de la dénouer découvrent alors bien souvent des dysfonctionnements plus larges. « On a tendance à psychologiser les choses et à réduire le conflit à l'individu, développe le facilitateur, à estimer qu' "on est incompatibles", que l'autre est un paranoïaque ou un pervers narcissique... Il faut aller creuser, chercher ce que raconte cette rupture, ce que la personne qui se sacrifie dans ce conflit essaie de dire : si elle se bagarre avec sa ou son collègue par exemple, c'est parce que son rôle par rapport à lui n'est pas clair. » Un ensemble de facteurs peuvent se cacher derrière ce qui paraissait ne concerner que deux ou quelques travailleurs : un organigramme peu précis, une organisation du travail, des attributions de fonction mal définies, mal communiquées, des changements non négociés... Ancien permanent syndical devenu facilitateur, conciliateur et médiateur, Patrick Namotte a très régulièrement constaté lors de ses interventions des problèmes de cadre, mal ou pas du tout posé. Ainsi dans une équipe d'éducateurs, divisée en deux groupes qui ne veulent plus se parler : « Tous ont en réalité une vision différente de leur travail et de la façon de l'appliquer. Un par un, puis en binôme, je les aide à sortir les cadavres du placard, à mettre les choses à plat puis à redéfinir un cadre à leur fonction. Il faut amener les gens à comprendre ce qui se passe pour leur donner envie de bouger, avec beaucoup de patience, en veillant à préserver l'ego de chacun et chacune, et en étant attentif à ce qu'il ne reste pas de zones d'ombre. »

Lorsqu'un conflit n'est qu'un symptôme, déplacer l'une des parties prenantes (voire s'en séparer), réponse souvent tentante pour les entreprises, ne répondra pas aux besoins et ne résoudra rien. Tout l'art du médiateur sera si possible d'amener les personnes à un véritable accord, qui répondent aux demandes profondes des différentes parties. Nous sommes nombreux à entrer dans la logique du gâteau à partager : ce que l'autre gagne, je le perds. « Nous imaginons au mieux un compromis, une tarte coupée en deux, constate Stéphanie Demoulin, professeur de psychologie sociale à l'UCLouvain. C'est en réalité une situation perdant-perdant : tous restent avec la moitié de leurs questions non résolues, qui se muent en frustrations, s'accumulent, et augmentent le niveau de tension à chaque discussion. Alors qu'avec un bon accord, respectant l'image des personnes, le risque que le conflit se reproduise est quasi nul : le monde apparaît juste, j'ai repris du contrôle sur un environnement que je comprends. » A éviter : le cas par cas. « Avoir des règles qui s'appliquent à tous, prévenir s'il y a des exceptions, les communiquer de façon claire. C'est risquer sinon d'augmenter les déséquilibres et le sentiment d'injustice. » Et faire ainsi le lit de nouveaux litiges. Au travail comme ailleurs, l'une des clés pour nos interlocuteurs se trouve dans notre prise de conscience de nos émotions et de celles des autres, dans la possibilité de s'y confronter. « Elles ont mauvaise presse au boulot, observe cependant Jean Maertens, milieu dans lequel les réflexes de "virilité" - il faut être fort, s'imposer - ont été importés. Parler de ses émotions est vu comme une faiblesse. » Et la généralisation du télétravail, avec lequel la perception des sentiments des autres est plus difficile, a parfois aggravé des dissensions. Une raison supplémentaire pour leur donner une place, trouver un moyen, un espace pour les exprimer. La nature du conflit n'est pas de disparaître. « Il est inéluctable, constatent Coralie Smets-Gary et Martine Becker, fondatrices de PMR Europe, pionnières de la facilitation et médiation en entreprise : nous sommes tous différents, or nous sommes tous notre propre référence - l'autre devrait nous ressembler... Pourtant les différences peuvent être extrêmement positives. » Mieux armés, plus conscients, nous pourrions prévenir les chocs. « Apprendre à écouter, poser des questions, être attentif à la communication non verbale, il y a un petit "kit" de bons outils », expliquent les médiatrices. Si quelqu'un s'agite sur sa chaise lors d'une réunion, donnons-lui la parole, faisons un tour de debriefing. « Nous devons nous former à exprimer des faits, complète Stéphanie Demoulin. Avec un "j'attendais ce dossier mardi et il n'était pas là", on peut s'accorder, et analyser ensuite les causes, peut-être un manque d'information, une demande excessive, et essayer de trouver une réponse adéquate pour tous. » « En général, concluent avec optimisme Martine Becker et Coralie Smets-Gary, les gens ont plein d'idées de solutions une fois qu'on les aide à identifier les problèmes. » — LDH.

Faire classe ensemble

Cercles de parole, élèves-médiateurs... à l'école, les expériences de prévention des conflits se multiplient.

« **S**top arrête ! » Flora, Nicolas, Hamza ou Lilou, assis par terre en cercle, s'exclament en chœur. Ils n'ont pas oublié les conseils que leur donnait la semaine dernière Gigi la girafe. Si un copain ou une copine les embête, ils peuvent lui dire « stop arrête ! ».

Dans la classe de troisième gardienne de Madame Véronique, à l'école du Sacré-Cœur de Stockel, les petits écoutent avec plus ou moins d'attention les histoires d'Amélie Sonet, animatrice du programme Graines de médiateurs de l'Université de Paix. Elle sort Loulou le loup de sa valise. Un loup qui a essayé le « stop arrête » mais pas toujours avec succès.

« Qu'est-ce qu'il peut faire quand ça ne marche pas ? », interroge l'animatrice. « Demander à madame », dit un petit garçon. « S'en aller », conseille une fillette. « Redire stop arrête », prône une autre.

« L'idée est de montrer qu'on peut faire autrement, explique plus tard Amélie Sonet. Dédramatiser le conflit et leur donner des outils pour en sortir positivement, sans coups ou mots qui piquent... »

Depuis une dizaine d'années, des formations de ce type ont lieu dans toutes les classes de cette école gardienne et primaire. « Nous désirions rendre les élèves plus acteurs dans la gestion de leurs conflits, raconte Géraldine Ee Haute, la directrice. Ces animations renforcent la dynamique de groupe, permettent de constater et d'accepter leurs différences, et de cultiver leur empathie. Ça fonctionne : nous voyons très peu de violence dans la cour de récré ou les classes. » Les pratiques sont ancrées dans le quotidien, répétées, de façon à composer un véritable entraînement. Tout le personnel est embarqué (et formé), invité à agir de la manière la plus cohérente possible. « C'est devenu un langage commun à tous. Nous amenons ainsi en secondaire des enfants différents, capables de vivre avec les autres, de collaborer, des citoyens responsables », se réjouit la directrice.



Graines de médiateurs est l'un des nombreux programmes qui existent dans les établissements scolaires pour permettre aux petits ou aux plus grands « de prendre la parole de façon sécurisée, d'être à l'aise pour exprimer leurs émotions et entendre celles des autres, cite Julien Lecomte, formateur de l'Université de Paix, de percevoir ce qu'ils ont en commun pour faire du lien », et prévenir ainsi que des conflits ne dégèrent. Si ces derniers ne sont pas nécessairement moins nombreux, ils seront au moins gérés plus facilement. Avec, pour effet secondaire, une potentielle diminution également des risques de harcèlement : « Certains élèves participent à un harcèlement parce qu'ils craignent pour leur propre place. Si tous se sentent bien dans le collectif, ils auront moins besoin d'un bouc émissaire pour faire groupe », complète le formateur.

Les professeurs ont une grande responsabilité pour Philippe Dachelet, intervenant en thérapie sociale, criminologue, médiateur et formateur notamment en écoles supérieures : « En tant qu'animateurs du groupe, ils doivent parvenir à créer le lien entre ses membres, et cela ne se réalise pas en une heure de "brise-glace". Il faudrait prendre le temps de partager ses craintes (d'un échec, d'être jugé, démotivé) et ses besoins (de sécurité, de sens, de cadre). »

Des cercles de paroles ou des conseils de coopération deviennent de plus en plus courants dans les classes. « Une heure par semaine ou tous les quinze jours, on y met les choses sur la table, explique la médiatrice scolaire Viviane Jacquet, on prend de la hauteur et on développe sa créativité pour trouver des améliorations. Cela autorise aussi à différer des débats en classe en sachant qu'on en parlera dans un moment dédié. »

Se répandent de même dans les écoles les « tours de météo personnelle » du matin ou des élèves formés au rôle de médiateur... Mais l'idée est bien de voir comment faire classe ensemble.

Viviane Jacquet en appelle ainsi à veiller à ne pas se satisfaire de l'expression des émotions. « Les enfants formés vont identifier quelques grandes émotions, distinguer ce qu'ils ressentent et ce qui pose problème mais ne vont pas plus loin quant aux solutions et demandes. Là ça coince. "Déposer son sac" c'est bien, mais il faut aller au-delà. »

Philippe Dachelet abonde : « Les étudiants en restent fréquemment à de grands principes. Il est nécessaire de développer et d'enraciner des solutions ensuite de façon opérationnelle. »

« Nos recherches montrent que les enseignants doivent donner l'exemple, constate Benoit Galand, professeur en sciences de l'éducation à l'UCLouvain, la façon dont ils conduisent leur classe a un impact massif sur la fréquence des conflits et du harcèlement. Respect, écoute, fermeté sur les limites, cadre clair : sans ça le reste n'est que de la décoration. Les actes des adultes pèsent plus que leurs mots. » Se pose alors également la question de la cohérence de l'équipe, particulièrement en secondaire. Trop souvent encore, les efforts sur ces sujets se font « au petit bonheur la chance » selon les volontés des uns ou l'expérience des autres, de façon disparate, alors même que c'est la répétition, dans la durée, qui nourrit l'acquisition de bons réflexes. Et puis, regrette le chercheur, « nous manquons d'une véritable évaluation et d'une réflexion sur l'intégration au système des innovations testées ». Les professeurs sont trop peu outillés, se sentent démunis, leur formation de base manquant d'apprentissages solides dans ces domaines. « Aider les enseignants dans leur conduite de classe doit vraiment être le socle de base. » — L.d.H.

« L'idée est de montrer qu'on peut faire autrement. Dédramatiser le conflit et leur donner des outils pour en sortir positivement, sans coups ou mots qui piquent... »

— Amélie Sonet, animatrice, Université de Paix

Il y a quelques années, la collective Bye Bye Binary naissait, pour dépasser la binarité de l'écriture inclusive et les limites du point médian, son élément le plus épineux et clivant. Elle ne cesse depuis d'inventer de nouvelles typographies, ouvrant un vaste champ de réflexion sur notre rapport au langage et à l'autre. Sans faire de vagues, le secteur culturel francophone s'en saisit peu à peu.

La typographie, une arme de déconstruction massive

Dodelinant au rythme d'une musique taillée pour l'occasion - « *I'm outta love, set me free* » (« Je ne t'aime plus, libère-moi »), premier tube de la chanteuse Anastacia -, une dizaine de personnes s'active autour d'une rangée d'ouvrages, objets d'arts, fanzines, diplômes, foulards, drapeaux, programmations théâtrales... Organisée dans les murs de l'École de recherche graphique (erg) à Bruxelles, la « scan party » de la collective Bye Bye Binary (BBB) bat son plein. « Nous tentons de répertorier toutes les productions où l'on retrouve nos caractères typographiques post-binaires, sourit Axxenne, l'une de ses membres, en balayant la salle du regard. L'idée est de mettre en place un fonds d'archives pour étudier, diffuser et recenser leurs usages, leurs contextes d'apparition et d'utilisation. »

Bye Bye Binary (Camille Circlude, Eugénie Bidaut), visuel présentant les ligatures du caractère BBB Poppins TN, brochure de saison 22-23, Théâtre National Wallonie-Bruxelles, 2022.

Cinq ans plus tôt, à la bibliothèque RoSa, Bye Bye Binary naît lors d'un workshop entre deux écoles d'art, l'erg et La Cambre, autour des imaginaires typographiques. A l'époque, l'usage de l'écriture inclusive (*lire encadré p.84*) occupe le débat public depuis un an et un élément de cet ensemble de procédés rédactionnels (parmi lesquelles la féminisation des fonctions et des métiers ou le recours aux termes épiciènes, etc.) crispe déjà - c'est toujours le cas aujourd'hui - les discussions : le point médian. « Ce n'est jamais qu'une ponctuation séparant les formes masculines et féminines, sans laisser de place aux autres genres », précise Camille Circlude, fondatrice de BBB. La collective cherche différentes manières de dépasser cette ponctuation imparfaite vampirisant le débat public en mettant au point d'autres signes graphiques. « Cela s'est notamment formalisé par la création de nouvelles ligatures, c'est-à-dire des liens entre les lettres pour les coller entre elles, détaille Axxenne, citant comme exemple l'esperluette, ce signe « & » qui mêle les lettres e et t. Les ligatures sont utilisées depuis très longtemps pour des questions de place sur les gravures lapidaires [un texte gravé sur la pierre, à l'instar de la Pierre de Rosette] ou pour gagner du temps à l'époque des moines et des moniales copistes. Nous avons voulu réinvestir ces usages pour développer des fontes [c'est-à-dire des polices de caractères] non-binaires. » « La fusion de certaines lettres par les ligatures permet de créer des formes autres englobant des identités de genre qui ne se définissent pas dans la binarité, comme les personnes genderfluid, agenre, genderfuck, en parcours de transition, non-binaires, etc. Il s'agit en réalité d'inventer un monde qui ne soit pas cloisonné aux deux pôles »



masculin et féminin, ajoute Camille Circlude, de la collective. Tout comme on peut regarder le monde avec les lunettes du féminisme, on peut le regarder avec les lunettes post-binaires. C'est une autre manière de faire, de voir, etc. qui change les rapports sociaux. La typographie est ainsi un endroit de réappropriation : si la langue a été travaillée dans un sens, elle peut aussi être démasculinisée et débinaisée. »

Aujourd'hui, BBB parle plutôt de « typographie non-binaire » ou « post-binaire » plutôt qu'inclusive. « Au départ, on voulait être dans une certaine symétrie par rapport au débat médiatique sur l'écriture inclusive. Mais en réalité, on ne peut pas prétendre à une inclusivité générale. Il y a donc eu un chemin épistémologique dans la façon dont on nomme les choses », décrypte Camille Circlude. La typothèque de la collective, accessible en open source, a grandi et recense désormais treize polices de caractère (dites fontes, dans le jargon) : BBB Baskervol, Adelpe, Amiamie... « On espère un jour en avoir une centaine », soufflent les deux comparses. Elles sont aujourd'hui utilisées par plusieurs institutions du secteur culturel comme les Halles de Schaerbeek, le théâtre Varia, le festival Fame, la Balsamine. Le Théâtre National Wallonie-Bruxelles a lui aussi travaillé avec cette collective pour créer sa propre fonte, BBB Poppins TN, désormais utilisée dans toutes ses communications vers le public et libre d'accès sur la typothèque (Imagine l'a d'ailleurs utilisée pour cet article). « La question de l'écriture inclusive devenait importante mais comme il n'y a ni règles ni mode d'emploi, on l'utilisait sans balises claires, avec toutes les maladresses du monde, concède Benoît Henken, directeur de la communication du Théâtre national. Cette collaboration nous a permis de défricher, jouer avec la langue, nous poser un tas de questions auxquelles nous n'avions pas pensé. C'est très gai : remettre en question des choses que l'on considérait

comme acquises est à la fois libérateur et déstabilisant ! » Un changement de direction a été, comme dans plusieurs autres institutions, le déclencheur de cette réflexion. « Dans beaucoup d'endroits, ça reste très clairement une question de volonté personnelle », confirme Pierre Thys, à la tête du théâtre depuis 2022, plaidant pour qu'un nombre grandissant de structures culturelles lui emboîtent le pas. « Si le Théâtre - qui est tout de même la plus grosse structure de la FWB - le fait, ce n'est pas anodin. Cela peut sans doute rassurer. Et honnêtement, je ne vois pas où est le problème. Ces typographies sont douces à la lecture, c'est une manière de construire un monde plus égalitaire et solidaire, de visibiliser tout le monde, de s'extraire de nous-mêmes - nous, moi, qui détenons tous les privilèges - pour aller à la rencontre de l'autre, de faire preuve d'humilité », ajoute-t-il.

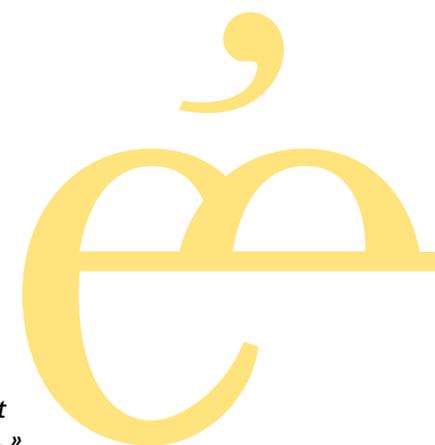
Pour une transition en douceur, le Théâtre a tout simplement choisi de ne rien imposer à ses équipes. Quant à la communication externe, la sobriété est de mise vu le caractère « hautement polémique » de la pratique de

La collective veut recenser tous les usages de ses caractères typographiques. Elle lance un appel à toutes celles et ceux qui les ont utilisés.



l'écriture inclusive : une page dans le catalogue de la saison 2022-2023 pour expliquer le travail réalisé avec Bye Bye Binary et... c'est tout. « Changer les habitudes de manière discrète est peut-être plus porteur, avance Benoît Henken. Mais le vrai point de bascule, c'est quand ce sera pratiqué par la presse. »

Pierre Thys comme Benoît Henken sont formels : le Théâtre n'a pas reçu une seule réaction négative de la part du public depuis qu'il utilise la fonte Poppins et c'est d'ailleurs à se demander si le changement a été remarqué. « Même mon père de 83 ans, anti-écriture inclusive, ne l'a pas vu. C'est plutôt encourageant !, célèbre Pierre Thys. Quant aux équipes, si elles se posaient des questions au début, c'est désormais devenu un non-sujet même pour celles et ceux qui se montraient réfractaires. » Au sein du milieu culturel, le questionnement autour de l'écriture inclusive semble infuser à des degrés divers. Fin novembre dernier, la réunion entre différentes institutions et la collective, dans l'enceinte du Théâtre national, était ainsi l'occasion parfaite pour partager des expériences, des questionnements, des pratiques, des craintes... Au centre des discussions : la praticabilité de l'inclusif à l'oral mais aussi en néerlandais et en anglais pour les communications trilingues, le manque d'échanges au sein du secteur culturel, les difficultés pour les personnes dyslexiques, dyspraxiques, neurodivergentes ou étrangères, les conflits entre les générations et les publics à ce sujet ou encore le déficit de formation, voire « le chaos » en interne, l'écriture inclusive étant pratiquée différemment ci et là. « C'est vrai qu'un décret recommande l'utilisation de l'écriture inclusive en Fédération Wallonie-Bruxelles. Mais dans la pratique, ce n'est pas facile. Ce n'est pas structuré, pas cohérent. Moi, j'essaie d'utiliser le point médian mais je l'utilise mal. Et comme je sais que je l'utilise mal, finalement, j'y renonce », regrette une collaboratrice de Wallonie-Bruxelles Design Mode. « De manière générale, j'ai l'impression que ce qui manque, c'est du temps de mise en pratique, rebondit la médiatrice publics jeunes du Rideau. Et surtout, il faut créer du dialogue quand le langage change. L'inclusivité peut être un terrain miné, un sujet qui fait monter l'agressivité : elle génère des conflits de valeurs, des sentiments de mise à l'écart... Ça peut être très perturbant, il faut en tenir compte. » Pour le personnel du cinéma Nova, en revanche, « pratiquer l'écriture inclusive, c'est réparer une injustice, ça nous semble assez urgent ».



Quelle politique d'écriture chez Imagine ?

Notre passage en coopérative, en septembre dernier, s'est accompagné d'une réforme graphique mais aussi typographique. D'un commun accord, l'équipe d'Imagine COOP a décidé d'opter pour l'écriture inclusive pour ses communications extérieures (réseaux sociaux, mails, lettres, etc.) et sa campagne de levée de fonds qui court jusqu'en mars 2023. Dans notre charte d'écriture inclusive, nous avons repris l'usage de la double flexion (comme les étudiantes et étudiants, les travailleuses et travailleurs), le point médian dans certains cas et des termes épiciens (comme journaliste, scientifique ou touriste, c'est-à-dire des noms et adjectifs désignant indifféremment l'un ou l'autre genre), la féminisation des noms de fonctions, métiers, grades et titres ainsi que l'accord de proximité. En revanche, nous n'utilisons pas les néologismes comme auteurices, directeurices, etc. Quelques points doivent encore être tranchés concernant le magazine Imagine, certaines formes nous paraissant parfois alourdir la lecture de nos articles. La rédaction est donc dans une phase-test, induisant ses imperfections, ses expérimentations et parfois, ses ratés. Alors que l'écriture inclusive fait encore débat, il nous semble souhaitable d'explorer la langue et ses possibles avec souplesse et de tester ce qui nous convient le mieux. Toute l'équipe se formera à l'usage de l'écriture inclusive et peaufinera sa position en 2024.

« Tout comme on peut regarder le monde avec les lunettes du féminisme, on peut le regarder avec les lunettes post-binaires. »

— Camille Circlude, membre fondatrice de la collective Bye Bye Binary

Entre tâtonnements, doutes et détermination, chaque structure avance ainsi à son rythme, apparemment stimulée par la présence de jeunes, de femmes et de minorités de genre, plus enclins aux changements. « Il y a vingt ans, la féminisation des fonctions coïncit. Aujourd'hui, c'est le point médian. Peut-être que demain, ce sera autre chose, cadre Anoushka Dufeil, formatrice en langue inclusive. Quoiqu'il en soit, l'écriture inclusive est une gymnastique mentale. S'autoriser une organisation bordélique en interne, sans cohérence sur toute la ligne au début, c'est normal. Le plus important est en réalité de se demander pourquoi on le fait. Pour féminiser ? Pour neutraliser ? »

Sans pour autant faire l'unanimité, les typographies post-binaires semblent séduire, ne serait-ce que par leur nature intrinsèque « d'armes de déconstruction massive ». Des stéréotypes de genre, du patriarcat, des dominations. « Le langage crée le réel et la façon dont on perçoit le réel dépend du langage. Il est donc fondamental d'en changer, nous ne pouvons plus faire comme si le monde était masculin, blanc, binaire. Il ne l'est tout simplement pas ! », revendique Pierre Thys. « Le débat sur l'écriture inclusive, qui ne porte jamais que sur le point médian, c'est vraiment la fumée qui cache la forêt de la crise de la masculinité », accentue Effir Libilbehety, chargée de communication du Fame Festival. Pourquoi craint-on cette écriture ? Parce qu'on ne sait plus où est la place du masculin, quel rôle joue l'homme. Au fond, quand on tire le fil sur ce débat, on arrive rapidement à des enjeux sociétaux – le sexisme, les inégalités – bien plus larges. » — Sarah Freres

Pour aller plus loin



- La typographie post-binaire : au-delà de l'écriture inclusive, Camille Circlude, éditions B12, Novembre 2023.
- Le cerveau pense-t-il au masculin ? Cerveau, langage et représentations sexistes, Pascal Gygas, Sandrine Zufferey et Ute Gabriel, Le Robert.
- La typotheque de Bye Bye Binary : typotheque.genderfluid.space

« Le débat sur l'écriture inclusive, qui ne porte jamais que sur le point médian, c'est vraiment la fumée qui cache la forêt de la crise de la masculinité »

— Effir Libilbehety, chargée de communication du Fame Festival.

id

Une opération de masculinisation

Davantage genrée que ses cousines germaniques, la langue française s'est transformée au fil du temps. L'écriture inclusive, aujourd'hui obligatoire pour diverses institutions publiques en Fédération Wallonie-Bruxelles en vertu d'un décret, est la dernière de ces évolutions. « Autrefois, la féminisation était très ancrée dans la langue. Au 17^e siècle, celle-ci a été réglementée par des hommes suivant les usages littéraires, politiques et sociaux. On va alors voir disparaître certains termes courants

qui reviennent aujourd'hui, comme "autrice" ou "poétesse". L'Académie française, fondée par le cardinal Richelieu, va continuer la construction d'un imaginaire masculin de la langue », retrace Laurence Rosier, professeure de linguistique à l'ULB. Détricoter une telle entreprise de masculinisation ne se fait toutefois pas sans se heurter à de fortes réticences au sein des « bastions conservateurs ». En France, le Sénat a d'ailleurs adopté une proposition de loi visant à l'interdire l'écriture inclusive, quoique rien n'indique que l'Assemblée nationale lui emboîte le pas. « Il y a pourtant eu de l'inclusif avant l'heure, comme le célèbre "Françaises, Français" du général de Gaulle. Mais aujourd'hui, le terme même d'écriture inclusive fait débat !, recadre-t-elle encore. On aime que la langue ne bouge pas parce qu'on a eu suffisamment de mal à l'assimiler. La plupart des gens ont d'ailleurs un souvenir assez traumatique de son apprentissage à l'école. »

Et de rappeler que l'un des objectifs de l'écriture inclusive, tel que promulgué par le Conseil de la langue française, est de promouvoir le renforcement de la féminisation, le développement d'un langage non-discriminant et neutre quant au genre (notamment via l'utilisation de termes épécènes). « Les mots ont un poids sur les représentations, rappelle Laurence Rosier. Par exemple, des études ont prouvé que la féminisation des métiers donne davantage de confiance aux filles pour postuler dans des secteurs auxquels elles ne penseraient pas. »



Choisissez **NewB** et mettez votre argent au service de projets qui vous ressemblent.



Découvrez sans plus attendre notre gamme de produits dédiés aux professionnels sur newb.coop

Se donner le temps ?

Nous manquons tous de temps, nous lui courons après comme s'il était une denrée rare. Que dit cette expérience sociale de notre époque ?

« Mesurer le temps », « gérer le temps », « prendre le temps » : par ses expressions, notre langue nous laisse penser que le temps existe comme un objet, qu'on peut prendre ou posséder déjà, perdre ou gagner, retrouver, s'offrir, donner, garder ou laisser, mesurer enfin. Mais est-il vraiment si disponible ? Peut-on vraiment « se donner le temps » ?

Qu'est-ce que le temps ?

« Si personne ne me le demande, je le sais ; mais si on me le demande, je ne le sais plus ». Dans ce célèbre extrait des *Confessions*, Augustin initie un débat polémique millénaire sur la nature du temps. Sa réponse : le temps est une intention de l'âme, une capacité à se distendre, retenant des instants passés et projetant des instants futurs, de façon à saisir la durée. Si nous n'avions pas cette capacité de « tempor(al)iser », nous ne pourrions par exemple écouter un morceau de musique harmonique : nous entendrions une suite de notes sans lien entre elles.

A cette théorie du temps s'oppose une autre, dont Newton est le représentant le plus fameux : celle d'un temps objectif, linéaire et mathématique, un temps de la nature. Les deux théories ont en commun de présenter le temps comme une donnée *a priori*, interne et subjective d'un côté, externe et objective de l'autre. Une autre option est possible : considérer le temps comme une construction sociale.

L'accélération du temps

Pour une approche pratique de notre rapport au temps, cette dernière option est la plus pertinente. Car nous manquons tous de temps, nous lui courons après comme s'il était une denrée rare, nous cherchons à

en gagner, sans toujours savoir pourtant où le temps gagné est finalement passé. Or, cette expérience du temps est une construction sociale de notre époque. Selon quelques intellectuels comme Harmut Rosa, Norbert Elias ou Paul Virilio, l'expérience majeure de la modernité est en effet celle de l'accélération. S'il est utile de la penser, c'est qu'elle est aliénante et source de souffrance : elle donne lieu à des pathologies spécifiques, comme le *burn out* ou les pathologies du stress (côlon irritable, maladies cardio-vasculaires, etc.). Les normes temporelles transforment nos façons de sentir, de penser et d'agir, sans que nous en ayons conscience et que nous soyons en mesure d'y résister. Combien sommes-nous à penser que tout va trop vite ? Toujours plus vite. On mange en effet plus vite, on dort moins longtemps, on voyage plus vite, on séduit plus vite, et pourtant, ces gains de temps s'accompagnent paradoxalement de l'impression de n'avoir pas une minute à soi. Pourquoi ?

L'accélération n'est pas qu'un sentiment subjectif. Le sociologue et philosophe Hartmut Rosa distingue trois dimensions objectives de cette accélération :

1. on innove dans tous les domaines et ces innovations ont toujours pour enjeu de gagner du temps, jusqu'à la nanoseconde ;
2. le changement social définit les modes d'association (le mariage ou le contrat de travail, par exemple), qui sont moins stables qu'auparavant. On change plus souvent de partenaire et de boulot ;
3. notre rythme de vie s'accélère lui aussi : nous faisons de plus en plus de choses, et souvent plusieurs en même temps. On peut le mesurer à la fois d'une façon subjective (on se plaint de plus en plus du surmenage), mais aussi objectivement par le temps passé à faire certaines choses, qui est toujours plus réduit (se déplacer, envoyer un message, mais aussi assembler les pièces d'une voiture, etc.).

Quelles sont les forces motrices ?

Pourquoi ce temps gagné ne nous est-il pas disponible ? Car l'accélération technologique n'est pas la cause de l'accélération sociale et de nos rythmes de vie ; envoyer plus vite un message ne nous oblige pas à en envoyer davantage ni à répondre immédiatement à toutes les sollicitations.



Geoffroy De Schutter

Rosa propose une trilogie de causes :

1. La division du travail toujours plus efficace, de la chaîne de montage de Henry Ford au *lean management* de Toyota, permet (et impose) aux travailleurs des vitesses de traitement de plus en plus élevées. Travaillant plus vite, les ouvriers produisent ainsi davantage dans le même temps (on aurait pu imaginer une production égale pour une durée de travail réduite).
2. Ce phénomène lui-même, comme d'ailleurs l'accélération technologique, est une conséquence d'un système capitaliste basé sur la concurrence. On innove pour avoir une longueur d'avance sur les concurrents. Mais la concurrence n'est pas limitée à la sphère économique ; elle régit toutes les sphères de la vie sociale. Au travail, dans les loisirs, en amour et dans nos relations amicales, partout, nous cherchons à être plus compétents, plus intéressants, plus « stylés », etc. On ne cherche pas simplement à « bien » travailler, mais à « mieux » travailler, comme aussi à être une meilleure mère ou un meilleur amant.
3. Nous n'avons qu'une vie. Cette phrase sonne comme un avertissement. Elle encourage la multiplication des expériences qui en font la richesse. La religion ayant perdu en force, la société laïcisée a placé la vie ici-bas comme la seule vie qui compte. Or, le

PHILOCITÉ
Par Gaëlle Jeanmart,
philosophe, maître
de conférence à l'ULiège,
auteure de *Comment devenir un
philosophe grec* (PUF, 2023)
www.philocite.eu



monde nous offre beaucoup plus que ce que nous pouvons effectivement faire. Et les innovations technologiques démultiplient encore les possibilités, de sorte que le fossé entre ce que nous sommes effectivement capables de faire et ce qui est possible est toujours plus grand, plus frustrant, et donc aussi plus mobilisateur.

Avec quelles conséquences ?

Gardons, par commodité, une structure en trois points.

1. Notre vie n'a plus de direction linéaire et notre identité n'est plus définie par une orientation claire de notre vie. Nous accumulons des expériences, passons d'un épisode à un autre, sans pour autant les considérer comme des étapes dans un cheminement ou des progrès. Ce n'est ni bien ni mal, mais susceptible néanmoins de créer des pathologies sociales, de la mise à l'écart de ceux qui ne peuvent suivre ce rythme à la sensation de perte de sens et d'épuisement nerveux de ceux qui le peuvent, mais pas sans dommages.
2. L'accélération du temps a pour conséquence l'annulation de l'espace : c'est contre le temps qu'on lutte, même quand on se déplace, contre les retards de train, contre les embouteillages. Or, l'annulation de l'espace change fondamentalement nos rapports sociaux : on parlait de nos « proches » dans un terme qui signifiait à la fois la proximité spatiale et psychique. On démultiplie aujourd'hui les rapports à distance et on peut être très intime avec quelqu'un qu'on n'a vu que par écrans interposés, alors que notre voisin est un parfait étranger.
3. On constate des phénomènes de désynchronisation qui peuvent expliquer la crise écologique, comme l'exploitation plus rapide ou la pollution plus massive que les possibilités de régénérescence des écosystèmes. Certains processus ne peuvent en effet être accélérés : on ne peut raccourcir le temps qu'un arbre prend à pousser, ni celui qu'un corps prend pour guérir.

Selon Rosa, les normes temporelles ont un pouvoir totalitaire de sorte qu'on n'a pas de prise sur elles. On ne peut « se donner » le temps. Les oasis de décélération qu'on se ménage nous aident certes à tenir bon, mais ne font pas contrepoids par rapport aux forces d'accélération. Rosa nous emmène alors vers la « résonance » pour viser la transformation de nos rapports au temps et dès lors au monde. Suite au prochain épisode. –

Dans *Le grand mythe*, Naomi Oreskes remonte avec Erik Conway aux sources des impostures du néolibéralisme. Un travail édifiant qui explique également pourquoi et comment le lobby de l'industrie fossile est devenu si puissant aux États-Unis. *Imagine* a rencontré la célèbre historienne des sciences américaine à l'occasion de la remise de son titre de docteur *honoris causa* de l'ULB, en décembre dernier.

— Jonathan Sachs



NAOMI ORESKES

L'imposture du « mythe néolibéral »

Mondialement reconnue sur les questions du rôle de la science dans l'évolution des débats de société, Naomi Oreskes est co-auteur, avec Erik Conway, des *Marchands de doute*. Dans ce livre publié en 2010 et vendu à plus de 100 000 exemplaires, les auteurs racontent comment l'origine humaine du dérèglement climatique a été activement discréditée pendant plus de vingt ans par une poignée de scientifiques politiquement conservateurs au service de lobbies industriels et politiques. À l'instar des procédés utilisés par l'industrie pour combattre le consensus scientifique sur les dangers du tabagisme, des pluies acides ou le trou dans la couche d'ozone... Dans leur nouvel ouvrage *Le grand mythe*, Erik Conway et Naomi Oreskes remontent le cours d'une histoire industrielle qui a détourné et irrigué à son bénéfice économique et politique les idées néolibérales au siècle dernier.

mots. La COP représente le système de gouvernance sur lequel le monde s'est mis d'accord il y a trente-et-un ans à Rio, ce que beaucoup de gens semblent avoir oublié. Les États-Unis et 192 autres pays sont depuis lors signataires de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. À l'époque, on espérait pouvoir agir rapidement sur la base des preuves scientifiques de la menace des changements climatiques. Si nous l'avions fait, si nous avions agi dans les années nonante, alors que l'ampleur de ces changements était encore modeste, nous aurions pu éviter une grande partie des dégâts qui se produisent aujourd'hui dans le monde. Nous aurions pu opérer une transition ordonnée. >

Vous êtes docteur *honoris causa* de l'ULB, que signifie pour vous cette distinction honorifique ?

— Je vis aux États-Unis, j'y travaille et je publie surtout en anglais des travaux qui documentent ce qui s'est passé aux États-Unis. Il est très important pour Erik Conway et moi-même de comprendre la situation américaine et la manière dont certains traits distinctifs de la culture américaine ont joué un rôle très négatif dans les questions environnementales mondiales. Je suis donc heureuse que l'impact de ce travail ait dépassé les frontières parce que nous savons bien à quel point ce qui se passe aux États-Unis influence les affaires mondiales.

« Le mot "tragédie" n'est pas trop fort. Lorsque l'histoire regardera en arrière, elle distinguera une formidable occasion manquée. Trente années ont été gaspillées pour lutter contre les changements climatiques »

La COP28 s'est achevée de manière douloureuse la nuit dernière à Dubaï¹.

Quelle est votre lecture d'un accord qui prévoit une transition hors des énergies fossiles dans la décennie qui s'ouvre ?

— « Sortie », « transition », « élimination progressive »... J'ai du mal à me réjouir comme d'autres à la lecture de ces

Dans *Les Marchands de doute*, vous avez démontré le travail de sape systématique et les stratégies orchestrées par l'industrie fossile pour échapper à des décisions défavorables, comme la première taxe carbone que le président Clinton a tenté de leur imposer dès 1992...

— Bill Clinton et Al Gore ont été stoppés par la coalition de personnes que j'ai passé les vingt dernières années à étudier. Il est crucial que nous comprenions ce qui s'est passé, qui sont ces acteurs industriels ou scientifiques et que nous mesurions qu'ils continuent d'influencer, voire de contrôler, le processus des conférences annuelles des Nations unies sur le climat. Ce processus a été capturé par l'industrie des combustibles fossiles et des pays qui ne veulent pas voir de changements parce que leurs intérêts sont menacés. Le monde n'a pas trouvé le moyen de s'opposer efficacement à ces intérêts. Pour moi, le mot tragédie n'est pas trop fort. Lorsque l'histoire regardera en arrière, elle distinguera une formidable occasion manquée. Trente années ont été gaspillées. Et trente ans, c'est énorme par rapport à l'urgence de cette question. Beaucoup de choses auraient pu être engagées, notamment sur le plan technologique, au cours de cette période.

Peut-on dire que les marchands de doute ont changé de stratégie depuis lors pour mettre en échec la sortie réelle des énergies fossiles ?

— En partie. Ces groupes ont une remarquable capacité d'adaptation de leurs stratégies et des tactiques qui y sont liées. C'est ce que nous voyons à l'œuvre aujourd'hui avec les compagnies fossiles qui ont soutenu le développement du gaz de schiste aux États-Unis en parvenant à faire admettre que c'était une énergie de transition. Je m'y suis fermement opposée alors que certains groupes écologistes influents aux États-Unis, financés par le lobby du gaz de schiste, ont soutenu ce principe tout comme l'Europe, ce qui est une grave erreur. Ce développement a été utilisé pour étendre et consolider l'infrastructure des combustibles

« Les États-Unis sont devenus un exportateur net de gaz vers l'Europe et la Chine. Cela a accentué une forme de verrouillage opéré par les combustibles fossiles »

fossiles. Aux États-Unis, nous avons aujourd'hui plus de pipelines que jamais. Grâce à ces nouveaux terminaux, les États-Unis sont devenus un exportateur net de gaz vers l'Europe et la Chine. Cela a accentué une forme de verrouillage opéré par les combustibles fossiles.

L'idée de votre nouveau livre vous est venue pendant la rédaction du précédent ?

— Dans *Les Marchands de doute*, la question centrale qu'Erik Conway et moi-même essayions de traiter était la suivante : pourquoi des personnes intelligentes et éduquées rejettent-elles des preuves scientifiques durement acquises ? À l'époque, la plupart des scientifiques américains et des climatologues attribuaient le problème à la compréhension de la science par le public. Ils pensaient qu'il s'agissait d'un enjeu de culture scientifique et je pense que nous avons démontré le contraire.

Il nous a paru surprenant de constater que certains climatologues dans le déni reprenaient des éléments textuels de l'école néolibérale de Chicago alors qu'ils n'avaient jamais lu ou entendu parler de von Hayek [économiste et philosophe, penseur majeur du libéralisme], par exemple. Ce fut le déclencheur du *Grand mythe*. Sa thèse centrale est liée à l'idéologie politique de la crainte que la réglementation gouvernementale ne soit une porte dérobée vers le socialisme, le communisme et, en fin de compte, vers une planification centralisée de l'économie et un totalitarisme de type soviétique. Bref, une pente glissante. Il nous a fallu beaucoup de travail pour décortiquer cette histoire et montrer comment elle avait fonctionné.

Et cette histoire remonte au début du 20^e siècle...

— Oui, nous expliquons comment la National Association of Manufacturers, qui représente les plus grandes entreprises manufacturières américaines, a engagé Edward Bernays, le fondateur de propagande moderne, en 1928. Il y a un lien amusant avec l'Europe, car Edward Bernays était le neveu de Sigmund Freud. Il s'agissait d'appliquer les connaissances de la psychologie à la persuasion de

masse. Ces stratégies et tactiques de propagande sont utilisées pour influencer l'opinion publique depuis plus d'un siècle. L'objectif constant, même si les enjeux industriels peuvent différer au fil du temps, est d'empêcher le gouvernement de réglementer le secteur privé afin que celui-ci ait la liberté de gérer ses affaires comme il l'entend, même si c'est au détriment des travailleurs, des consommateurs, des enfants et de l'environnement. Les moyens qui ont fonctionné il y a 30 ans, 50 ans, 100 ans ne sont plus tout à fait adaptés aujourd'hui face à l'évolution du paysage de l'information.

Vous démontrez comment l'industrie manufacturière a orchestré des campagnes pour contester des politiques publiques aux États-Unis, notamment liées à la mise en œuvre du New Deal...

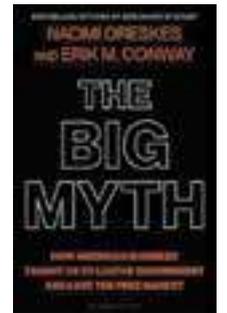
— Nous pensons qu'il s'agit d'une découverte très importante. Milton Friedman, père de l'école de Chicago et l'économiste Friedrich von Hayek soutenaient que le capitalisme et la liberté sont les deux faces d'une même pièce. Mais cette « thèse de l'indivisibilité » leur était antérieure de plusieurs décennies. Au début du 20^e siècle, elle a été défendue aux États-Unis par un groupe d'industriels réunis au sein de la National Association of Manufacturers (NAM). La NAM et ses alliés ont utilisé cette thèse pour s'opposer à des réformes politiques que nous considérons aujourd'hui comme allant de soi, comme les lois limitant le travail des enfants, établissant l'indemnisation des travailleurs et créant l'impôt fédéral sur le revenu. Dans les années 1930, ce groupe s'est par exemple opposé à l'électrification publique des zones rurales et à d'autres éléments du New Deal après le krach de 1929. La plupart du temps, ces acteurs industriels perdaient ces combats, en partie parce que la thèse souffrait d'un défaut fatal : elle n'était pas vraie. L'électricité est un bon exemple. Les marchés n'ont pas réussi à fournir de l'électricité à des millions d'Américains qui en voulaient. Or, le gouvernement, lui, y était parvenu, et les Américains des zones rurales se trouvaient dans une meilleure situation économique et plus libres d'une certaine manière sans le marché.

Vous mettez aussi en lumière le fait que les chefs de file de l'école autrichienne du néolibéralisme ont été recrutés par l'industrie américaine...

— Dans les années quarante, un groupe lié à la NAM a payé la venue des économistes Ludwig von Mises et de Friedrich von Hayek aux États-Unis et s'est arrangé pour les engager à l'université de New York et à l'université de Chicago, à huis clos, sans annonce, sans recherche ouverte. Ce groupe a travaillé assidûment à la promotion des idées des économistes, à la fois dans les milieux d'affaires et parmi le peuple américain en général. Il a notamment

Bio express

Née en 1958, Naomi Oreskes est géologue de formation et enseigne l'histoire des sciences à l'Université de Harvard. Autrice prolifique (9 ouvrages et 150 articles scientifiques), Naomi Oreskes a publié avec l'historien Erik Conway *Les marchands de doute* en 2010, dont la nouvelle édition est préfacée par Al Gore. En 2014, ces deux auteurs ont aussi publié *L'effondrement de la civilisation occidentale*, un récit de science-fiction avant de revenir à l'histoire avec *Le grand mythe*, dont la traduction française est annoncée fin janvier 2024 par les éditions Les liens qui libèrent.



« Ronald Reagan est entré chez General Electric en tant que démocrate progressiste du New Deal et en est ressorti en tant que républicain conservateur antigouvernemental »

publié une version simplifiée du célèbre livre de von Hayek *La route du servage* dans le *Reader's Digest* et une version illustrée de ce livre dans le magazine *Look*.

Ces éléments sont constitutifs, dites-vous, d'un imaginaire qui perdure aujourd'hui.

— La version condensée du *Reader's Digest* du livre de von Hayek et sa large diffusion a supprimé toutes les mises en garde, les nuances, les endroits où von Hayek dit que, en fait, les marchés ne fonctionnent pas pour tout, notamment dans le domaine de >



Jonathan Sachs

la déforestation. Hayek parlait aussi de la sécurité sociale, en disant qu'il fallait une sorte de plancher pour s'assurer que les gens ne souffrent pas de privations extrêmes. Ces passages ont aussi été supprimés. L'industrie a gommé la nuance et la sophistication, l'intellectualisme authentique de von Hayek pour les transformer en un morceau de propagande. C'est en somme la base de la popularisation des dix commandements qui relient aujourd'hui la liberté politique et économique.

Vous révélez également comment l'ancien président des Etats-Unis Ronald Reagan a été instrumentalisé pour porter ces idées, alors qu'il était un démocrate plutôt progressiste...

— La plupart des Américains savent qu'avant de devenir un homme politique, Reagan était un acteur. Mais moins nombreux sont ceux qui savent que la carrière cinématographique de Reagan, qui battait de l'aile, a été relancée par un emploi au sein de la General Electric Corporation (GE). Reagan animait l'émission de télévision populaire « General Electric Theater », où chaque semaine sa voix et son visage atteignaient des dizaines de millions de foyers pour promouvoir

des histoires sur l'individualisme et la libre entreprise. Parallèlement, il sillonnait le pays pour le compte de GE - visitant des usines, prononçant des discours dans des écoles et faisant le circuit des dîners dans les communautés où GE était présente - afin de promouvoir la vision antisyndicale et antigouvernementale de l'entreprise, qui était résolument individualiste. Le mentor de Reagan dans ce travail était Lemuel Ricketts Boulware, cadre de GE, dont les tactiques antisyndicales étaient si extrêmes qu'elles ont reçu un nom : le « boulwarisme ». Alors que Reagan aidait GE à promouvoir l'idéologie du libre marché et du libre choix, l'entreprise conspirait pour truquer les marchés de l'électricité. L'influence de Boulware a transformé la politique de Reagan. Il est entré chez GE en tant que démocrate progressiste du New Deal et en est ressorti en tant que

républicain conservateur antigouvernemental. GE a également transformé la fortune politique de Reagan. Il a quitté la société avec de puissants soutiens dans l'Amérique des affaires qui l'ont aidé à lancer sa carrière dans les fonctions électives.

Les crises sanitaires et énergétiques dans les pays occidentaux, en particulier en Europe, ont démontré le rôle central que l'État a joué pour assurer la sécurité des citoyens et des communautés et la relance économique.

— Tout ce dont nous parlons dans notre nouveau livre s'est produit sous nos yeux en temps réel pendant la pandémie. Au moins 1,1 million de personnes sont mortes du Covid-19 aux États-Unis. C'est proportionnellement beaucoup plus élevé qu'en Allemagne, en France ou au Royaume-Uni. Près de la moitié de ces décès auraient pu être évités si les gens avaient simplement suivi les directives de l'Etat et s'étaient fait vacciner lorsque les vaccins sont devenus disponibles. Cela montre à quel point la culture américaine est aujourd'hui brisée. Cette pandémie a démontré le rôle essentiel de l'État dans ce que nous pourrions appeler la sécurité sanitaire ou la sécurité nationale, interprétée non pas comme une sécurité militaire, mais comme la santé et le bien-être de son peuple. C'est la raison pour laquelle les gouvernements ont été créés. Ce qui est fascinant dans ce qui s'est passé aux États-Unis, c'est que les fondamentalistes du marché se sont enfoncés encore plus profondément au nom de la liberté individuelle. On a oublié que les premières lois de vaccination remontent au 18^e siècle. Ces groupements, souvent proches des négationnistes climatiques, ont tenté de réécrire plus de deux cents ans d'histoire des États-Unis pour dire que se faire vacciner violait le mode de vie américain, que c'était socialiste.

Dans son dernier roman, Douglas Kennedy (lire son interview dans Imagine n°158) évoque deux Amériques irréconciliables dans un contexte de guerre culturelle.

— J'ai lu son roman ! En tant qu'historienne, je crois beaucoup aux héritages, aux effets d'ancrage. Je pense que le passé n'est jamais vraiment passé. Et il est tragique de voir que les divisions de la guerre de Sécession sont toujours d'actualité. Ce qui me frappe, c'est d'observer que les conservateurs des zones rurales américaines utilisent de plus en plus le drapeau confédéré comme symbole d'identification. Et lorsqu'on les interroge à ce sujet, ils répondent qu'ils ne défendent pas l'esclavage. Mais alors que défendent-ils ?

Que vous inspire la possible réélection de Donald Trump, cette année, à la présidence des Etats-Unis ?

— Je pense beaucoup à la République de Weimar, qui a précédé l'arrivée d'Adolf Hitler. Si Trump est réélu, nous devrons écrire une histoire en temps réel de ces événements. Donald Trump n'est pas sorti de nulle part. Et les

« Donald Trump n'est pas sorti de nulle part. Et les forces à l'origine de sa montée en puissance ne sont pas le fruit du hasard »

forces à l'origine de sa montée en puissance ne sont pas le fruit du hasard. Elles ne sont pas exactement les mêmes que celles que nous avons décrites pour l'émergence du doute face aux changements climatiques, mais elles sont étroitement alignées sur elles.

Votre travail scientifique serait-il menacé par ce retour aux affaires d'un président d'extrême-droite ?

— Avec Erik Conway, nous recevons depuis une vingtaine d'années des courriers haineux, des appels téléphoniques menaçants, des personnes qui tentent de faire rétracter nos articles ou de nous faire licencier. Ce type de harcèlement à motivation politique n'est donc pas nouveau pour nous. Personnellement, la situation n'a pas empiré. Je dirais même qu'après la publication des *Marchands de doute*, la fréquence de ce genre de choses a diminué. La théorie de mon mari est la suivante : les gens savent que s'ils me harcèlent, ils me permettront de trouver de la matière pour mon prochain livre. Comme nous sommes devenus connus, Erik et moi, les gens hésitent avant de nous attaquer. Ils s'adressent donc à d'autres personnes moins publiques et plus vulnérables.

A qui pensez-vous ?

— La dernière vague de harcèlement n'a pas visé les climatologues, elle vise plutôt les chercheurs qui s'intéressent à la désinformation orchestrée par les mouvements d'extrême-droite, en particulier sur Internet. Aujourd'hui, les Républicains assignent ces chercheurs à comparaître. C'est effrayant. A la fin des *Marchands de doute*, nous évoquons la dimension orwellienne de toute cette affaire. Cela se reflète ici avec des chercheurs qui exposent la façon dont la droite manipule l'information et qui sont désormais dans le viseur. —

Propos recueillis par Christophe Schoune

1. L'interview a eu lieu le 13 décembre 2023 à Bruxelles.

Pour sortir de l'isolement et d'une logique de mise en concurrence, des collectifs explorent d'autres manières de créer, se financer, décider ensemble. Zoom sur ces structures solidaires.

Arts vivants :

« **N**ous vivons dans un secteur ultra compétitif, que ce soit dans les écoles et plus tard dans le milieu professionnel. Il y a peu de places à pourvoir, chacun veut être visible. La compétition est forte et cela ne

pousse pas à la solidarité. » Celle qui s'exprime ainsi n'est pas issue du secteur commercial : Marie Vaiana est metteuse en scène et autrice au sein de la compagnie belge Les plaisirs chiffonnés. « Généralement, nous sommes porteurs de valeurs de gauche, avant-gardistes, or tout notre secteur est construit sur des bases inverses », renchérit Jérémie Lamblot, comédien au sein du collectif RAVIE.

Dans le milieu des arts vivants, elles et ils sont nombreux à s'interroger sur cette propension à la mise en concurrence et l'hyper valorisation de l'individu : « Pendant nos études, on nous amène à travailler sur la "signature de soi", l'identité, "l'artiste marque", constate Alessia Wyss, chorégraphe et plasticienne, membre fondatrice d'En Archipel. Aujourd'hui, j'entends beaucoup de jeunes qui ressentent une grosse fatigue en sortant des écoles artistiques. »

Le travail en collectif est l'une des réponses possibles pour le surmonter. C'est la voie empruntée par En Archipel, RAVIE, mais aussi L'Amicale, Wander, Le Sbeul et d'autres artistes de la scène : expérimenter de nouvelles pratiques créatives, miser sur la collaboration et la mutualisation à des degrés variés. Lutter contre l'isolement en est souvent le point de départ, ainsi que le partage des compétences et des charges, notamment administratives. Un poste très important dans un système où les artistes doivent sans cesse courir après de nouvelles subventions, celles-ci étant accordées projet par projet lorsqu'ils ne font pas partie d'institutions reconnues. « Cela prend énormément de temps de trouver de l'argent et de justifier ensuite son usage, regrette Marie Vaiana, nous devons nous transformer en auto-entrepreneurs et auto-entrepreneuses, avec le sentiment de devoir mendier en permanence. »

collectif

« On le fait », un moment de partage de techniques créatives des membres de l'Amicale à la Bellone.



Au-delà de la pratique artistique, comédien-nes, danseur-euses ou metteur-euses en scène doivent conjuguer un ensemble de compétences : gestion, comptabilité, communication... « Il y a beaucoup d'inégalités dans le système actuel. Ton financement dépend aussi de ta capacité à bien rédiger un dossier », déplore Alessia Wyss, qui regrette que les écoles d'art ne forment pas suffisamment à ces aspects-là du métier, pourtant essentiels dans le développement du projet. Dans les structures les plus développées, les tâches sont réparties. Chez En Archipel, de petites cellules de trois ou quatre personnes assurent, de manière tournante, la gestion administrative, la communication... « Ces postes ne sont pas rémunérés, précise Rosandra Nicoletti, danseuse et pédagogue, membre de l'Asbl, et nous avons abandonné l'idée de compter nos heures pour veiller à un engagement égal, car cela aussi prenait du temps. Au final, nous avançons par petits groupes, de manière souple, et nous nous formons également entre nous. »

Une gouvernance réinventée

Ces différents collectifs expérimentent aussi de nouvelles formes de gouvernance (démocratie, sociocratie...), avec évidemment son lot de questions. Les décisions doivent-elles être prises à la majorité simple, aux deux tiers, à l'unanimité des voix ? Ou faut-il atteindre le consensus ? Ou

« Les instances d'avis veulent systématiquement savoir quel artiste, quel projet précis ils financent. Le collectif n'est pas encore dans leur logiciel »

— Céline Estenne, La Wander structure

encore s'en remettre à l'avis du groupe en charge du sujet ? « Il existe une tension permanente entre le souci d'efficacité et une volonté de gouvernance horizontale, reconnaît Antoine Defoort, auteur, plasticien, performeur, co-fondateur de l'Amicale. Chez nous, nous avons un "courroituor", composé des deux personnes de la direction administrative et de production et de deux artistes, qui est la courroie, l'interface quotidienne, entre le bureau et les membres. Ce groupe peut s'auto-saisir, choisir de décider lui-même ou revenir vers le groupe. Cela permet de la souplesse en fonction des besoins. » Le mandat est tournant tous les ans, « on se fait confiance et on sait qu'on passera aussi par le courroituor », ajoute Lorette Moreau, metteuse en scène, membre de l'Amicale et de Wander structure.

La solidarité est évidemment très présente au sein de ces collectifs. Qu'elle soit financière (prêts internes dans l'attente de subsides), administrative (priorité aux artistes sans statut dans les contrats) ou créative. Des moments sont ainsi régulièrement partagés, où celles et ceux qui le désirent présentent leur création en cours au groupe, bénéficient du regard des autres. « Pendant nos symposiums, raconte Antoine Defoort, tout le monde se met au service

des projets présentés. Faire tourner une structure commune demande du temps, et on n'a pas tous envie de ça, mais pour nous c'est une petite bulle dans laquelle nous essayons d'apaiser la compétition entre artistes, même si nous devons toujours composer avec le contexte. »

Créer en groupe permet aussi de casser les rapports de pouvoir, du type « le metteur en scène qui décide et le comédien "outil" ». « Nous n'aimons pas trop les tendances autoritaristes qui dominent ce métier », insiste Jonathan Kibani, membre du collectif Le Sbeul. Chez eux, il y a toujours un metteur ou une metteuse en scène, mais chacun est associé à la dramaturgie. Et tout est discuté, (re)négocié ensemble. « Faire collectif c'est d'abord lutter contre nous-mêmes et nous autoriser à fonctionner autrement : jeunes, personnes racisées..., généralement, nous sommes plutôt éduqués à nous taire plutôt qu'à tenter de transformer les choses. »

« Ensemble, on fait bloc, on se sent lié, avec le sentiment que l'on va moins facilement tomber, abonde Céline Estenne, comédienne, dramaturge, autrice, metteuse en scène, membre de La Wander. Dans un secteur où nous sommes souvent invités à dire que tout va bien, nous pouvons exprimer nos fragilités. Ce n'est pas la même chose entre pairs qu'avec son entourage privé. »

Tout n'est évidemment pas rose. Comme dans tout groupe humain, les conflits existent, le harcèlement aussi. Pour les prévenir ou les désamorcer, ils ont recours à des outils de communication non violente ou de médiation (lire aussi article p.74). « Nous, nous travaillons avec le corps, sur base de nos différentes sensibilités, explique Salomé Genès, danseuse et plasticienne, membre d'En Archipel. On essaie par exemple d'envisager le conflit comme un apprentissage, et pas automatiquement comme une agression. Mais un concept théoriquement accepté par le groupe n'est pas toujours compris de la même manière par tous. Et le mettre en application n'est alors pas simple. »

Des lieux qui font bouger

Pour Loïc Leroy, autre membre du Sbeul, « la différence est flagrante quand je vais travailler ailleurs : dans ce que nous appelons notre "équipage" on peut s'exprimer et aller vraiment jusqu'au bout des échanges. »

Cependant, la précarité, même partagée, reste la précarité. Et le système de financement tel qu'il fonctionne en Fédération Wallonie-Bruxelles n'est pas exactement ouvert à l'idée de collectif. « Les instances d'avis veulent systématiquement savoir quel artiste, quel projet précis ils financent. Le collectif n'est pas encore intégré dans leur logiciel », constate Céline Estenne. Parfois cela se révèle être un frein : si plusieurs porteurs et porteuses de projet s'inscrivent dans une même demande de subside, la réponse est encore souvent « on ne vous donne qu'une fois », alors même que les propositions sont très diverses et différentes.

Etre entouré de pairs, échanger, a néanmoins un impact sur le travail de tous. « Cette culture de groupe, de mutualisation, elle existe dans mes processus créatifs, se dit Lorette Moreau, »

RAVIE ouvre les portes

Pour la première fois en Fédération Wallonie-Bruxelles, un collectif a pris la direction d'un théâtre, le Théâtre de la Vie, à Saint-Josse. « On nous a dit tant de fois que c'était impossible. (...) Gouverner collectivement ? Impossible ! Imaginer autre chose ? Forcément impossible. Circulez, vous n'avez rien à faire ici. Jusqu'à preuve du contraire... », écrit le collectif RAVIE. Nous travaillons à dynamiser tous les impossibles qui barrent les destinées. Notre présence ici est un geste militant. Nous militons pour la vie et contre les systèmes nécosés, sur scène et ailleurs. Nous luttons contre les cases qui nous étouffent, contre les assignations, contre les frontières. »

Ils sont douze à travailler ensemble à faire vivre et vibrer les murs de cette petite institution. Deux sont en charge de la direction administrative (tournant tous les 2,5 ans), dix se partagent la direction artistique. « Il n'y a qu'un salaire... », explique Jérémy Lamblot, l'un des membres, donc nous sommes bénévoles quinze à vingt heures par mois, mais nous gagnons du capital social, culturel, des rencontres. »

RAVIE cherche à ouvrir grand les portes de la salle, notamment aux récits minorisés. « Nous avons envie que tout puisse se dire. Nous allons voir tout ce qu'on nous propose, c'est la force d'être aussi nombreux. Et nous accueillons toutes les formes de présentations, histoire d'outrepasser l'éventuel frein qu'est la constitution d'un dossier. Nous inviterons ainsi qui veut à venir expliquer son projet lors d'un week-end. » Côté public, même démarche, avec la volonté de s'inscrire dans leur territoire, en nouant des partenariats avec des associations du quartier, en pratiquant des prix très bas, en ouvrant le théâtre un week-end à leurs voisins et voisines pour qu'ils et elles s'approprient les lieux. — L.d.H.

 www.theatredelavie.be



En collectif, si les créations sont toutes singulières (ici *Feu de tout bois*, d'Antoine Defoort), elles bénéficient du regard, voire de la collaboration des autres membres.

elle doit transparaître quelque part dans mes projets. La Wander ou l'Amicale ne sont pas que des lieux du soin et du soutien mutuel, ce sont aussi des lieux qui nous font bouger. » Pour autant, pas de fil rouge entre les créations des un-es et des autres, qui restent profondément singulières. De l'écoanxiété à la question du rapport colonial à l'autre en passant par l'importance de la culture, tous les projets sont aujourd'hui accueillis sous « le toit » des différentes structures interrogées ici. Mais certaines, grandissantes, réfléchissent dès à présent à la question d'un éventuel droit de regard. Et tiennent à prendre soin de leurs valeurs communes, à « les connaître, les expliquer, les appliquer », liste Alessia Wyss. « C'est cela qui prend le plus de temps. Faire communauté en demande beaucoup, mais c'est un engagement politique. » — **Laure de Hesselle**

Le Sbeul, exprimer les différences

Plus jeune des collectifs consultés ici, Le Sbeul (soit le bazar, le bordel en arabe) en est encore à se définir. De tous, il est le plus proche encore de la classique « troupe ». « Nous nous sommes construits en contre par rapport à la hiérarchie rigide qu'il peut y avoir dans le secteur, nous avons choisi l'anarchie et le bordel, qui nous apportent aussi des choses, expliquent Loïc Leroy et Jonathan Kibani. Parmi nous, beaucoup viennent des quartiers, nous portons une culture qui nous est propre, nous ne travaillons pas "pour" mais "ensemble". Nous tentons d'accepter nos différences, nous n'avons pas tous les mêmes références par exemple, mais toutes ont de la valeur et peuvent s'exprimer, toutes sont légitimes, de Médée au rap. » Des différences qui vont parfois se nicher dans des détails pratiques, et mènent par exemple à prendre soin de choisir des horaires de création ou de répétition qui conviennent aux lève-tôt comme aux lève-tard...

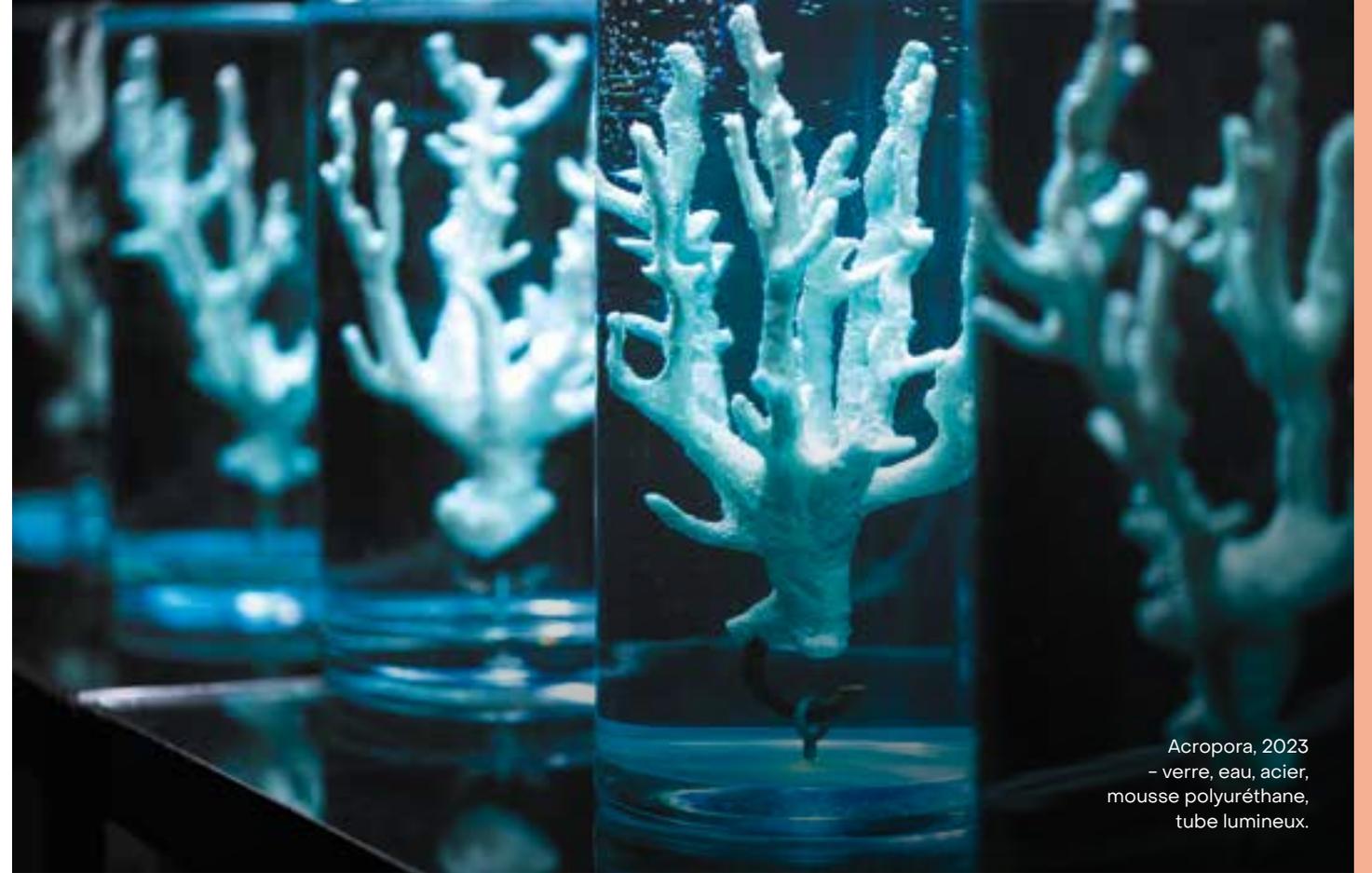
C'est d'abord l'envie de parler de racisme qui les a réunis, « nous trouvons qu'on n'en parle pas bien en général, nous nous sommes sentis maltraités par l'art que nous pratiquons, où l'on ne s'adresse pas à nous tout en parlant de nous (et bien souvent en nous insultant). » Leur objectif ? Changer la nature du public qui vient au théâtre, en créant un lien, en faisant en sorte qu'il y revienne. « La médiation c'est généralement apprendre aux gens à aimer les "bonnes" choses. Nous n'avons pas envie de reproduire cette violence. Et si au sein du Sbeul, nous — racisés ou pas — parvenons à communiquer, à faire groupe, alors nous pourrons le transmettre à l'extérieur. » — **L.d.H.**

Horizon d'arts, vers plus de résilience

« Etre non essentiel, ça veut dire quoi ? » Au moment de la crise du Covid, Marie Vaiana, Jérémy Lamblot et bien d'autres se sont interrogés. « Les institutions, les théâtres n'ont alors pas joué de rôle d'amortisseur, les inégalités entre artistes avec ou sans statut étaient criantes », expliquent-ils. Et les promesses de « ne pas reprendre comme avant » n'ont guère tenu. « Or les crises vont revenir. Comment donner plus de résilience ? Changer les infrastructures pourrait-il avoir un impact ? »

Avec trois autres « théâtres » et un chercheur, ils s'attellent à un travail de recherche, Horizon d'arts, financé par Innoviris, pour dégager des pistes nouvelles : réappropriation des outils de travail par une gestion collective et horizontale, prise en compte du vivant non-humain — avec quel impact sur les récits ? —, mais également exploration des valeurs et des structures de l'économie sociale, dont les artistes pourraient s'inspirer. « Nous ne créons pas d'argent, analyse Marie Vaiana. La culture est au service de la société, c'est un droit fondamental — comme la santé — subsidié par l'Etat social. » Mais la pression vers le rentable et le marchand est aussi un point commun... « Et puis il y a un manque de confiance entre les artistes et les institutions, alors qu'ils sont totalement dépendants de celles-ci, car elles ont le pouvoir de la programmation. Nous voulons réfléchir à la circulation de l'argent public, à une distribution plus égalitaire de cet argent, aux garde-fous nécessaires : gouvernance collective, chartes, transparence, politique salariale claire... » Une première table ronde a eu lieu, deux autres suivent en février et avril prochain. — **L.d.H.**

 www.theatredelavie.be/spectacle/horizons-darts

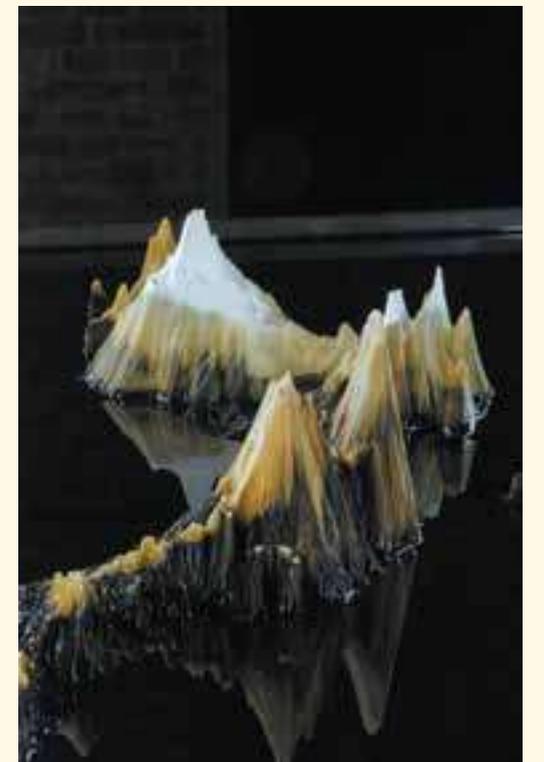


Acropora, 2023
– verre, eau, acier,
mousse polyuréthane,
tube lumineux.

Loup Lejeune

« J'ai une relation forte au milieu naturel, à l'environnement, mais je suis également très éco-anxieux. Pour moi, c'est une forme de catharsis de travailler avec des matériaux anciens, qui appartiennent à une temporalité très longue, comme du pétrole, des fougères, de la pierre de lave, et de les faire vibrer. J'aime rappeler l'éphémère de notre condition humaine. Je ne cherche pas à faire des œuvres engagées politiquement, mais plutôt à révéler, faire ressentir les choses, donner à penser. Mon travail débute souvent sous l'eau, le long de la côte bretonne où je réalise de la photo sous-marine en apnée. J'y collecte des images, des matériaux, d'où naîtra plus tard mon travail dans l'atelier. » —

louplejeune.com
So Sorry, du 17 au 28 janvier,
galerie Cécile F., 4 rue des Guillemites à Paris



Vol de nuit, 2022
– pétrole, plâtre,
acier, plexiglas,
tubes lumineux.

La nature de l'art

Sur la route

Certes l'humanité a démontré son pouvoir de nuisance, mais il arrive encore parfois que la nature sauvage emporte la partie. Je ne fais pas allusion au facétieux dendro-lague ni au wallaby des rochers, qui sont bien mal en point. Pas plus qu'à la panthère nébuleuse ou à l'antilope saïga ; on les voit faiblir et s'effacer. Et que dire du béluga ou du léopard de l'Amour ? Non, je veux parler des multiples virus de la rhinopharyngite et de quelques germes vicieux du même acabit, prêts à fondre sur notre espèce à la moindre occasion. Ces bestioles se portent très bien, merci pour elles ! Et donc on s'imagine explorer le monde. Bombant le torse, la main protégeant du soleil le regard aventureux posé sur l'horizon. Le vent du sud balayant d'un même souffle les cheveux du voyageur et la crinière de sa monture.

Belém ! Xiamen ! Marche-en-Famenne !

Hélas... L'explorateur range son intrépidité dans un mouchoir de poche. Adieu forêts vierges et terres nues tant on éternue... Les médecines sont impuissantes : c'est qu'ils résistent, ces animaux microscopiques ! (Ah ! Je vous en donnerai, moi, de la sixième extinction des espèces !)

Mais si l'on peut admettre que la maladie, par nature, frustre le globe-trotteur en son désir de mobilité, on est en droit, tout de même, de juger sévèrement l'ironie mauvaise avec laquelle elle procède.

Car enfin, me désignera-t-on du doigt le sagouin qui, le premier, proposa de renommer routes les couloirs et les services de tous les hôpitaux ?

On nous fait croire à l'odyssée — évasion, galopades et bolides — quand nous n'avons pour seule destination qu'un cabinet de prise de sang !

Prenez au fond à droite, me dit aimablement la dame de l'accueil, ensuite, suivez la route 66. La route 66 ! La promesse est belle !

Rien derrière et tout devant, comme toujours sur la route, pour citer Jack Kerouac.

Ainsi je laisse sans aucun regret le ciel neigeux peser sur la ville, la ville disparaître dans la grisaille, la grisaille éteindre la lumière, et je file à l'ouest. A moi métels déglingués et carrefours de poussière ! A moi déserts et canyons, ouaip ! Stations-service telles des oasis aux parfums de vidange ! Nuits fiévreuses de mescal sous le vol majestueux des aigles !

Et tout au bout du voyage, un fauteuil et l'aiguille fichée dans le bras par l'infirmière habile... (On a la Californie qu'on peut.)

Mais c'eût été trop beau.

J'ai eu beau chercher, je n'ai pas trouvé le célèbre panneau rouge et bleu en forme de bouclier. Les services de la voirie hospitalière ne sont pas allés au bout de l'idée. En est-on rendu là du rêve américain ? Des couloirs en guise de route, avec pour tout paysage des murs couleur pastel, çà et là décorés d'affiches faisant la prévention de pathologies aux noms inquiétants ? Les panneaux publicitaires ne sont plus ce qu'ils étaient : ici les cow-boys ne fument plus dans le soleil couchant et leur prostate n'est pas belle à voir.

Tiens, Kerouac, parlons-en.

Qu'aurait-il pensé de ces routes-là ? Aurait-il eu envie de voler une voiture pour les prendre et s'y perdre ? Et l'eût-il fait, qu'aurait-il bien pu écrire à leur propos ? Je ne crois pas qu'il aurait aimé ce hold-up lexical. Le seul mot de route rendait possibles l'aventure et le renoncement à une vie trop contrainte à son goût. Il suffisait à faire bouillonner le fantasme de la fuite — ou plutôt de l'échappée belle. De la liberté et de l'affranchissement. Le mot route portait en lui l'idée même de sauvagerie émancipatrice pour l'humanité mécanisée. On en est revenus, me direz-vous.

C'est vrai. D'ailleurs, sur la route 66 de l'hôpital, on ne croise plus que quelques fauteuils roulants en guise d'easy riders.

Tout de même, je m'interroge : n'y avait-il rien d'autre à faire que rabougir les mots de nos imaginaires ? Dévoyer leur magie en les privant des grands espaces sémantiques qui leur donnaient saveur et beauté ?

Je veux dire, n'aurait-on pu s'orienter dans les hôpitaux modernes en suivant, par exemple, la direction 66 ?

C'est un bien vilain mot, direction, avec son double sens autoritaire, à la fois flèche et petit-caporal ! Un mot perdu pour le voyage.

Ou bien alors l'unité 66 — qui n'aurait pas compris ?

Ils étaient là ces mots, bon sang, il n'y avait qu'à s'en saisir ! Pas besoin de dépouiller le mot route de sa poésie ! Ah ! les salopards ! Les naufrageurs d'absolu ! Mais j'exagère. Je m'emporte pour la forme.

C'est qu'un virus malveillant m'empêche d'aller voir ailleurs, et qu'il faut malgré tout l'écrire, cette ritournelle...

LA RITOURNELLE
par Philippe Marczewski,
Il a été chercheur et libraire.
Il est pour le moment auteur. De *Blues pour trois tombes et un fantôme* (2019)
et lauréat du Prix Rossel 2021 avec
Un corps tropical (Inculte).



Après tout, ce n'est pas très important. C'est le destin des mots de changer de sens.

La route des épices, la route de la soie et la route des Indes sont de vieux rêves d'un autre temps. L'autoroute du soleil est jalonnée de péages. La route 66 n'est plus qu'un interminable piège à touristes. GPS partout, égarement nulle part. Rien à sauver.

Aujourd'hui, la route de la Méditerranée occidentale ou celle de l'Afrique de l'Ouest, entre autres, ne font pas rêver : on s'y noie dans l'indifférence européenne. Alors bon. Il n'y avait pas de route 66 dans l'hôpital Saint-Anthony de St. Petersburg en Floride, où Jack Kerouac est mort de trop d'alcool, à 47 ans à peine.

Je me demande s'il y en a dans les hôpitaux bombardés, à Gaza ou ailleurs. J'en doute. Cette partie de la novlangue ne pénètre pas les zones de guerre ; on y

a d'autres priorités. Sans doute là-bas le mot route possède-t-il encore un sens ancien et désirable : l'espoir d'une fuite et d'un affranchissement. Mais quel espoir ? Quelle fuite ? Et quelles routes ? Elles sont barrées. Pilonnées.

Certains mots, en certains lieux, ont encore un sens profond.

Suivez la route vers la sortie, me dit l'infirmière. Elle n'était pas tellement habile, en fin de compte : ça pique un peu au creux du bras.

Dehors la neige commence à tomber. Il n'y a plus de lumière. Ça pourrait être pire.

Au bout de chaque rue triste, l'immensité des plaines. Kerouac, encore.

Elle semble quelquefois bien dérisoire, cette immensité... —

Mutantx / Biennale de l'Image Possible

« Etre mutantx, c'est disposer d'une capacité d'action, d'expression et de revendication. Les mutantx n'existent pas sans lien avec leur territoire. »

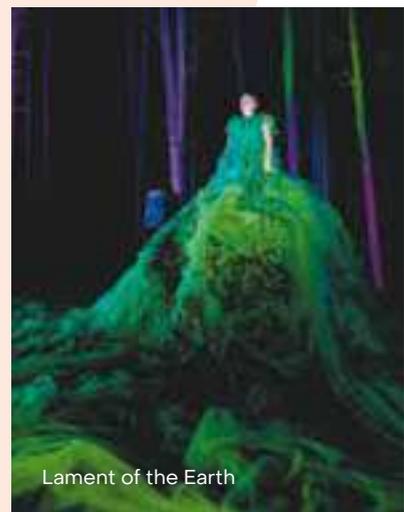
Dans l'immense bâtiment de l'ancienne bibliothèque des Chiroux, une cinquantaine d'artistes nous invitent à nous transformer, à nous interroger sur notre rôle dans la métamorphose nécessaire de la ville et du monde de demain. Des expositions, des résidences d'artistes, des fêtes, un festival du livre et une librairie permanente, des performances et des médiations, des conférences et des projections... Avec, en leur centre, l'image, immobile ou animée. Le printemps liégeois commence bien. – **Du 16 mars au 1^{er} juin, à Liège.** mutantx.bip-liege.org



Expos

Clara Thomine,
Les éditions de la fin du monde.

ICE (In Case of Emergency) / La semaine du son



Entendez-vous le bruit du glacier qui fond ? Le craquement de l'iceberg qui se détache ? Le son de la terre craquelée par la sécheresse ? Ressentir les bouleversements radicaux en cours peut aussi se faire avec les oreilles. Pour entrer en relation sensible avec la nature que nous transformons, nous sommes conviés à nous immerger dans ses sons. Concerts, ballades sonores, installations, conférences, ateliers, un peu partout en Belgique. Et c'est gratuit sur inscription. –

Dans divers lieux à Bruxelles du 22 au 28 janvier, en Wallonie et en Flandre du 29 janvier au 4 février. www.lasemaineudson.be



Nicolàs Lamas,
Paroxysm, 2018.

L'art de rien

Des mètres ruban, des thermos, des tirettes, des bouteilles de plastique, des fils, du papier bien sûr... Créer avec de tous petits riens, des choses banales, qui traînent dans nos armoires, parfois même nos poubelles, des matériaux du pauvre, et les transformer en œuvres poétiques, drôles, intelligentes, attachantes. C'est le pari réussi de la soixantaine d'artistes réunis dans cette exposition réjouissante, qui nous font voir le monde qui nous entoure sous un autre œil, plus vif et joyeux. – **Jusqu'au 17 mars à Bruxelles, à la Centrale.** www.centrale.brussels, 02 279 64 52.

Mentors

Il en est sans doute parmi vous qui tâtent de la terre régulièrement, avec plus ou moins de bonheur... Notre pays est riche de ses céramistes, et cette exposition organisée conjointement par Keramis à La Louvière – qui retrace l'histoire de l'enseignement de cet art en Belgique – et BeCraft à Mons – où sont réunies des pratiques contemporaines – nous donne à voir une multitude de talents et de savoir-faire, de gestes et de techniques. – **Jusqu'au 18 février à La Louvière et Mons.** www.becraft.org/event/mentors, 065 84 64 67

The Employees / Olga Ravn/Łukasz Twarkowski

Bienvenue dans ce vaisseau spatial... Ici, hommes et androïdes vivent et travaillent ensemble, astreints à une discipline sévère et semblant absurde. Tous sont sous une stricte surveillance : ils font partie d'une expérience sur la possible coopération entre humains et robots. Qu'est-ce qui nous fait humains ? Qu'est-ce que notre conscience ? Nos sentiments ? Un être artificiel peut-il en éprouver ? A l'heure où l'IA commence à faire partie de notre quotidien, ces questions qui nous taraudent depuis si longtemps deviennent brûlantes. Le grand metteur en scène polonais, figure du théâtre multimédia et multisensoriel, nous plonge véritablement, physiquement, dans cette quête dystopique. – **Les 21 et 22 mars au Théâtre de Liège.** theatredeliège.be, 04 342 00 00



Nous ne sommes plus... / Tatiana Frolova

Le théâtre KnAM, premier théâtre privé fondé dans ce qui était encore l'URSS, a été pendant près de quarante ans le lieu de l'expérimentation, de la résistance, du combat pour la liberté de penser et de créer. Avec l'entrée en guerre de la Russie contre l'Ukraine, rester n'était plus une option... Accueillie depuis à Lyon, la troupe rassemble sur scène ses souvenirs, questionne sa place, l'exil, déballe ses valises – qu'y glisser de votre vie lorsqu'elles sont limitées à 23 kg de bagages autorisés ? Et continue, inlassablement, à résister et à créer avec talent et sensibilité. – **Du 20 au 24 février au Théâtre National, à Bruxelles.** www.theatrenational.be, 02 203 53 03.



Nous ne sommes plus.

It Takes a City

Qu'est-ce qui bruisse et qui s'agite dans la capitale ? La jeune scène de la danse, du théâtre et de la performance est à l'honneur dans cette biennale inédite qui réunit toute une série d'institutions bruxelloises, des Halles au Beursschouwburg, francophones et flamandes. Une nouvelle génération d'artistes qui s'empare de la scène pour danser et parler d'identités métisses, de perspectives féminines, de recherche de connexion... ou de techno hardcore. – **Du 8 au 10 et du 15 au 17 février dans divers lieux de Bruxelles.** ittakesacity.brussels

BD

La véritable histoire de Saint-Nicolas / Thierry Van Hasselt

Certaines bandes dessinées s'imposent immédiatement et sans contestation. Par la puissance de leur discours. Par le lien étroit, pour ainsi dire charnel, entre la splendeur du dessin et son propos. Parce que s'y fait entendre une voix forte dont on se dit, avec gratitude, qu'elle parle pour nous. S'il fallait donner une définition du mot galvaudé de chef-d'œuvre, ce pourrait être celle-là. Nul doute que *La véritable histoire de Saint-Nicolas* de Thierry Van Hasselt est un chef-d'œuvre – un livre qu'on ne referme pas sans en avoir été profondément bouleversé, qui nous fait vaciller sur nos propres bases et dont on sait qu'il va nourrir ses lecteurs et lectrices pendant quelques décennies.

Le Saint-Nicolas de Thierry Van Hasselt est très éloigné de son modèle commercial et folklorique, mais très proche en revanche du personnage de la légende, celui qui arrache les enfants au saloir du boucher. Saint-Nicolas, c'est avant tout celui qui ne se résigne pas à la mort des enfants, à la mort de l'innocence, à sa destruction par le pouvoir de l'argent et par la violence. Saint-Nicolas, celui de la légende, choisit les enfants contre le boucher. Et le Saint-Nicolas de cette véritable histoire, vieillard étrange et vaguement mutant, tout à la fois naïf et intègre, drag-queen et dragon, amour nourricier et ange exterminateur, est fondamentalement comme lui. L'injustice patente du monde qu'il traverse le consume. Et c'est l'enfance qu'il choisit dans cet univers de gendarmes et de soldats, cette société humaine oligarchique et dévorée par l'avidité et la haine, où les adultes dits responsables sont affairés à leur autodestruction. Il y a, dans ce livre, des images qu'on n'oubliera pas de sitôt, tant elles parviennent à dire ce qui nous dévore.

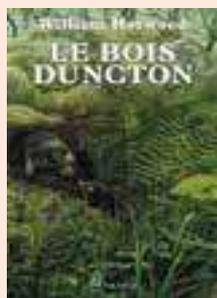
Leur beauté est incandescente et nous brûle, ce qui les rend indispensables. – **Ph.M.** **FRMK, 2023, 168 p.**



Dans chaque numéro, *Imagine* donne carte blanche à un libraire ou à un opérateur culturel pour sélectionner et chroniquer les livres de son choix. Louisa Van Breusegem et Marie-Pierre Jadin, de la Librairie Claudine, à Wavre, nous partagent cette fois leurs lectures préférées du moment.

Librairie **claudine**

Le bois Duncton / William Horwood



Qui aurait pu croire qu'une histoire de taupe puisse être si passionnante, puisse aborder tant de sujets chers à nos sociétés ? Il y a, évidemment, l'amour de la nature et de la vie. Il y a l'émerveillement face à chaque élément de l'existence. Il y a aussi tout ce qu'il y a de plus âpre dans ce monde. Il y a la violence, le totalitarisme, le racisme, la misogynie. Il y a la douleur, le deuil, la difficulté à traverser chaque étape. Il y a l'effondrement d'une civilisation qui laisse place à une autre. Il y a les premiers piaulements de petits qui succèdent aux derniers souffles des anciens. Il y a l'aventure, la grande, celle qui vous change une vie. Il y a tant et plus dans ce livre. Ces taupes, ce Brin-de-fougère et cette Rébecca marquent le monde à travers de petits gestes, et un amour infini. A l'auteur, on ne doit pas seulement une idée originale, mais aussi une plume merveilleuse, délicate, aux mots bien choisis. Dès les premières pages, elle vous enrobe, elle vous émeut, elle vous hante. *Le bois Duncton* est un grand roman, tant par son nombre de pages que par sa qualité. —

L'Atalante, 2007, 752 p.

Traduit de l'anglais par Pierre Goubert.

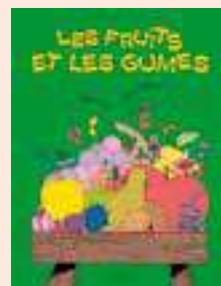
Romans

Le cheval en feu / Anuradha Roy

Le cheval en feu. Un titre étrange, pour un récit flamboyant. Nous croisons dans ce roman d'Anuradha Roy Elango, un potier hindou épris de beauté et amoureux d'une musulmane boiteuse. Et nous lisons quelques pages du journal de Sara, jeune étudiante qui a obtenu une bourse pour pouvoir étudier en Angleterre, où elle découvre l'automne pour la première fois. Sara a été l'élève d'Elango et sur le campus anglais, la possibilité de travailler la terre la sauve de la déprime. Sara se souvient du projet fou d'Elango et des conséquences qui en ont découlé pour lui et pour toute la communauté voisine : construire un cheval en terre, à taille réelle, et y faire graver des phrases par son amante. Le récit s'installe dès les premières pages et sa construction est épatante de maîtrise. L'écriture poétique nous entraîne à travers une époque de changements (les années '70), alors que l'artisanat est de plus en plus dénigré, tandis que les forêts reculent pour faire place au béton. La cuisson de la terre est une étape délicate de la création d'une œuvre. C'est le passage d'un état cru, d'une grande fragilité, où tout est encore possible, à un état où l'objet est figé : la terre rendue dure par le feu ne redeviendra pas la glaise que l'artiste a retirée des berges d'un étang, même après des inondations mémorables. Sara se souvient et sait qu'elle aussi n'est plus la même après ces événements. —

Actes Sud, 2023, 266 pages.

Traduit de l'anglais (Inde) par Myriam Bellehigue



L'hôtel des Oiseaux / Joyce Maynard

C'est l'histoire d'une enfant qui perd sa mère à l'âge de six ans, dans des circonstances tragiques. C'est l'histoire d'une jeune femme marquée une seconde fois par le destin et qui décide d'en finir avec la vie. Une force l'habite cependant, plus pugnace que son désespoir. Elle quitte sa ville et au terme d'un long voyage arrive dans un village d'Amérique centrale, au pied d'un volcan, au bord d'un lac. Dans ce lieu idyllique, un hôtel délabré auquel elle va peu à peu redonner vie. Au fil des années, des liens se tissent avec les gens du village, les voyageurs. Le temps passe, les temps changent. Il faut résister aux escrocs, aux vendeurs de rêve et au tourisme de masse. Il faut surtout prendre soin de celles et ceux qui arrivent à l'hôtel, que ce soit pour une nuit ou pour un mois. Une vraie belle histoire à découvrir, un texte qui fait du bien. C'est suffisamment rare pour que l'on s'y attarde... —

Philippe Rey, 2023, 516 pages.

Traduit de l'anglais (Etats-Unis)

par Florence Lévy-Paoloni.

Album jeunesse

Les fruits et les Gumes / Jérémie Piningre

Au Primeur ponctuel, on peut se procurer toutes sortes de fruits et légumes. En été, tomates et melons se partagent les étalages, à l'automne, les figues et les poires apportent couleur et douceur, en hiver, on aperçoit les navets et les kiwis et quand vient le printemps, c'est au tour des cerises, pêches et capucines, de parader en vitrine... Au Primeur ponctuel, en journée, pas un fruit n'ose s'échapper, mais... quand vient la nuit... les Gumes prennent le pouvoir ! Vous ne connaissez pas les Gumes ? Ce sont ces petits êtres qui vivent parmi nos aliments préférés ! Et aujourd'hui, c'est l'anniversaire d'Oberjin ! Sous la plume de Jérémie Piningre, les Gumes se trémoussent, s'amuse et se défient. Elles nous offrent musique, drôlerie et rimes à l'infini dans cet album splendidement chouette à raconter dès 6 ans. —

2024, 2023, 48 p.

Cinéma

Monster / Hirokazu Kore-Eda

Mère seule, Saori s'inquiète du comportement quelque peu étrange de son jeune fils Minato. Ses cheveux qu'il coupe, une basket disparue, une oreille blessée. Et lorsqu'il lui avoue que c'est son professeur, Hori, qui lui a dit que son cerveau était celui d'un cochon, elle ne peut plus se taire et va réclamer des explications. Mais l'accueil de l'école, surréaliste, n'est pas vraiment celui qu'elle espérait. Hori se défend : Minato serait un harceleur. Le nouveau long-métrage du cinéaste japonais dévoile peu à peu son histoire, comme en cercles concentriques, du point de vue de la mère, du professeur, et enfin de Minato – le plus fort, où l'on retrouve le talent immense de Kore-Eda pour se mettre à hauteur d'enfant. Malentendus, jugements trop rapides, stéréotypes, *Monster* dénonce avec finesse les rigidités, les tabous pesants de la société japonaise et les exclusions qui en résultent. — L.d.H.

2 h 06. Dans les salles à partir du 10 janvier, au cinéma le 7 février



Amal / Jawad Rhalib

Monia, élève en cinquième secondaire, s'est fait agresser par des condisciples, qui la soupçonnent d'être homosexuelle. Un comportement inadmissible pour ces jeunes qui n'ont qu'un « *c'est haram* » à la bouche. Amal, leur professeure de français, se refuse à laisser passer ça, et décide de se battre avec ses armes : les mots, ceux d'un poète arabe du huitième siècle, musulman... et homosexuel. Des parents s'en mêlent, les menaces déferlent sur les réseaux. Lubna Azabal habite totalement ce rôle d'enseignante décidée à se battre pour l'instruction de ses élèves, pour la liberté de penser et de dire. Jawad Rhalib, qui a voulu son film comme une alerte, montre comment Amal se heurte non seulement à ceux qui la considèrent comme leur ennemie, mais aussi à sa directrice, à des collègues, qui veulent à tout prix « ne pas faire de vague », démunis et effrayés. Un long métrage vibrant — L.d.H.

1 h 50, au cinéma le 7 février.



Io Capitano / Matteo Garrone

Seydou et Moussa, adolescents sénégalais, rêvent, comme bien des adolescents du monde, de gloire et de réussite. Mais ces rêves se heurtent à la réalité de leur village. Partir pour l'Europe leur donnerait peut-être une chance ? S'inspirant du récit d'un exilé et des témoignages qu'il a recueillis en nombre, Matteo Garrone désire nous raconter le terrible voyage des migrants subsahariens depuis leur point de vue, à travers leur regard. Désert épouvantable à traverser, exactions et tortures de la mafia libyenne, puis bateau surchargé que Seydou se retrouve à devoir piloter, nous suivons les deux jeunes gens pas à pas, à travers les épreuves. Un film comme un hommage à leur courage, utile et touchant, mais, en creux, on a le sentiment que Garrone n'a comme pas pu traduire pleinement la réalité, trop dure que pour être montrée. — L.d.H.

2 h 01. Sur les écrans dès le 10 janvier.

Green Border / Agnieszka Holland

Film manifeste, coup de poing, *Green Border* nous immerge dans la forêt et les marais de Białowieża, à la frontière entre la Pologne et la Biélorussie, l'un des lieux de cauchemar pour les personnes migrantes aux portes de l'Europe. Ici utilisés par le président Loukachenko, ils sont victimes d'un jeu macabre entre gardes-frontière des deux pays, qui se les renvoient sans cesse d'un côté à l'autre des fils de fer barbelés. Une famille syrienne, une traductrice afghane, des activistes qui tentent de leur apporter de l'aide, un garde, la réalisatrice polonaise met en scène différents acteurs de ce drame, horreur absurde qu'elle filme comme un récit de guerre. Dénonçant avec force et puissance la politique de son pays, qui est aussi celle de l'Europe tout entière. — L.d.H.

2 h 32, au cinéma dès le 7 février.





Les nouvelles d'Imagine COOP

Une belle soirée au Palace

Le 11 octobre, nous avons officiellement lancé notre coopérative au cinéma Palace à Bruxelles en présence d'une centaine d'invités. Un moment festif et enthousiasmant pour toute l'équipe. L'occasion de rendre public notre nouveau média papier et digital, retracer l'histoire d'Imagine et son redéploiement en cours.

Le cap des 100 000 € avec vous !

Imagine COOP se construit pas à pas. Après dix semaines de campagne, nous avons déjà levé 101 500 € et fédéré 203 membres, dont 21 organisations. C'est une première et belle étape franchie dans notre appel public à l'épargne ! Il nous reste trois mois pour atteindre notre objectif : lever 200 000 € d'ici le 31 mars 2024. Devenez coopératrices et coopérateurs dès maintenant ! www.imagine-magazine.com/coop/rejoindre/

Imagine et l'urgence écologique

Le 10 janvier, l'équipe d'Imagine sera présente à La Gaité Lyrique, à Paris, avec d'autres médias, pour participer au premier événement organisé par les signataires de la Charte pour un journalisme à la hauteur de l'urgence écologique. Et quelques jours plus tard, notre rédaction accueillera, à Liège, notre consœur Anne-Sophie Novel, journaliste, autrice (*Les médias, le monde et moi, Mieux s'informer...*) et réalisatrice, qui viendra nous former pendant deux jours à ces enjeux !



La rédaction déménage !

Le 1^{er} mars, on sort le diable et les cartons chez Imagine ! Cap sur La Menuiserie, rue de l'Académie à Liège. Ce déménagement dans un centre d'entreprises dédiées à l'économie sociale et la transition va nous permettre d'intégrer un petit écosystème aux côtés de l'incubateur iES !, Financité, Cociter, la coopérative Les cuisines, Novacitis, Febecoop, Rescoop, Whoosh, Crédal... Visite des lieux et moments festifs en vue. Suivez-nous sur les réseaux sociaux.

imagine
coop

Imagine COOP
Boulevard Frère Orban 35A (1^{er} étage), 4000 Liège
Tél : + 32 (0)4 380 13 37
info@imagine-magazine.com

Fondateur **André Ruwet**

Rédacteur en chef **Hugues Dorzee**
hugues.dorzee@imagine-magazine.com

Journalistes
Laure de Hesselle
ldh@imagine-magazine.com

Sarah Freres
sarah.freres@imagine-magazine.com

Christophe Schoune
christophe.schoune@imagine-magazine.com

Directrice d'Imagine COOP
Sarah Jonet

Chargée administrative et financière
Pascale Derricks
info@imagine-magazine.com

Chargée de développement & marketing
Fanny Dion

Création maquette & mise en page
David Cauwe, david@davidcauwe.be
Lola Contessi

Relectrice
Sophie Weverbergh

Community managers
Julie Mouvet et **Julie Peustjens**

Partenaires CNCD-11.11.11
Arnaud Zacharie, **Eric Walravens**,
Frédéric Lévêque, **Nicolas Van Nuffel**

Ont collaboré à ce numéro :
Karia Lanero Zamora, **Colin Delfosse**, **Olivier De Schutter**,
Corinne Morel Darleux, **Frédéric Moreau de Bellaing**,
Gaëlle Jeanmart, **Philippe Marczewski**, **Vincent de Lannoy**,
Arnaud Zacharie, **Shapnam Mougammadou (M2, ULiège)**,
Louisa Van Breusegem et **Marie-Pierre Jadin**.

Illustrations
Julie Graux, **Kanar**, **Marion Sellenet** et **Eve Siropt (M2, Lyon)**.

Régie publicitaire Imagine
fanny.dion@imagine-magazine.com,
04 380 13 37

Impression : **Kliemo (Eupen)**



Routeur
Access, Parc industriel des Hauts-Sarts 25,
rue d'Abhooz, 4040 Herstal (Belgique)
04 256 50 03

Distribution
Tondeur Diffusion

Editrice responsable
Sarah Jonet, 35A, Blvd Frère Orban 4000 Liège / Belgique

Imagine Demain le monde est un trimestriel belge francophone qui traite des questions d'écologie, de société et de solidarités internationales. Il paraît quatre fois par an (janvier, avril, juillet, octobre). Créé en 1996, ce média libre est constitué en coopérative de presse à finalité sociale (Imagine COOP).

Clôture de ce numéro le 20 décembre 2023.
Le prochain numéro sortira de presse début avril 2024.

Nos partenaires



imagine

SLOW PRESS
DEMAIN LE MONDE

Pour vous abonner :

- kiosque.imagine-magazine.com
- abonnements@imagine-magazine.com
- 04 380 13 37
- Compte bancaire : Triodos BE70 5230 4023 0625

Réduction :

Déduction de 5 € pour un abonnement cadeau, les étudiants, les enseignants, les chômeurs, les pensionnés et les BIM.



abonnement / 45 € ATLANTIQUE

- *Imagine* 100 % web & sonore
- A chaque numéro / Un reportage balado-diffusé / Notre série podcast inédite « Adaptations » / Une création web / Deux chroniques sonores



abonnement / 65 € AMAZONIE

- Le plaisir unique de la lecture papier
- 108 pages, un bel objet graphique
- 4 numéros par an
- Un hors-série inédit, monothématique, artistique et co-dirigé par un·e rédacteur·ice en chef invité·e



abonnement / 60 € GRAND CANYON

- *Imagine* 100 % web & sonore
- A chaque numéro / Un reportage balado-diffusé / Notre série podcast inédite « Adaptations » / Une création web / Deux chroniques sonores
- L'accès au numéro d'Imagine en cours (version digitale)



abonnement / 90 € KILIMANJARO

- *Imagine* 100 % web & sonore
- Le numéro en cours (papier et digital)
- Un accès complet à la petite bibliothèque *Imagine* (500 articles archivés accessibles en ligne et classés par thèmes : climat, démocratie, éducation, féminisme, santé, mobilité...)

www.imagine-magazine.com

Devenez dès maintenant coopératrices et coopérateurs d'Imagine COOP !

Merci à toutes et à tous, nous sommes à mi-chemin de notre levée de fonds. Grâce à vous, nous avons fédéré 210 membres (dont 25 organisations) et rassemblé 110.000 €.

D'ici fin mars, nous cherchons encore 90.000 € supplémentaires afin :

- D'assurer le **redéploiement de notre média indépendant** (digital et papier)
- De **renforcer l'emploi** et soutenir les **auteurs et les autrices francophones** autour de contenus enrichis (podcasts, transmédias...)

Pourquoi prendre part ?

- Comme organisation, **vous bénéficiez d'avantages sur les services de la coopérative** (tarifs des insertions publicitaires, services sur mesure pour faire la promotion de vos activités ou former vos équipes aux enjeux environnementaux).

- Comme coopératrice, comme coopérateur, **vous participez à l'indépendance financière** du média pionnier et prospectif sur les enjeux écologiques, sociaux et de solidarités internationales.

En pratique, pour les lectrices et les lecteurs, la part sociale est à 100 €. Pour les organisations, la souscription commence à cinq parts sociales (soit 500 €).

L'AGENCE DE SERVICES LE MÉDIA
imagine
Écologique & sociale
COOP

Retrouvez toutes les informations sur
www.imagine-magazine.com/coop/rejoindre

Pour toute question :
info@imagine-magazine.com
ou 04 380 13 37

Cet appel public à l'épargne est ouvert pour une durée limitée (jusqu'au 31 mars 2024) et pour un montant limité à 500.000 €, conformément à la législation en vigueur. Tout investissement financier comporte un risque. Le cas échéant, celui-ci est limité à la hauteur de votre apport.

